

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



GIULIANO DA EMPOLI

« INCAPABLE DE RÉAGIR, LA VIEILLE ÉLITE A MÉRITÉ D'ÊTRE BALAYÉE » PAGE 20

LE FIGARO LITTÉRAIRE

UN INÉDIT DU GÉANT DES LETTRES ALLEMANDES
NOTRE SUPPLÉMENT



ENTRETIEN

Gérard Larcher : « Si la loi va trop loin, le législateur doit pouvoir la corriger »

PAGES 4 ET 5

ALGÉRIE

Boualem Sansal fait appel de sa condamnation

PAGE 6

WISCONSIN

Trump et Musk essuient un premier revers électoral

PAGE 10

RELIGION

Le cardinal Aveline élu président des évêques de France

PAGES 12 ET 13

OPÉRA DE PARIS

Une saison 2025-2026 qui peine à séduire

PAGE 34

CHAMPS LIBRES

• Glyphosate et malformations foetales : une famille place Monsanto devant la justice

• Le tête à tête de Charles Jaigu

• Les chroniques d'Eugénie Bastié et de Luc Ferry

• La tribune de Jean-Luc Marion et Christophe Bourgeois

PAGES 18, 19 ET 21

FIGARO OUI FIGARO NON

Réponses à la question de mercredi :

Approuvez-vous le choix de Marine Le Pen de rester candidate à la présidentielle ?

OUI 64% **NON 36%**

VOTANTS : 155152

Guerre commerciale : l'Europe sera-t-elle capable de riposter aux droits de douane de Donald Trump ?

Téléchargez l'appli du Figaro pour voter

ILLUSTRATION FABIEN CLAIREFOND, BLONDET ELIOT/ABACA

Guerre commerciale : le monde sous le choc



Donald Trump a annoncé des droits de douane massifs sur les produits entrant aux États-Unis : 20% à l'encontre de l'Union européenne et 34% sur la Chine.

PAGES 24, 25 ET L'ÉDITORIAL

Country	Tariffs Charged to the U.S.A. including Currency Manipulation and Trade Barriers	U.S.A. Discounted Reciprocal Tariffs
China	67%	34%
European Union	39%	20%
Vietnam	90%	46%
Taiwan	64%	32%
Japan	46%	24%
India	52%	26%
South Korea	50%	25%
Thailand	72%	36%
Switzerland	61%	31%

REUTERS/CARLOS BARRIA

À l'Otan, les Européens se préparent à une possible rupture avec les États-Unis

Déstabilisés par le plus puissant membre de leur club, les trente et un autres États de l'Alliance atlantique serrent les rangs face à la perspective, devenue crédible, d'un retrait brutal ou

progressif des États-Unis du dispositif de sécurité et de dissuasion en Europe. Avec un vif sentiment d'inquiétude, mais la volonté de se renforcer face à la Russie. **PAGES 8 ET 9**



Marine Le Pen et Jordan Bardella, un tandem à l'épreuve de l'inéligibilité

La double finaliste de la présidentielle et le double vainqueur des européennes, qui s'imaginaient déjà à l'Élysée et à Matignon en 2027, ont vu leur scénario sérieusement contrarié avec

le jugement dans l'affaire des assistants d'eurodéputés. Le ticket est en train de changer de nature et doit trouver un nouvel équilibre en attendant les prochaines échéances judiciaires. **PAGE 2**

ÉDITORIAL par Gaëtan de Capèle

Face à la furie trumpienne

Même les milieux d'affaires, davantage peuplés de loups que d'agneaux, font parfois preuve d'une naïveté confondante. Il y a encore quelques mois à peine, la perspective d'un retour de Donald Trump à la Maison-Blanche alimentait chez eux un enthousiasme non feint. Pourfendeur des impôts et des réglementations, résolulement « pro-business », hostile à l'interventionnisme public, attentif aux marchés financiers, le président américain cochant toutes les cases. Bien sûr, il n'avait de cesse de marteler, de meeting en meeting, son obsession de restaurer la puissance de l'Amérique. Mais une fois sa victoire acquise, voulait-on croire, viendrait le temps des accommodements. Nous y voici et le scénario ne ressemble en rien à celui dont certains rêvaient. Non content de brutaliser et d'insulter quotidiennement ses alliés historiques, Donald Trump déclenche contre eux une guerre commerciale atomique. À ce jour, en dehors d'une poignée de conseillers, personne n'en comprend l'intérêt : toute l'histoire économique enseigne que le protectionnisme, loin d'assurer la prospérité, provoque des catastrophes en

série, chez l'agresseur autant que chez la victime. Si la fermeture des frontières engendrait le bonheur, la Corée du Nord serait un paradis. Le hic est que, pour l'instant, aucune des forces de rappel susceptibles de ramener le président à la raison ne fonctionne. Pas plus la chute de Wall Street que l'inquiétude manifeste des chefs d'entreprise américains, censés bénéficier de cette vaste offensive.

L'Europe doit sanctionner puis négocier

Sous la mitraille, l'Europe a, semble-t-il, fait le choix de se hâter lentement, le temps de calibrer sa contre-attaque. Face à la furie trumpienne, sans doute est-ce la voie à suivre, si l'on en croit la stratégie efficace de Poutine en Ukraine. À Bruxelles, un débat existe entre les partisans d'une riposte immédiate, brutale, œil pour œil, dent pour dent, et ceux d'une négociation avec le roi du deal. La solution se trouve sans doute dans l'entre-deux : une batterie de sanctions, concernant notamment les géants de la tech, afin d'établir un rapport de force, avant de se mettre autour d'une table. ■

TECTONA PARIS



SHOWROOM TECTONA
36 RUE DU BAC
75007 PARIS
Tél. 01 47 03 38 05
www.tectona.fr

LIVRAISON GRATUITE
ET IMMÉDIATE
dès 2 500 € d'achat

Marine Le Pen et Jordan Bardella, un tandem à l'épreuve de l'inéligibilité

Paul Laubacher

La double finaliste de la présidentielle et le double vainqueur des européennes, qui s'imaginaient déjà à l'Élysée et à Matignon en 2027, ont vu leur scénario remis en cause par le jugement dans l'affaire des assistants d'eurodéputés.

C'est Marine Le Pen qui, la première, a eu l'idée du ticket. Elle y a pensé pour la première fois le 5 novembre 2022, soir de l'élection de Jordan Bardella à la présidence du RN, qu'il occupait déjà par intérim. Ce jour-là, le jeune dauphin de Marine Le Pen a largement battu l'ancien compagnon de Marine Le Pen, à savoir Louis Aliot. Ce jour-là, un non-Le Pen a pris la suite du nom Le Pen à la tête du Front devenu Rassemblement national. Ce jour-là, la patronne des députés RN a décidé que son successeur partisan allait devenir son héritier politique. La double finaliste de la présidentielle a donc choisi le double vainqueur des européennes pour l'accompagner dans sa route vers le pouvoir : à elle l'Élysée, à lui Matignon.

Marine Le Pen a jalousement gardé pour elle ce projet pendant près d'un an. Puis elle s'en est ouverte auprès de certains intimes triés sur le volet, comme Bruno Bilde, son ami de trente ans, et une poignée d'autres heureux élus, qui se comptaient sur les doigts d'une main. Jordan Bardella, lui, l'a en revanche appris par la presse, lorsque *Le Figaro* a révélé le secret de sa championne fin 2023. Résultat, le tandem a fini par officialiser cette nouvelle répartition des rôles, lors d'un meeting de lancement de la campagne des européennes. L'ensemble du parti à la flamme, cadres et militants confondus, y ont tous vu une bonne idée. « Ils se complètent », répétait-on à l'envi dans les rangs nationalistes, en mettant le cap vers la présidentielle de 2027.

Sauf que, un an et demi plus tard, le ticket n'a plus vraiment le même éclat : la dissolution et la condamnation sont passées par là. Jugée coupable de détournement de fonds publics, Marine Le Pen a vu son rêve élyséen virer au cauchemar lorsque le tribunal correctionnel a prononcé contre elle une peine d'inéligibilité de cinq ans, avec exécution provisoire. Une « bombe nucléaire » qu'elle a vécue comme une « peine de mort politique » et dont elle a aussitôt fait appel, en obtenant une accélération du calendrier judiciaire, qui lui permettra d'être fixée sur son sort d'ici à l'été 2026.

« Il n'y a aucune dissension entre les deux... Mais, entre leurs camps respectifs, c'est une autre histoire »

Un proche de Jordan Bardella

Une « très bonne nouvelle », s'est-elle jouée, sans renoncer par ailleurs à utiliser toutes les voies de recours à sa disposition, comme la question prioritaire de constitutionnalité, ou la saisine de la Cour européenne des droits de l'homme. Mais est-ce que cela sera suffisant pour que la « candidate naturelle » du RN puisse briguer l'Élysée une quatrième fois consécutive en 2027 ? Parmi ses proches, une certaine résignation s'installe. « Ce n'est plus un trou de souris, c'est un trou pour une aiguille », lâche l'un d'entre eux, pessimiste.

Depuis le 31 mars, date du couperet judiciaire, le ticket est donc en train de changer de nature. Dès lundi soir, la question a d'ailleurs été posée à Marine Le Pen, au « 20 Heures » de TF1 : Jordan Bardella peut-il être le candidat du RN à sa place ? La réponse a été jugée sèche par des cadres nationalistes : « Jordan Bardella est un atout formidable pour le mouvement, je le dis depuis des années. J'espère que nous n'aurons pas à user de cet atout plus tôt qu'il n'est nécessaire. » Quid, alors, des sondages qui laissent entendre qu'ils seraient interchangeables, comme cela a encore été le cas d'une étude Ifop parue dans le *JDD* dimanche dernier ? « L'élection présidentielle, c'est une élection intuition personnelle. Ce n'est pas une élection de parti, mais de personne », a balayé Marine Le Pen dans *Le Parisien*. Depuis vingt-cinq ans, je tisse un lien particulier avec les Français qui me permet d'être la favorite de l'élection présidentielle. (...) Il n'est pas question d'envisager un plan B avant même d'être allé au bout du plan A... Si je peux me permettre. »

Résultat, tout le clan Le Pen, emmené par Marion Maréchal, s'est mis en branle pour sauver coûte que coûte la candidature de la députée du Pas-de-Calais. Sans parvenir à empêcher que s'installe l'inévitable idée d'une alternative incarnée par Jordan Bardella. « Si l'un tombe, l'autre est prêt », a d'ailleurs elle-même confié Marine Le Pen à un proche, après sa condamnation. Chez les stratèges du RN, certains commentent même déjà à se mettre en ordre de bataille : « On va aller recueillir les 500 parrainages pour Marine Le Pen. En même temps, on va aller recueillir les 500 parrainages pour Jordan Bardella. » Un autre assène : « La campagne présidentielle de 2027 vient de commencer. »

Dans un parti frappé par la malédiction des numéros deux et marqué par les guerres intestines depuis un demi-siècle, la situation a forcément de quoi en

effrayer certains. D'autres se veulent plus rassurants : « Ils sont déjà entraînés au passage de relais », dit un lieutenant, qui assure que Jordan Bardella « respectera le calendrier » de Marine Le Pen. Ce d'autant plus qu'une voie de passage, aussi étroite qu'inespérée, est subitement réapparue, avec la perspective d'un nouveau procès dès 2026 et la multiplication des recours. Un sursis qui a suffi à redonner un peu d'espoir aux marinistes et à calmer les ardeurs des « bardellistes » les plus pressés. « Il n'y a aucune dissension entre les deux... Mais, entre leurs camps respectifs, c'est une autre histoire », lâche un proche.

Manière de décrire pudiquement la guerre larvée qui existe entre les entours, et que Marine Le Pen a tenté d'éteindre à de nombreuses reprises depuis 2022. Au point qu'on ne compte plus le nombre de lieutenants marinistes

qui se sont pris une soufflante pour avoir cru bon de critiquer les choix politiques et stratégiques du président du RN. « J'ai dit à Jordan Bardella : "Ce n'est pas grave si quelqu'un au parti ne l'aime pas. Ce n'est pas la fin du monde" », raconte par exemple un cadre à propos du conflit ouvert entre Jordan Bardella et Sébastien Chenu, fidèle mariniste.

Jugé « froid » au mieux, « rancunier » au pire, le jeune loup nationaliste est décrit par ses détracteurs comme une « banque ». Un « coffre-fort » dont personne n'aurait la clé. Combien de messages envoyés par des lieutenants n'ont reçu aucune réponse ? « On ne sait pas ce qu'il pense », regrette un député, qui le trouve « lisse ». « Il veut imiter Nicolas Sarkozy, mais il ne chasse pas en meute », décrypte un autre. Qui en veut pour preuve les relations notoirement polaires entre le président du RN et Marion

Maréchal, au grand dam de Marine Le Pen. Présentes à la même conférence de lutte contre l'antisémitisme, en Israël fin mars, les deux figures nationalistes ne sont pas adressées un mot à Jérusalem. Quant à Philippe Olivier, beau-frère de Marine Le Pen, la relation est plus dégradée encore.

« Aujourd'hui, la position de Jordan Bardella est légale, mais pas légitime », tacle un ancien cadre frontiste. Comme lui, de nombreux marinistes « chimiquement purs » sont persuadés que l'idée d'une éventuelle candidature de Jordan Bardella suffit à elle seule à fragiliser la position de Marine Le Pen. « C'est l'erreur originelle », juge l'un. Quand un autre renvoie au grand rassemblement organisé ce week-end à Paris par le Rassemblement national : « Dimanche, c'est le premier meeting de la campagne présidentielle. Mais on ne sait pas qui est le candidat. » ■

Marine Le Pen et Jordan Bardella lors du séminaire parlementaire du RN, à l'Assemblée nationale, le 14 septembre 2024.



LUDOVIC MARIN / AFP

Une pluie d'amendes qui vont grever les finances du RN

Célestine Gentilhomme

Le séisme de la condamnation n'a pas provoqué que des secousses politiques. Derrière l'inéligibilité immédiate de Marine Le Pen - empêchée à ce stade d'être candidate à la prochaine élection présidentielle -, la décision du tribunal de Paris vient aussi grever les comptes du Rassemblement national, reconnu coupable de détournement de fonds publics. Le parti à la flamme a écopé d'une lourde amende de 2 millions d'euros, dont 1 million ferme, dans le cadre du procès retentissant sur ses assistants parlementaires européens. S'y additionne un montant de 1 million d'euros, directement confisqué sur la subvention publique versée chaque année à la formation. Sans compter les frais d'avocats, bientôt alourdis par un nouveau procès en appel, qui risquent de faire grimper la facture.

Un coup dur pour la trésorerie du mouvement. Devant ses députés et les caméras, lors de la réunion de groupe mardi à l'Assemblée nationale, Marine Le Pen a d'ailleurs affirmé que le couperet financier « engage(ait) l'avenir » du Rassemblement national. « Parce que c'est ceinture et bretelles. Il ne s'agit pas seulement d'éliminer la candidate à

l'élection présidentielle. Si on peut tuer le parti en même temps, comme cela, on est bien sûr... », a-t-elle poursuivi. Le matin même, Jordan Bardella s'est lui aussi indigné sur le plateau de CNews et d'Europe 1 : « Quel est ce pays où on met à mort financièrement un mouvement politique ? »

Sur le volet des amendes, la formation ne devrait pas tout de suite passer à la caisse, puisqu'il faut encore attendre une condamnation définitive. À la différence des dommages et intérêts octroyés au Parlement européen, dont le tribunal a ordonné le paiement immédiat. Avant le jugement, Marine Le Pen a toujours assuré que le parti prendrait en charge les indemnités dues par chacun des prévenus. Soit plus de 3 millions d'euros au titre du préjudice économique, et 200 000 euros de préjudice moral. L'institution a déjà récupéré un peu plus de 1 million d'euros depuis le début de la procédure.

Ces sommes, même importantes, ne devraient pourtant pas mettre le RN à genoux. Ni l'empêcher de repartir en campagne pour les municipales et la présidentielle. Depuis la dissolution surprise de juin dernier et ses bons scores du premier tour, le mouvement s'attend à recevoir une aide publique d'au moins 13 millions d'euros par an, jusqu'aux prochaines

élections législatives. Un premier chèque doit arriver sur le compte du parti d'ici la fin de l'année. Entre 2022 et 2023, l'enveloppe s'élevait déjà à 10 millions d'euros. À laquelle s'ajoutent les dons de ses sympathisants et les cotisations de ses élus.

« La Commission nationale des comptes de campagne pourrait estimer qu'il y a une forme d'insincérité des comptes du RN, puisqu'il n'a pas intégré par le passé des recettes qui auraient dû y figurer »

Romain Rambaud
Professeur de droit public

De quoi éponger une partie des dettes qui asphyxiaient les finances du parti. Ces dernières années, Marine Le Pen et les siens se sont d'ailleurs pliés à une politique de désendettement rapide. En septembre 2023, le RN était ainsi venu à bout du fameux « prêt russe » qu'il traînait comme un boulet politique. Il lui avait fallu presque dix ans pour régler l'intégralité de cette somme de 9 millions d'euros contractée à une société tchéco-russe.

Depuis, la formation privilégie les grands emprunts populaires auprès de ses militants, à défaut de trouver une banque française qui accepte de financer ses campagnes électorales. Là encore, ce sont quelques milliers de particuliers qu'il lui faut rembourser au fil de l'eau. Ce que la condamnation pourrait compliquer...

« Au regard de la situation, les amendes et indemnités ne font pas courir le risque d'une mort financière du RN », relativise Romain Rambaud, professeur de droit public. Un scénario, soulève par certains juristes, pourrait néanmoins lui donner des sueurs froides. Dans son délibéré de lundi, le tribunal correctionnel a pointé du doigt un « système » dissimulé et organisé « en vue du financement d'un parti en difficulté financière ». Ce qui pourrait entacher les comptes du RN, passés sur le gril de la Commission nationale des comptes de campagne. « Elle pourrait estimer qu'il y a une forme d'insincérité des comptes du RN, puisqu'il n'a pas intégré par le passé des recettes qui auraient dû y figurer », remarque Romain Rambaud. Une telle décision priverait alors le parti de ses précieuses subventions publiques. « C'est un risque, mais ce n'est pas sûr que la commission aille jusque-là. D'autant que les comptes ont déjà été validés », nuance le spécialiste de droit électoral. ■

matmut



Assurance vie

OFFRE
LIMITÉE
5%
taux boosté*

Et si votre
épargne prenait
un coup de **boost**
sans coup de stress ?

À la Matmut, vous profitez d'un taux boosté*
à 5% sur votre assurance vie.
Et ça c'est plus juste pour tous.



matmut.fr

* Valable en 2025, pour les versements initiaux et complémentaires (hors versements programmés) effectués sur votre contrat d'assurance vie Matmut Vie Epargne entre le 01/04/2025 et le 30/06/2025, au prorata temporis de la durée d'investissement. Taux de rendement de 5% net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux. Offre soumise à conditions. Conditions détaillées de l'offre disponibles en agence et sur matmut.fr. Support non contractuel à caractère publicitaire. Matmut Vie Epargne est un contrat d'assurance vie assuré par Matmut Vie. Matmut Vie - Société Anonyme au capital de 35 887 500 € - Entreprise régie par le Code des Assurances - 66 rue de Sotteville 76100 Rouen - 344 898 358 RCS Rouen - et distribué par Matmut. Matmut - Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, immatriculée au RCS de Rouen n°775 701 477. Entreprise régie par le Code des Assurances, 66 rue de Sotteville 76100 Rouen. Annonce Presse Assurance Vie 04/25. Saatchi & Saatchi.
Label d'Excellence 2025 attribué par les experts indépendants des Dossiers de l'Épargne récompensant les meilleures offres du marché valable 1 an. Pour plus d'informations, consulter le site des Dossiers de l'Épargne sur www.lesdossiers.com.

Gérard Larcher : « Si la loi va trop loin, le législateur doit pouvoir la corriger »

Emmanuel Galiero

Méfiant à l'égard des « lois de pulsion », le président LR du Sénat juge que l'on « peut se demander si nous ne sommes pas tombés dans une forme d'excès » en matière d'exigence d'exemplarité des politiques.

Gérard Larcher n'est pas insensible aux questions posées par la condamnation de Marine Le Pen. « Essayons de ne pas être uniquement dans la pulsion de la réaction politique, entre ceux qui la détestent et ceux qui l'aiment. Regardons au-delà car cette affaire ne concerne pas uniquement son cas personnel. Cette affaire nous rappelle la nécessité d'évaluer la loi », prévient d'emblée le président LR du Sénat, au surlendemain de la lourde peine prononcée contre la double finaliste de la présidentielle, jugée coupable de détournement de fonds publics dans l'affaire des assistants d'eurodéputés du Front devenu Rassemblement national.

Le président de la Chambre haute, qui veut observer la situation avec lucidité et vigilance, s'attache d'abord à rappeler la réalité législative. « Je ne mésestime pas les effets du jugement du tribunal correctionnel de Paris mais je ne suis pas "troublé". Au fond, la justice a appliqué les lois votées par les parlementaires et qui s'imposent à tous. C'est donc l'État de droit et j'y suis attaché naturellement. » L'élu de Rambouillet (Yvelines) note aussi que les faits reprochés à la nationaliste sont lourds et graves : « Ce n'est pas rien, dit-il, tout en lui reconnaissant la possibilité de faire appel. C'est son droit. »

Voilà pour les précautions d'usage. Reste que le président du Sénat est frappé par la hausse exponentielle du nombre de peines d'inéligibilité prononcées depuis la loi dite « Sapin 2 » (2016), relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie politique. Selon lui, les statistiques méritent réflexion. « En 2018, nous avions 440 peines d'inéligibilité prononcées contre 8857 en 2022! Nous ne sommes pas dans l'épaisseur du trait. Ces données interrogent. On peut se demander si nous ne sommes pas tombés dans une forme d'excès alors que ce qui était visé était la santé et la transparence de la démocratie. L'objet a-t-il bien été atteint? Cette loi est-elle bien proportionnée à l'objectif visé? C'est pour cela que pour moi, huit ans après l'adoption de ce texte, la situation mérite une évaluation de la loi. » Puis d'ajouter : « La justice applique les lois votées mais quand vous empêchez certains élus de participer à la vie démocratique d'un pays, vous posez aussi une question qui n'est pas secondaire. Si la loi va trop loin, le législateur doit pouvoir la corriger. »

Pour Gérard Larcher, si la confiance en la justice reste un « pilier » de l'État de droit, on ne peut pas être sourd aux conséquences de certaines décisions sur la vie politique du pays, notamment dans la perspective de l'élection présidentielle. En l'occurrence, il n'a pas le sentiment que le jugement dans le

procès du FN soit l'illustration d'une violation de l'État de droit mais il ne veut pas sous-estimer la réalité de son impact sur la vie politique française. « Celui qui dirait que cela n'aurait aucune incidence se trompe lourdement », insiste-t-il, avant d'ajouter : « Bien sûr, il ne faut pas le nier, cette exécution provisoire déroge au principe de l'appel suspensif mais je rappelle que celle-ci a été mise en place pour prévenir la récidive et protéger la société. »

« Regarder les choses avec recul »

Plusieurs pistes de réflexion sont d'ores et déjà sur la table au Palais du Luxembourg, notamment depuis un rapport du 7 mai 2024, intitulé « Vingt propositions d'évolution institutionnelle ». Le groupe de travail du Sénat, piloté par François-Noël Buffet avant qu'il ne devienne ministre, y soulignait par exemple la nécessité de « renforcer » la protection des élus face aux « menaces ou accidents subis lors de l'exercice de leur fonction », qu'ils soient membres ou non de la majorité. Le sujet est d'une autre nature que le cas Le Pen, mais les sénateurs se sont interrogés sur les moyens de ne pas restreindre la capacité des personnes politiquement exposées. Par exemple, ils estiment qu'un membre d'exécutif local doit pouvoir jouir de la protection fonctionnelle en cas de poursuites civiles ou pénales.



« C'est le rôle du Parlement d'évaluer », explique Gérard Larcher, président du Sénat (ici, dans son bureau, le 9 septembre 2024).

SEBASTIEN SORIANO / LE FIGARO

Si la porte semble ouverte à une révision de la loi du côté de l'Assemblée, où Eric Ciotti fait partie des plus virulents sur le sujet, Gérard Larcher se montre plus prudent. « Attention aux lois de pulsion! Nous en avons déjà fait

en 2017 et je ne suis pas certain que "Sapin 2", n'ait pas été votée dans les mêmes conditions. Il faut essayer de regarder les choses avec recul, engager une évaluation de la loi et remplir notre mission de contrôle parlementaire », préconise-t-il. Pour le président du Sénat, les textes adoptés à la fin du quinquennat Hollande et au début de la présidence Macron ont certes changé le « paradigme » en matière pénale mais, dans le contexte actuel, il souhaite que les sénateurs s'extraitent du

L'exécution provisoire, ce grain de sable de l'appel et de la cassation

Paule Gonzalès

■ Un arrêt d'appel à l'été 2026

Une promesse. Celle de la cour d'appel de Paris de rendre, « à l'été 2026 », son arrêt concernant l'affaire des attachés parlementaires européens du Rassemblement national. « L'été, c'est long... », prévient un haut magistrat. Ceux qui espéraient une réponse en juin pourraient être déçus car ce sera plutôt « entre juillet, août et septembre 2026 », esquisse Marie-Suzanne Le Quéau, procureur général de la cour d'appel de Paris, qui est à la manœuvre de l'audience de ce procès. La magistrate a peu goûté que certains esprits chagrins accusent la cour d'appel de presser le pas, sous l'injonction du garde des Sceaux qui a demandé mercredi, dans l'Hémicycle, que l'affaire en appel « soit jugée dans des délais raisonnables ». « Il faut distinguer la parole politique de la parole judiciaire, insiste Marie-Suzanne Le Quéau. Notre chambre économique et financière est à deux ans de délais pour le droit commun de ses affaires : nous avons chaque année 600 dossiers qui entrent, 600 qui sortent et autant en stock. Par ailleurs, cette chambre gère annuellement 19 procès hors norme. Enfin, dans cette matière, on totalise 98 % d'appel. Vous comprenez donc que c'est plusieurs mois en amont du procès de première instance que nous réfléchissons à l'audience. Souvent dès la citation à comparaître. Nous avons donc laissé en blanc ce premier semestre 2026. Bien entendu, l'anticipation est primordiale pour que ces affaires se déroulent dans des conditions sereines. » Il faudra attendre la fin du délai d'appel pour que, en concertation avec le siège, la date du procès soit fixée. Mercredi à midi, le parquet général comptait sept appelants. Plus il y aura de prévenus, plus cela sera compliqué à organiser. Désormais, la cour d'appel entre dans la mécanique subtile de l'audience. « Nous devons savoir qui seront les magistrats qui siègent, estimer avec eux le temps de jugement, celui de rédaction,

vérifier la disponibilité des avocats, définir la salle d'audience en fonction du nombre de prévenus. Et, à partir de là, établir un rétroplanning », poursuit la procureur générale. « À Paris, l'audience est si complexe que ce n'est pas le greffe mais un magistrat qui s'en charge », souligne ce bon connaisseur de la cour. Celle-ci « n'est pas déconnectée du monde dans lequel elle vit. Et les grands dossiers médiatiques en font partie, comme le terrorisme et quelques dossiers de criminalité organisée ».

■ Le principe de l'exécution provisoire

C'est un puits juridique sans fond depuis que Marine Le Pen y a été soumise par le jugement du 31 mars. Ce dispositif, qui consiste à exécuter la peine dès le prononcé du jugement, a ses chicanes que l'on ignorait jusque-là. Pourtant, « il est aussi vieux que le code d'instruction criminelle qui date de 1808 et son usage assez simple », rappelle Louis Boré, avocat au Conseil et grand spécialiste de La Cassation pénale, titre de son livre, cité mercredi par Le Canard enchaîné.

Jusque-là, on avait bien compris que l'exécution provisoire permettait, au civil, de régler une situation d'urgence, comme des dommages et intérêts, et « au pénal, d'éviter, pendant les recours justement, que de dangereux délinquants condamnés à de la prison ferme avec mandat de dépôt ne puissent être libérés pendant leurs recours. Un dispositif lié à des mesures de sécurité et ne pouvant être considéré comme une sanction », souligne encore Louis Boré. Pour la contourner, les malfrats n'ont d'autres solutions que déposer devant la chambre de l'instruction des demandes de mise en liberté rarement accordées.

Le XX^e siècle passant, les premières affaires politico-financières devenant légion à la fin des années 1980, l'exécution provisoire s'est peu à peu étendue à toutes peines, dites accessoires et complémentaires. Autrement dit, des peines non liées à de la prison ferme. Après ce glissement s'est ensuivi un autre. « Celui de faire changer de nature l'exécution

provisoire pour en faire une sanction à part entière, à mesure que le droit pénal s'est durci. Ce qu'il ne cesse de faire », souligne l'avocat au Conseil. On pourrait dire qu'elle est même un multiplicateur de la peine et qu'elle a ainsi dopé la peine d'inéligibilité de Marine Le Pen. Car tant que court l'exécution provisoire, l'inéligibilité court aussi.

■ Un verrou pour la candidature à l'élection présidentielle

Il y a encore deux jours, la stratégie judiciaire de Marine Le Pen se jouait en deux temps. D'abord faire appel. Au mieux pour obtenir la relaxe - ce qui pourrait d'ailleurs soulever un pourvoi en cassation de la part du parquet de Paris. Au moins mauvais pour alléger le niveau de ses différentes peines, à commencer par celle d'inéligibilité, et pour supprimer son exécution provisoire. Deux facteurs qui pèsent sur sa candidature à l'élection présidentielle. Deuxième temps : faire un pourvoi en cassation. En principe, grâce à la promesse de célérité des magistrats, l'appel pourrait être bouclé au cours de l'été 2026 et Christophe Soulard, premier président de la Cour de cassation, a affirmé mercredi qu'il était « possible » pour la Cour de cassation de boucler un pourvoi dans un délai de six à neuf mois, si nécessaire. La femme politique du Rassemblement national est devant plusieurs cas de figure, qui virent parfois au casse-tête chinois, d'autant que tout se joue à la semaine près.

Si la cour d'appel maintient l'étendue de l'inéligibilité et l'exécution provisoire, il y a peu de chances que la Cassation sauve sa candidature à l'élection présidentielle. Mais ne pas déposer de pourvoi la condamne à une inéligibilité dès l'été 2026 et à l'impossibilité d'être candidate.

En revanche, si la cour d'appel baisse à dix-huit mois l'inéligibilité tout en conservant l'exécution provisoire, Marine Le Pen n'aurait quasiment pas intérêt à se pourvoir en cassation puisque, depuis le 31 mars 2025, l'exécution provisoire la purge chaque mois qui

passé. À la fin de l'été 2026, il ne manquera que quelques mois avant que Marine Le Pen ne puisse renouer avec son destin politique. À ceci près qu'elle sera toujours condamnée à une peine de prison ferme pour détournement de fonds publics.

■ La jurisprudence surprise de la Cour de cassation

La solution médiane, celle qui consisterait à maintenir l'inéligibilité tout en faisant sauter l'exécution provisoire, relève du supplice chinois pour Marine Le Pen et ses avocats. Surtout depuis que la dernière édition du *Canard enchaîné* a pointé une nouvelle chausse-trappe dans ce parcours du combattant judiciaire : deux arrêts oubliés de la Cour de cassation datant de 1993 et de 2014 jouent avec l'exécution provisoire. Les deux décisions disposent que le pourvoi en cassation gèle ou paralyse les arrêts d'appel. De sorte que continuent de courir le jugement de première instance et son exécution provisoire. « Compte tenu de l'effet suspensif du pourvoi en cassation, ce délai d'épreuve continue à courir, bien que la cour d'appel n'ait pas maintenu l'exécution provisoire prononcée par les premiers juges, jusqu'à ce que son arrêt devienne définitif par le rejet du pourvoi dont il a fait l'objet », affirme l'arrêt du 28 septembre 1993. Louis Boré, qui y consacre une analyse dans son ouvrage, critique cette interprétation du droit. Pour le juriste, « le jugement d'appel se substitue purement et simplement au jugement de première instance. C'est comme si ce dernier n'existait pas. Mais la Cour de cassation n'a jamais eu l'occasion de revenir sur ces décisions ».

Concrètement, cela signifie que Marine Le Pen continuerait d'être inéligible durant toute la procédure de cassation et ne pourrait être candidate. En interne, on note que « ces deux dossiers ne concernent que le cas du sursis avec mise à l'épreuve. C'est donc une situation différente de celle que présente le dossier de Mme Le Pen. Il n'est pas possible pour la Cour à ce stade de se prononcer sur

l'exécution provisoire dans un autre cas de figure. » « Sauf que, fait remarquer Louis Boré, leur raisonnement vaut en soi pour tous les arrêts d'appel. »

La tentative de certains de limiter le champ de cette jurisprudence, témoigne de la gêne de la Cour de cassation face à ces arrêts. « Et il est peu probable que, d'ici à 2026, elle ait l'occasion de les préciser ou de faire un revirement de jurisprudence, car ce n'est pas tous les jours que cette situation se présente », souligne l'avocat au Conseil. Dès lors, Marine Le Pen ne peut anticiper ce qui lui sera appliqué comme régime quand elle sera en cassation.

■ « Rescrit » et loi Ciotti

Aussi, du côté des avocats de Marine Le Pen on tente des biais. On imagine un « rescrit » ou plutôt une demande d'avis préjudiciel que pourrait éventuellement transmettre la cour d'appel à la Cour de cassation pour éclaircir sa propre jurisprudence. Mais, pour contourner la peine d'inéligibilité frappée d'exécution provisoire, le Rassemblement national compte surtout sur le vote, avant 2026, de la loi Ciotti qui entend interdire que les peines d'inéligibilité soient soumises à l'exécution provisoire. L'avantage de cette loi de procédure, c'est qu'elle s'appliquerait aux affaires en cours et donc gèlerait la possibilité pour la cour d'appel de confirmer l'exécution provisoire de l'inéligibilité. Dans le même temps, le législateur pourrait également régler la jurisprudence incertaine de la Cour de cassation.

■ Mais après...

Une fois que tous les recours seront épuisés, Marine Le Pen ira sans doute devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), celle-là même qu'elle a tant critiquée. Elle a également annoncé vouloir aller devant le Conseil constitutionnel. Encore faudrait-il pour cela pouvoir créer un contentieux, en visant précisément un article inconstitutionnel. Ce qui ne sera pas évident. ■



brouhaha politique d'une affaire « très médiatisée » pour mieux examiner les conséquences de ces deux lois et du mécanisme de l'exécution provisoire de la peine d'inéligibilité, notamment sur la présomption d'innocence. Il juge important de vérifier « l'équilibre » entre la liberté de concourir à une élection et la prévention de la récidive et de l'ordre public. « C'est le rôle du Parlement d'évaluer. J'ai bien entendu l'argument du risque majeur lié à l'ordre public invoqué par le tri-

bunal. C'est un argument que l'on peut discuter », juge-t-il, sans être capable de dire aujourd'hui si une modification de la loi par le Parlement parviendrait à trouver une majorité : « Tout dépendra de l'analyse et de l'évaluation. »

Dimanche, le président du Sénat ne participera évidemment pas au rassemblement organisé par le Rassemblement national à Paris. « Le rôle des parlementaires est d'évaluer les lois et le droit de manifester existe dans notre

pays, mais il doit rester impérativement dans un contexte d'ordre et de respect des principes de la République, dont la séparation des pouvoirs. Car quelle que soit la raison, il est inacceptable que des magistrats ou des élus soient menacés dans notre pays », tranche-t-il. Alors que ce week-end pourrait virer à l'affrontement à distance, avec Gabriel Attal qui tiendra meeting de son côté, tandis que les forces de gauche discutent entre elles d'une possible « contre-manifestation ». ■



CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME TABARD

Pour Marine Le Pen, quel usage du délai d'ici à l'appel en 2026?

Lundi, le jugement du Tribunal de Paris fut un choc pour Marine Le Pen. D'autant plus brutal qu'elle n'avait pas voulu anticiper l'hypothèse d'une inéligibilité avec exécution provisoire qui lui pendait pourtant au nez. Mardi, l'annonce d'une décision de la cour d'appel à l'été 2026 fut une autre surprise pour elle. Mais heureuse celle-là. Son avocat va un peu vite en besogne en parlant d'un « désaveu » de la décision en première instance, car rien ne dit que l'appel infirmera les condamnations prononcées. Cette annonce n'en est pas moins significative.

À défaut d'un « désaveu », elle est un aveu : celui d'un malaise face aux conséquences politiques du jugement. Personne n'imaginait que la cour d'appel s'exprimerait si rapidement et qu'elle s'engagerait aussi précisément sur un calendrier. S'il a fallu parler vite et fixer une échéance inhabituellement rapprochée, c'est bien en raison de la conscience d'un problème posé par l'interdiction faite à Marine Le Pen de se présenter en 2027. La juridiction a implicitement admis qu'un risque de « trouble à l'ordre public » - motif invoqué pour décider de la fameuse exécution provisoire - serait plus grand encore si l'élue condamnée en première instance n'avait pas au moins une seconde chance, suffisamment en amont de l'élection présidentielle.

Cela a des conséquences pour la patronne des députés du Rassemblement national. La première est relative à son calendrier politique. Elle a un an devant elle. Le caractère de couperet du jugement de lundi l'obligeait à mettre en place un nouveau dispositif. En clair à officialiser le passage de témoin à Jordan Bardella. Ce qui, par ricochet, aurait soulevé la question de sa place personnelle dans la campagne à venir. Maintenant que la cour d'appel a fixé un

Écoutez
Guillaume Tabard
à 8h10
dans la Matinale
de David Abiker
avec LE FIGARO



horizon précis, cette question-là peut-être renvoyée à plus tard. Jusqu'à l'été 2026, Marine Le Pen peut continuer à parler et à agir comme si elle restait la « candidate naturelle » de son camp. Et si son inéligibilité était alors confirmée, on resterait, à neuf mois du scrutin, dans un calendrier classique et commun à tous les partis pour la désignation d'un candidat à l'Élysée.

La seconde conséquence se situe sur le terrain judiciaire. Aujourd'hui, l'ex-députée européenne est dans la mobilisation de l'opinion. Interview sur TF1 puis dans *Le Parisien*, manifestation dimanche à Paris : le temps est à l'indignation et à la dénonciation. Il s'agit d'installer l'idée d'une injustice subie, donc d'une justice partielle. L'objectif principal de Marine Le Pen n'est pas de mobiliser politiquement les siens, mais de convaincre juridiquement la cour d'appel de ne pas lui barrer la route de l'Élysée. Est-ce compatible avec un durcissement du ton envers la justice ? Et le maintien sans la moindre inflexion d'une stratégie de défense consistant à ne pas reconnaître une quelconque faute ou même erreur ? Or c'est bien ce refus qui a conduit les juges à décider l'exécution provisoire. Au motif qu'une faute non reconnue peut être répétée. Y renonceront-ils, sans l'amorce d'un changement de discours ? Marine Le Pen a un an pour gérer ce répit dont elle dispose jusqu'à l'appel. ■

L'ÉVÈNEMENT



Jeudi 3 avril
en direct après
le journal de 20h
sur France 2

En streaming
sur la plateforme

Invité :
Bruno Retailleau
ministre
de l'Intérieur

Adam Arroudj Alger

Selon plusieurs sources proches du dossier, ce recours ne devrait pas compromettre une possible grâce du président Tebboune.

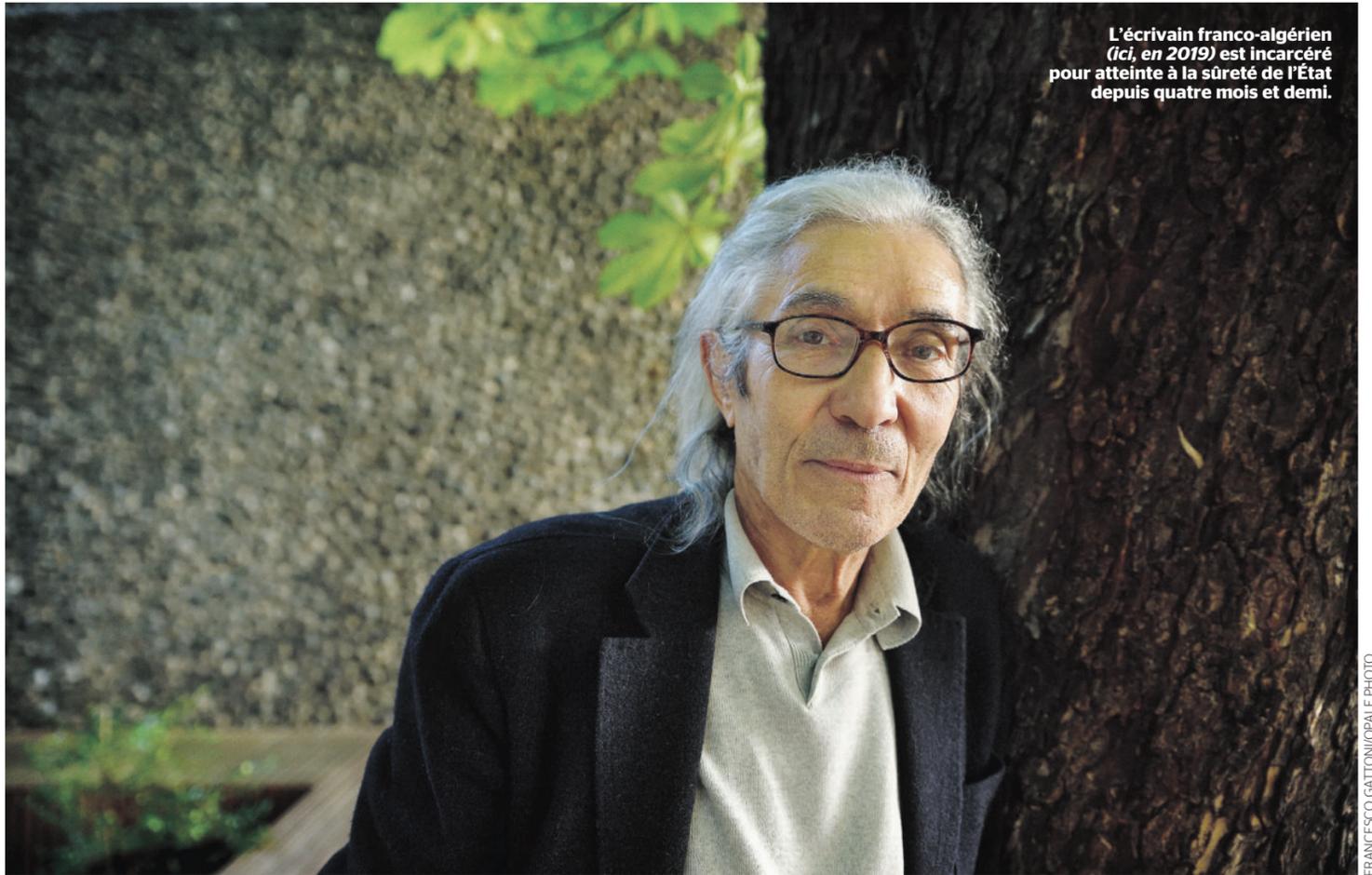
La libération de Boualem Sansal ne serait plus qu'une « question de temps », assurent plusieurs sources algériennes proches du dossier, qui expliquent qu'« avec ou sans jugement en appel » la décision « a été prise en plus haut lieu ». L'appel interjeté par l'écrivain franco-algérien, détenu en Algérie depuis le 16 novembre, de sa condamnation le 27 mars à 5 ans de prison ferme et 500 000 dinars d'amende (environ 3 500 euros), ne devrait donc rien changer. Selon Mohammed Baghdad, le bâtonnier d'Alger, le parquet, qui avait requis 10 ans de prison et une amende de 1 million de dinars (environ 7 000 euros), a aussi fait appel.

« En introduisant un appel, Boualem Sansal signifie qu'il conteste sa condamnation après avoir nié les faits lors de son procès. Il complique ainsi la tâche de ceux qui appellent le président Tebboune à lui accorder la grâce », juge le site d'informations TSA.

Trois scénarios sont en réalité possibles. Après l'examen de l'appel, « qui devrait intervenir d'ici 15 à 21 jours », selon une source judiciaire, soit la condamnation est encore allégée, « pour passer d'une peine de prison ferme à une peine de sursis », et, dans ce cas, Boualem Sansal, 80 ans, serait libéré. Soit le juge maintient une condamnation à de la prison ferme, laissant Abdelmadjid Tebboune intervenir en décidant d'une grâce.

« Ce n'est pas Bruno Retailleau qu'il faudra remercier »

Le quotidien *El Khabar* rappelle que « la législation algérienne n'autorise l'octroi d'une grâce qu'après l'épuisement de toutes les voies de recours et la confirmation définitive du jugement », mais plusieurs juristes indiquent qu'une grâce présidentielle peut intervenir dans n'importe quel contexte. C'est le troisième scénario : « Il peut y avoir désistement de part et d'autre », a précisé le bâtonnier d'Alger. « L'affaire peut être jugée rapidement par Abdelmadjid Tebboune, « souverain dans ses décisions ».



L'écrivain franco-algérien (ici, en 2019) est incarcéré pour atteinte à la sûreté de l'État depuis quatre mois et demi.

FRANCESCO GATTONI/OPALE PHOTO

Boualem Sansal fait appel de sa condamnation en Algérie

Boualem Sansal « a passé six mois en prison, c'est trop pour lui, je le dis et je le répète, j'espère de tout mon cœur qu'il soit gracié et qu'il revienne au moins retrouver son épouse, qui elle-même est souffrante », a plaidé Chems-Eddine Hafiz, recteur de la grande mosquée de Paris, il y a quelques jours à l'antenne de Sud Radio. Quand l'ex-avocat, que l'on dit proche du chef de l'État algérien et à qui l'on prête un statut d'ambassadeur depuis le rappel de Saïd Moussi en juillet dernier, explique que, selon lui, « le président de la République

va décider de sa grâce », les mots sonnent forcément comme étant lourds de messages.

Selon le communiqué conjoint, publié lundi après l'entretien téléphonique entre Macron et Tebboune, le chef de l'État français a « réitéré sa confiance dans la clairvoyance » de son homologue et « appelé à un geste de clémence et d'humanité » à l'égard de Boualem Sansal.

Signe que l'heure est à l'apaisement, les médias algériens volontiers féroces, ont salué, à l'instar de *L'Expression*, « le respect total de la souveraineté de la justice

algérienne » par Emmanuel Macron et reconnu que le Quai d'Orsay avait « choisi les mots qu'il faut » après la condamnation de Sansal.

Si libération il y a, « ce n'est pas Bruno Retailleau qu'il faudra remercier », ricane-t-on du côté algérien en s'amusant des dernières remarques des proches du ministre de l'Intérieur, qui voient dans le rapprochement entre Paris et Alger le résultat du rapport de force instauré par la menace de la « riposte graduée ».

Du côté français des négociations, si l'on estime que « cette récupération

par l'Intérieur était « prévisible », on assure : « Retailleau n'y est pour rien, son intransigeance a même failli torpiller » le très fragile ballet diplomatique qui se danse en coulisses depuis trois mois et qui s'est intensifié la semaine dernière avec la visite des conseillers diplomatiques d'Emmanuel Macron à Alger, au cours de laquelle le sujet « Sansal » n'aurait pas été évoqué. Du côté algérien, on assure que « la tonalité trouvée » entre les deux parties « est la bonne », et que Paris « n'a pas à s'inquiéter ». ■

À deux ans de la présidentielle, François Ruffin part en campagne

Richard Flurin

Le député, désormais émancipé de son mentor Jean-Luc Mélenchon, s'est lancé dans la course en rudoyant le RN, grand favori du scrutin.

Il ne s'en cache plus. François Ruffin est candidat à la prochaine élection présidentielle et l'a fait savoir aux plus de mille personnes – selon les organisateurs – venues l'écouter à Montreuil (Seine-Saint-Denis) pour un meeting haut en couleur. « Nous avons deux ans jusqu'en avril 2027, a-t-il déclaré derrière son pupitre. Il nous faut rebâtir cette force qui rassemble. Le moment venu, je ne me cacherai pas derrière mon petit doigt avec des « on verra ». Est-ce que je suis sur les rangs ? Évidemment, évidemment ! » Des mots qui ont enthousiasmé le public, qui s'est mis à scander des « François, président ! ». « Il va y avoir des étapes avant cela », a prévenu le député de gauche radicale, qui a enjoint dans une anaphore : « Partons en campagne ! »

La date du meeting n'a pas été choisie au hasard. Ce premier rassemblement est volontairement intervenu au lendemain de la condamnation de Marine Le Pen à une peine d'inéligibilité avec exécution immédiate ; une décision de

justice qui rebat les cartes du jeu politique et inaugure, par la force des choses, la campagne de 2027. François Ruffin ne s'est de surcroît jamais caché de vouloir reconquérir l'électorat historique de la gauche passé au Rassemblement national et constitutif du large socle du parti mariniste, qui est encore testé autour de 35 % dans des récents sondages d'intentions de vote.

C'est même cette visée politique qui explique la rupture du député de la Somme avec son mentor en politique, Jean-Luc Mélenchon, l'été dernier. Le triple candidat à l'élection présidentielle mise sur la mobilisation de ce qu'il appelle la « nouvelle France », constituée d'une partie de la jeunesse et des habitants des quartiers populaires issus de l'immigration, tandis que François Ruffin l'accuse de « découper la France en segments », défendant pour sa part « l'unité du pays ». D'où le nom de son initiative, « Notre France », tout en contraste avec la « nouvelle France ».

Au cours d'une longue prise de parole à bâtons rompus, le désormais candidat à la présidentielle s'en est pris vertement à Marine Le Pen et à son dauphin, Jordan Bardella. Montrant ostensiblement les 150 pages imprimées du délibéré qui condamne le RN et une vingtaine de ses membres, François Ruffin a appelé à « leur faire baisser la tête », tandis que ses équipes ont déjà placardé en circonscription des écriteaux « Condamnés ! » sur les nombreuses affiches du parti à la flamme. « J'ai vu des caristes virés pour un crayon de papier, une mère de famille menottée au tribunal pour des tranches de jambon. Et Mme Le Pen serait intouchable ? Pour les millions détournés, ma pitié sera limitée », a-t-il tonné sous un tonnerre d'applaudissements. Après quoi, il a fait huer le livre écrit par Jordan Bardella, qu'il s'est attaché à descendre en flèche.

Sa diatribe contre « la faillite des élites » et « le système », dont il entend se « débarrasser », a également visé Richard Ferrand, nommé en février à la présidence du Conseil constitutionnel sur proposition du président de la République. Ce dernier, dépeint en « roi Macron », n'a pas non plus échappé aux attaques, tout comme le milliardaire Bernard Arnault, tous deux ennemis obsessionnels de l'ancien Insoumis. Dans un décor bleu-blanc-rouge, il a défendu une France « black-blanc-beur ». Vilipendant les contrôles d'identité, qu'il souhaite abolir. Célébrant les mariages mixtes, dont la France est « championne ». Remerciant les mères de famille voilées qui accompagnent les sorties scolaires.

Comme il en a pris l'habitude, François Ruffin a agrémenté son propos de traits d'humour. Notamment lorsqu'il a cité la centaine d'entrepreneurs français qui ont signé en janvier une tribune pour que leurs héritages soient davantage taxés. « Tous les millionnaires ne nagent pas comme des requins dans les eaux froides du calcul égoïste », a-t-il soutenu sous les acclamations. Et de constater : « Si j'avais su que je ferais un jour applaudir un millionnaire ! »

Il semblerait qu'il faille encore attendre, cependant, pour en savoir plus sur les rouages de l'organisation politique derrière cette candidature. François



BASTIEN ANDREZ / HANS LUCAS VIA AFP

Pour vaincre le RN, installé dans le paysage depuis quarante ans, il ne faut pas de la magie, il faut une stratégie, qui passe d'abord par l'unité

François Ruffin Député de la Somme

Ruffin promet qu'il s'entoure, phosphore, coalesce, mais n'a pas fait d'annonce tangible mardi soir devant ses ouailles : ni sur la montée en puissance de son petit parti, Picardie Debout ! (qui se prépare), ni sur sa stratégie pour s'imposer dans une gauche aux ambitions prolifiques (une primaire peut-être ?). Tout juste a-t-on compris le besoin d'« unité », un mot rabâché sur la scène de La Marbrerie de Montreuil par François Ruffin et ceux qui l'ont précédé à la tribune. « Pour vaincre le RN, installé dans le paysage depuis quarante ans, il ne faut pas de la magie, il faut une stratégie, qui passe d'abord par l'unité », a expliqué le Picard. Il pense être à la bonne place pour l'incarner, entre ce qu'il a appelé les « trop fous » (comprendre LFI) et les « trop mous » (comprendre les sociaux-démocrates).

François Ruffin peut se targuer d'avoir posé mardi soir les premières pierres, en réunissant autour de lui quelques élus communistes (Nicolas Sansu, Patrice Bessac), écologistes (Karima Delli, Sophie Taillé-Polian) et socialistes (les députés Pierrick Courbon, Paul Christophle et Peïo Dufau, le sénateur Rémi Cardon, le président du département de Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel). Pour consolider cette base, le député multipliera les meetings dans les prochains mois. « On va faire le tour du pays pour lever une force, lever de l'énergie. Ensuite, on se retrouvera à nouveau à Paris, on sera dix fois plus forts, cent fois plus forts, et on obtiendra l'unité pas seulement des partis, mais l'unité du pays », a-t-il lancé à la foule de militants en forme de promesse. ■

7H-9H
EUROPE 1 MATIN
Dimitri Pavlenko

Retrouvez l'Édito politique à 7h53 avec Alexis Brézet et Vincent Trémolet de Villers du Figaro



Europe 1
LA RADIO LIBRE



Investir en Ouzbékistan et en faveur du développement durable

Au rythme soutenu auquel se développe l'économie mondiale actuellement, l'Ouzbékistan fait figure de modèle de croissance continue et d'innovation : un marché offrant stabilité financière, répartition équitable des ressources, taux de chômage faible et climat d'affaires favorable aux investissements.

Le tout premier sommet entre l'Union européenne et l'Asie centrale, qui s'ouvre aujourd'hui (jeudi) dans la ville ouzbek historique de Samarkand, témoigne de l'intérêt géopolitique des pays européens pour une intensification du dialogue bilatéral et pour la coopération régionale dans cette zone encore inexploitée. Le président du Conseil européen, António Costa, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, sont les hôtes du président de l'Ouzbékistan, Shavkat Mirziyoyev, au côté d'autres dirigeants régionaux. L'Ouzbékistan est au cœur d'un incroyable faisceau de possibilités de croissance durable.

Fort de son ambitieuse stratégie nationale de développement – Ouzbékistan 2030 –, le pays vise à élever sa capacité économique et son développement au niveau d'un statut moyen supérieur d'ici à la fin de la décennie. Il s'agit d'une vision s'appuyant sur un élargissement des possibilités offertes aux citoyens, la recherche d'une croissance économique durable, la protection de l'environnement et l'amélioration de services publics adaptés aux besoins des gens.



Monument de l'Indépendance, parc "Yangi O'zbekiston", région de Tachkent, Ouzbékistan.



Discours du Président de la République d'Ouzbékistan Son Excellence Chavkat Mirziyoyev, lors de l'ouverture du Forum international d'investissement de Tachkent, 2024.

Renforcement des partenariats internationaux

Le lien économique et social qui unit la France et l'Ouzbékistan s'est développé à un rythme soutenu ces dernières années.

Les exemples de collaboration entre les deux pays atteignent de nouveaux sommets, illustrés par la signature du Programme de coopération stratégique en début d'année. Doté d'un financement de plus d'un milliard d'euros, ce programme cible des secteurs clés mutuellement bénéfiques tels que l'agriculture, l'énergie, l'économie verte, le développement urbain, l'alimentation en eau, la banque, la finance et les transports.

Aujourd'hui, de grandes entreprises multinationales françaises telles que Veolia et Alstom contribuent activement au développement de l'Ouzbékistan.

Veolia participe actuellement à la

modernisation du système de chauffage de la métropole de Tashkent avec pour objectif central de réduire la consommation et les substances polluantes, de préserver d'importantes ressources et d'éliminer les émissions de carbone. Il s'agit là d'initiatives débouchant sur une croissance durable réelle : le projet est structuré de façon à économiser 9,2 milliards de m³ de gaz naturel, 3,1 milliard de kWh d'électricité et 1,1 milliard de m³ d'eau potable, ce qui au total permettra d'économiser 13,6 billions de soums.

Dans un autre domaine, Alstom est sur le point d'investir dans l'infrastructure du nouveau tram de l'Ouzbékistan, tandis que le groupe industriel français Montagne et Neige Développement prévoit d'aménager le site montagneux de Chimgan avec des installations 4 saisons destinées aux touristes locaux et étrangers, en vue de donner un élan supplémentaire au secteur touristique de l'Ouzbékistan en plein développement.

Macron lors de sa visite en novembre 2023, ajoutant ainsi à la consolidation des liens entre les deux pays.

A revêtu une importance singulière pour le développement du dialogue culturel franco-ouzbek, l'inauguration à Paris, par le président ouzbek Chavkat Mirziyoyev et le président français Emmanuel Macron, de deux expositions majeures consacrées à la richesse du patrimoine culturel de l'Ouzbékistan. La première, Splendeurs des oasis d'Ouzbékistan. Au carrefour des routes caravanières, s'est tenue au Louvre et abordait la période des Ve-VIe siècles avant J.-C. à l'époque de l'Empire timouride. La seconde, Sur les routes de Samarcande, merveilles de soie et d'or, a été organisée à l'Institut du monde arabe et présentait les œuvres du XIXe et du milieu du XXe siècle, notamment les chefs-d'œuvre de l'avant-garde du Turkestan en provenance des collections des musées d'État d'Ouzbékistan.

Dans la continuation de ces initiatives, lors de la visite d'État du président Chavkat Mirziyoyev en France, du 11 au 13 mars 2025, a été évoquée l'organisation à Paris d'une nouvelle exposition, consacrée à l'avant-garde de la collection du musée Igor-Savitski, ou musée d'Art de Noukous. Le projet est soutenu par les deux parties et constituera une nouvelle étape importante dans le renforcement des liens culturels entre l'Ouzbékistan et la France.

Zones économiques libres: moteurs de la croissance

Les zones économiques libres de l'Ouzbékistan (FEZs) sont la charnière qui permet d'attirer de nouveaux investissements et d'entraîner le développement économique. Ces zones offrent des avantages fiscaux et douaniers, ce qui crée un environnement favorable aux affaires pour les entreprises tant nationales qu'étrangères prêtes à procéder à des investissements clés.

Axées sur des secteurs tels que la production industrielle, les énergies renouvelables et les technologies respectueuses de l'environnement, ces FEZs facilitent la transition de l'Ouzbékistan vers une économie verte. En intégrant les technologies avancées et en collaborant avec des partenaires internationaux, le pays devient une destination recherchée pour les investisseurs en quête de croissance durable et de progrès technologiques.

En route vers un avenir prospère

Investir en Ouzbékistan aujourd'hui, c'est faire partie d'une économie dynamique qui façonne le futur grâce à l'innovation, la durabilité et la coopération internationale. Stratégiquement situé, fort de son climat d'affaires favorable et de son engagement en faveur du développement durable, le pays offre des possibilités de croissance et de réussite sans pareilles.

Échanges culturels et éducation

L'ouverture en 2015 de la première Alliance Française en Ouzbékistan, dans la capitale Tachkent, a marqué un pas vers un nouveau développement de la coopération bilatérale dans les domaines des échanges culturels et linguistiques. Une deuxième Alliance Française a été inaugurée à Samarkand par le Président français Emmanuel



Forum international d'investissement de Tachkent, 2024.

À l'Otan, les Européens se préparent à une rupture avec les États-Unis

Florentin Collomp Correspondant à Bruxelles

Alors que Trump remet en question l'article 5 et défend Poutine, les Européens cherchent à sauver l'Alliance, avec ou sans leur grand allié.

Avec ses allures de vaisseau spatial à la *Star Wars*, le siège de l'Otan, au nord de Bruxelles, à une encablure de l'aéroport Zaventem, est plongé sous une chape de plomb. Depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, il y règne une étrange atmosphère de sidération et de méfiance. Les Alliés pensaient avoir appris à canaliser l'aversion du président américain pour l'Alliance atlantique durant son premier mandat. Cette fois, ils sont sous le choc d'un sentiment de trahison. Voir le président du pays le plus important du club menacer quasi quotidiennement ses alliés - le Danemark, le Canada... - plutôt que ses ennemis défie le logiciel de l'organisation, fondée sur la solidarité. L'entendre défendre les positions de Vladimir Poutine, quand la raison d'être de l'Otan est de lutter contre la menace russe, interroge son existence même. Et lire les commentaires du secrétaire à la Défense Pete Hegseth sur une Europe « profiteuse » et « pathétique » dans les fuites d'une conversation entre hauts responsables américains sur la messagerie Signal confirme les soupçons d'un agenda visant en réalité à affaiblir le Vieux Continent.

Il y a un mois, Donald Trump remettait une nouvelle fois en question le principe de l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord, insinuant que les États-Unis ne viendraient pas en aide des alliés qui ne dépendent pas assez pour leur défense s'ils étaient attaqués. « Pensez-vous qu'ils vont venir nous protéger ? Je n'en suis pas sûr », injectait-il, visant la France en particulier. Or l'article 5, stipulant qu'une attaque contre un membre de l'alliance est une attaque contre tous, n'a été invoqué qu'une seule fois dans l'histoire :

par les États-Unis après les attentats du World Trade Center en 2001. Et la France avait été au rendez-vous en Afghanistan, où 90 de ses soldats ont perdu la vie. Sonné, le général britannique Richard Shirreff, ancien commandant suprême adjoint des forces alliées en Europe, en a conclu que « nous ne pouvons en aucun cas compter sur l'Amérique comme un allié ».

Dans l'immense hall de verre de l'Otan, vaste comme la cathédrale Notre-Dame, les uniformes des 32 alliés se croisent sous une lumière blafarde. Dans les étages des différents piliers, où travaillent les services opérationnels de l'Alliance et où sont logées les représentations nationales, les conversations se font inquiètes et prudentes. La Finlande et la Suède, qui ont enfin pris leurs quartiers dans une aile au nord du bâtiment après avoir été hébergées dans une annexe de l'autre côté de la route depuis leur adhésion en 2023 et 2024, s'interrogent. « Si Trump ne voit plus la Russie comme une menace, cela érode la confiance », résume un diplomate. Dans une organisation qui a l'obsession de la sécurité et fonctionne au consensus, on ne sait plus à qui se fier.

Les très nombreux Américains eux-mêmes, personnels civils et militaires de l'Otan, partagent sans forcément l'avouer l'inquiétude de leurs collègues européens et s'interrogent sur leur sort face à la cure d'austérité annoncée au Pentagone, qui vise même les hauts gradés. La représentante américaine de l'Administration Biden étant partie depuis des mois, on est dans l'interrègne. Le nouvel ambassadeur nommé par Donald Trump, Matthew Whitaker, un ancien juge, loyal, sans expérience de la défense ou des affaires étrangères, vient d'être confirmé par le Sénat. Lors de son audition, il a assuré que l'engagement de l'Administration Trump

dans l'Otan était « blindé ». Il n'empêche, personne ne peut désormais s'empêcher de se préparer à un retrait, brutal ou progressif, des Américains.

« Il y a eu des mots durs. Je sais que certains alliés de ce côté-ci de l'Atlantique sont inquiets quant à l'engagement américain à long terme dans l'Otan. Les Américains restent engagés dans l'Otan. Je suis absolument convaincu que cette alliance va durer avec les États-Unis »

Mark Rutte
Secrétaire général de l'Otan

Lors de la dernière réunion des ministres de la Défense, mi-février, le nouveau chef du Pentagone, Pete Hegseth, avait stupéfié ses homologues en reprenant à son compte devant eux toutes les demandes de Moscou sur une résolution de la guerre en Ukraine. Ces jeudi et vendredi, le Secrétaire d'État, Marco Rubio, participe à sa première réunion des ministres des Affaires étrangères, au lendemain de la guerre commerciale déclenchée par Donald Trump. Il est perçu comme un interlocuteur raisonnable pour faire passer des messages au président. L'idée est de lui faire comprendre que la brutalité de Trump a déjà eu des effets positifs sur la mobilisation des Européens, qui ont compris la nécessité d'un saut quantique dans le partage du fardeau de leur défense. Après avoir collectivement augmenté leurs budgets militaires de 30 % en deux ans, à 326 milliards d'euros en 2024

Sur le terrain de la « guerre cognitive », l'Alliance prépare sa riposte aux manipulations russes

Nicolas Barotte

A l'est, l'Otan surveille le renforcement des armées nationales, mais pas seulement. L'Alliance se préoccupe aussi du sentiment d'adhésion des sociétés à la défense collective et de la pénétration des « narratifs » russes. « On observe les vulnérabilités, les signes d'inquiétude ou de désamour », expliquait, il y a quelques jours, l'ancienne secrétaire générale adjointe chargée « de la diplomatie publique » Marie-Doha Besancenot. Depuis, elle a rejoint le Quai d'Orsay pour s'occuper de la lutte informationnelle. Récemment, la Bulgarie a mérité une opération particulière de ses services : le scepticisme à l'égard de l'Alliance y est plus fort qu'ailleurs, un tiers de l'opinion publique se considérant moins en sécurité au sein de l'Otan.

Ce sentiment ne doit pas être ignoré alors que la cohésion de l'Alliance est mise à l'épreuve, estime-t-on. « Nous avons produit avec des agences locales une miniserie documentaire pour rappeler l'histoire de l'Alliance et de la Bulgarie et rappeler que l'adhésion de Sofia a été un moment de fierté », raconte Marie-Doha Besancenot en exemple d'actions pour réagir « dans le champ des perceptions ». La campagne a-t-elle fonctionné ? L'impact a été jugé satisfaisant. Mais, dans le flux d'informations qui traverse les sociétés occidentales, ce n'est qu'une goutte d'eau.

L'Alliance atlantique dispose de peu de moyens pour façonner les opinions. De toute façon, ce n'est pas son rôle. Timidement, elle commence à réfléchir à utiliser des outils venus du marketing pour

cibler des audiences. Comme d'autres armées européennes, elle a aussi recours à des influenceurs pour relayer ses messages. De son côté, la Russie investit dans des canaux de propagande et de désinformation, s'appuie sur la technologie comme sur des relais, conçoit une stratégie d'ensemble pour exploiter toutes les fragilités des démocraties occidentales. Elle utilise du vrai pour répandre du faux, joue sur les peurs sociales. Même si les manipulations sont parfois maladroitement, elles sont sophistiquées. Moscou coordonne des opérations complexes via quatre types de « canaux » différents - officiels, sous contrôle étatique, liés à un État et alignés sur État - permettant de moduler les messages. Les attaques sont taillées « sur mesure » en fonction des États visés. La chaîne russe RT a ainsi ouvert une antenne en Serbie pour toucher les Balkans.

Une « guerre cognitive »

Depuis une dizaine d'années, les militaires ont désigné ce nouveau terrain de compétition comme une « guerre cognitive », celle qui vise les opinions et les mentalités, fondamentalement dissymétriques : les démocraties respectent des règles de droit et des principes de liberté d'expression que les régimes autoritaires ignorent. « La Russie a développé un concept qui s'appelle "le contrôle réflexif", qui consiste à faire porter à l'adversaire la responsabilité des actions, à faire porter à l'Otan la faute de l'extension du conflit », explique un haut gradé spécialiste de la guerre informationnelle.

Les puissances « révisionnistes » comme la Russie ou la Chine cherchent à contester l'ordre international et à im-

poser leur vision du monde. « Cette bataille se déroule en grande partie dans le domaine cognitif et informationnel, où la capacité à influencer les structures de la pensée humaine et la dimension mentale devient une ressource importante », estime Teija Tiilikainen, directrice du Centre d'excellence européen contre les menaces hybrides, dans un article pour le *Defence Horizon Journal*. La dialectique sert à convaincre de la supériorité d'un modèle de gouvernance sur un autre. Cette bataille pour la « légitimité » a aussi été identifiée comme un objectif par l'armée de terre française.

« La guerre cognitive est omniprésente », confie l'amiral Vandier, à la tête du commandement allié pour la transformation (ACT). Il a été chargé de réfléchir à la doctrine de l'Otan sur le sujet. « Chaque jour, nous sommes susceptibles de faire l'objet d'une attaque pour semer le trouble », poursuit-il. Chargé de l'innovation, ACT a doté les services de l'Alliance d'outils numériques pour cartographier et détecter des manœuvres qui ne relèvent pas du débat public propre à une démocratie, mais d'une amplification volontaire et malveillante. « Le premier enjeu est de pouvoir modéliser les attaques », poursuit l'amiral Vandier, pour objectiver l'opération adverse. Ces outils ont équipé une task force contre la désinformation et un « Rapid Response Group » chargé de partager l'information entre alliés. « Ensuite, il faut veiller à préserver la qualité décisionnelle au sein de l'Otan », ajoute le commandant d'ACT. Avant même d'être confronté au risque militaire, les dirigeants de l'Alliance doivent pouvoir rendre leurs arbitrages sans influence extérieure. ■



Le siège de l'Otan, à Bruxelles. Depuis la signature du traité de l'Atlantique Nord, après les attentats du World Trade Center en 2001.

(contre 886 milliards de dollars pour les États-Unis), il y a beaucoup d'argent sur la table. Le plan Réarmer l'Europe de la Commission européenne prévoit 800 milliards d'euros de dépenses supplémentaires, et ce ne serait qu'un début. Si Donald Trump exige 5 % du PIB, contre à peine 2 % l'an dernier en moyenne pour les Européens, une majorité d'entre eux est prête à aller vers les 3 %, et même au-delà. Ce nouvel objectif devrait être formalisé lors du sommet de l'Otan à La Haye, fin juin. Trump pourra choisir d'y voir le verre à moitié plein ou à moitié vide.

Comme le rappelle Muriel Domenech, représentante de la France à l'Otan jusqu'à l'été dernier, la priorité y est depuis longtemps de « garder les Américains à bord ». Les Européens sont en train de passer du déni au réalisme et se rallient aux positions longtemps défendues, seule contre tous,

par la France - qui s'efforce de ne pas en tirer de gloire. La crainte selon laquelle revendiquer une plus grande autonomie stratégique risquerait d'accélérer le pivot des Américains vers l'Asie s'efface. Face aux menaces de Trump d'annexion du Groenland, le Danemark est échaudé. Très atlantiste aussi, la Pologne se retrouve face à l'équation impossible d'avoir à choisir entre son alliance avec Washington et sa mobilisation face à la menace de Moscou. L'Italie, dans une position très inconfortable, ne pourra pas rester longtemps dans l'ambiguïté. Rome participe, du bout des lèvres, à toutes les réunions à 5, 15 ou 30 pays sur la recherche d'une solution européenne pour l'Ukraine.

Une Otan sans les États-Unis est déjà en train de s'esquisser à travers la « coalition de volontaires » menée par Londres et Paris sur les garanties de sécurité à l'Ukraine - un test grandeur

Turquie : un partenaire indispensable

Delphine Minoui
Correspondante à Istanbul

R ecep Tayyip Erdogan ne pouvait espérer meilleur calendrier. Trois jours avant qu'Ankara ne s'apprête à faire arrêter le maire d'Istanbul pour « corruption », le président turc recevait, le 16 mars, un appel de son homologue américain lui annonçant qu'il était disposé à lui vendre des chasseurs F-35 de dernière génération. La conversation, qualifiée de « géniale » et « transformationnelle » par l'envoyé spécial de Donald Trump, Steve Witkoff, a été ultérieurement rapportée lors d'une interview accordée à Fox TV.

En revanche, aucun commentaire ne fut fait sur l'incarcération d'Ekrem İm-

oglu, ou sur la répression des manifestations et l'arrestation de quelque 2000 personnes en quinze jours. Au contraire, le Département d'État se contente d'affirmer qu'il « ne commente pas les processus décisionnels internes d'un autre pays ». Autrement dit, Erdogan a les mains libres pour n'en faire qu'à sa guise. D'autant plus volontiers que le président de la première puissance mondiale, autrefois considérée comme une référence en matière de protection des droits humains, les bafoue dorénavant sans scrupule dans son propre pays.

En d'autres temps, la répression des voix démocratiques en Turquie aurait provoqué l'ire des chancelleries occidentales. On se souvient des manifestations de Gezi, en 2013, de l'incarcération de l'opposant kurde Selahattin Demir-



Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, lors d'une réunion du groupe parlementaire de son parti, le 26 mars, à Ankara. DEPO PHOTOS/SIPA USA VIA REUTERS



THOMAS TRUTSCHEL/MAGPHOTO/PHOTOTHEK VIA REUTERS CONNECT

L'article 5 n'a été invoqué qu'une seule fois dans l'histoire : par les États-Unis

nature de la nouvelle donne géopolitique. Il s'agit de dégager une convergence sur des objectifs stratégiques, avec ou sans le soutien de Washington, incertain à ce stade. Plusieurs alliés louent la force d'initiative franco-britannique et les annonces du futur chancelier allemand Friedrich Merz sur la défense. Le Canada serre les rangs avec les Européens. La Turquie s'implique à leurs côtés. Le secrétaire général de l'Otan, Mark Rutte, n'a pas hésité à prendre part à tous ces sommets informels sans son principal « actionnaire » américain. Même si, illustrant un grand écart très inconfortable, sa visite récente dans le Bureau ovale, où il a eu l'air de se laver les mains en riant des velléités agressives de Donald Trump sur le Groenland répétées devant lui, a fait grincer des dents.

« Il y a eu des mots durs. Je sais que certains alliés de ce côté-ci de l'Atlantique sont inquiets quant à l'engagement

américain à long terme dans l'Otan. Les Américains restent engagés dans l'Otan. Je suis absolument convaincu que cette alliance va durer avec les États-Unis », a assuré Mark Rutte, jeudi, à Bruxelles. Au siège de l'organisation, rien n'a formellement changé. On continue à faire des plans stratégiques et capacitaires ou à planifier des exercices militaires comme si de rien n'était. « Gérer la menace russe est notre travail quotidien », explique un diplomate. Les questions sur un désengagement américain ne se posent qu'en dehors du cadre officiel.

« L'hypothèse d'une forme de retrait américain est improbable et pas souhaitable mais elle n'est plus invraisemblable », prévenait récemment Camille Grand, ancien secrétaire général adjoint de l'Otan, chercheur au Conseil européen pour les relations internationales, lors d'une conférence à la Sorbonne sur ce thème. Un désengagement qui peut se produire de facto

par une réduction de la présence américaine, même sans décision politique tonitruante. « On ne peut pas exclure une rupture brutale. Même si ce n'est pas un découplage formel, on va entrer dans une dimension beaucoup plus complexe de coopération dans l'adversité », pronostique Fabrice Pothier, ancien de l'Otan et directeur général du cabinet de conseil Rasmussen Global. Selon la chaîne NBC, l'Administration Trump aurait soulevé l'idée de céder le poste de commandant suprême des forces alliées en Europe (Saceur), occupé par un Américain depuis soixante-quinze ans. Cela semblerait radical, vu que c'est lui qui contrôlait la dissuasion nucléaire américaine sur le Vieux Continent.

« On ne peut pas exclure une rupture brutale. Même si ce n'est pas un découplage formel, on va entrer dans une dimension beaucoup plus complexe de coopération dans l'adversité »

Fabrice Pothier Directeur général du cabinet Rasmussen Global

Pour les grands pays, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le défi consiste à prendre la mesure de ce que signifierait « devenir la cavalerie », selon l'expression de Camille Grand, à la place des États-Unis. Il ne faut pas oublier que 70 % des capacités de l'Otan viennent de ces derniers. Le sort

des 100 000 soldats postés en Europe n'est pas tranché. Les Européens doivent faire leur deuil d'une époque où ils faisaient davantage confiance aux Américains qu'à d'autres Européens pour mourir pour eux. Personne n'imagine pour autant à Bruxelles remplacer chaque homme, chaque tank, chaque avion américain. Il s'agit plutôt de redimensionner les forces en fonction des besoins - et des moyens - européens.

Si de nombreuses réflexions portent sur différentes architectures de sécurité, le consensus plaide pour essayer de sauver la structure de l'Otan, avec ses chaînes de commandement, ses plans capacitaires, son cadre d'interopérabilité pour différentes armées. C'est la glue qui fait tout fonctionner ensemble. Les Allemands entendent ressusciter la Communauté européenne de défense, morte-née. « On ne va pas tout recréer dans des Algeco à côté », plaisante un diplomate. La stratégie pour l'industrie de la défense esquissée par l'Union européenne se base sur les lacunes capacitaires existantes par rapport aux dépendances américaines. Les trous les plus criants se situent dans la logistique, le ravitaillement en vol, les moyens de transport stratégiques, la défense aérienne, la surveillance satellitaire. La faible épaisseur des armées conventionnelles est aussi une fragilité s'il fallait pouvoir durer dans le cas d'un conflit de haute intensité : la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne combinées ont moins de chars que la Pologne.

Ce sursaut pose la question qui dérange de la préférence européenne

pour les équipements. Treize pays européens ont acheté des F-35, un « talisman » de la protection américaine, selon Muriel Domenach. Mais, au vu des restrictions d'utilisation imposées par Washington, certains s'interrogent, à l'instar du Portugal, qui va rouvrir sa commande. La Pologne, de son côté, vient de signer un nouvel accord de coopération avec les États-Unis, même si elle a diversifié ses achats en Corée du Sud. Le risque serait de voir l'Otan utilisée comme monnaie d'échange, une centrale d'achat de matériels américains pour une Europe vassalisée. Mais l'attachement de Trump au complexe militaro-industriel n'est pas clair, et son approche semble aujourd'hui moins transactionnelle qu'idéologique. Quoi qu'il en soit, la montée en puissance de l'Europe prendra du temps : au moins cinq ans pour mettre à niveau la base industrielle et la capacité de dissuasion.

Reste la question du nucléaire. C'est là que la dépendance à l'allié américain est la plus cruciale pour la majorité des pays du Vieux Continent. La proposition d'Emmanuel Macron d'élargir la protection du parapluie français suscite de l'intérêt. Le Royaume-Uni, dont la dissuasion nucléaire est directement liée aux États-Unis, approuve la démarche. Reste à définir un cadre, des moyens, un système. Pour l'heure, la majorité des pays croisent les doigts en espérant que les Américains finiront par rester là, comme ils l'ont été depuis 1949. « Ce n'est pas le scénario le plus probable », dit Camille Grand. Selon lui, « l'autonomie est un meilleur chemin pour garder les États-Unis ». ■

sable et encombrant

tas, en 2016, ou encore du procès intenté au journal *Cumhuriyet*. Ces jours-ci, même l'Europe pratique la retenue. Si Bruxelles a intimé à Ankara de « respecter les valeurs démocratiques », l'Union européenne joue aux équilibristes pour ne pas se mettre Erdogan à dos. Elle a retenu sa leçon du passé quand, sur fond de crise des réfugiés, l'homme fort de la Turquie avait menacé d'« ouvrir le robinet des migrants ». « Aujourd'hui, à l'heure de la menace russe et de la rupture des relations transatlantiques, personne ne peut se permettre de bouder la Turquie. Et le président turc sait parfaitement jouer de la situation », relève un professeur d'université qui préfère taire son nom.

En tant que deuxième armée de l'Otan derrière celle des États-Unis, la Turquie entend ainsi profiter du contexte géopolitique pour peser de tout son poids sur l'échiquier international. Située à la croisée de l'Europe, de l'Asie et du Moyen-Orient, et connue pour être un point de passage stratégique vers la mer Noire (via le détroit du Bosphore), elle se sait indispensable sur de nombreux dossiers : la guerre en Ukraine, où Ankara a su dès le début ménager à la fois Kiev, en lui livrant des drones, et Moscou, en contournant les sanctions ; la Syrie de l'après-Bachar, où elle entend user de son influence auprès des nouvelles autorités. Sans oublier son industrie d'armement en plein boom, à laquelle s'intéressent déjà certaines capitales européennes pour contrer l'expansionnisme de Poutine. De quoi faire dire au secrétaire général de l'Otan qu'il serait temps que Bruxelles et Ankara coopèrent plus étroitement sur la question sécuritaire. Dans un échange privé avec des dirigeants européens, et révélé début mars par le *Financial Times*, Mark Rutte aurait exhorté les Européens « à collaborer davantage avec la Turquie ».

Le message n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. « Si une architecture de sécurité européenne doit devenir opérationnelle, elle ne peut se faire sans la Turquie », a récemment lancé le chef de la diplomatie turque, Hakan Fidan, lors du sommet de Londres sur l'Ukraine. Recep Tayyip Erdogan va encore plus loin. Sans une collaboration sécuritaire étroite, il serait « impossible (pour l'Europe) de conserver son rôle d'acteur mondial », a-t-il récemment affirmé.

« Aujourd'hui, à l'heure de la menace russe et de la rupture des relations transatlantiques, personne ne peut se permettre de bouder la Turquie »

Un professeur d'université

Malgré le blocage de sa candidature à l'Union européenne et des années de conflits maritimes avec la Grèce et Chypre, la Turquie ne manque pas d'arguments. Son industrie de défense connaît un essor spectaculaire, au point que ses exportations ont augmenté de 29 % l'an dernier. Résultat : sous l'impulsion d'Erdogan, la dépendance de l'armée au matériel étranger est passée de 70 % à 30 %, selon les experts. Ankara s'est particulièrement fait remarquer avec sa fabrication de drones Bayraktar TB2, dont la Pologne et la Roumanie sont également devenues des clients. « Les ventes d'Ankara aux membres de l'UE ajoutent du crédit à l'argument de la Turquie selon lequel elle est un acteur important de la sécurité européenne », remarque Tom Waldyn, expert au sein de l'Institut international d'études stratégiques dans une interview accordée à l'AFP. ■

RÊVER À NOUVEAU C'EST TOUT UN APPRENTISSAGE

Apprentis d'Auteuil aide chaque année plus de 40 000 jeunes⁽¹⁾ en difficulté à bâtir leur avenir.

Soutenez-nous sur www.apprentis-auteuil.org

APPRENTIS D'AUTEUIL

La confiance peut sauver l'avenir

(1) Selon le rapport d'activité Apprentis d'Auteuil 2023. Agence Marcel. © Yann Le Page



La juge Susan Crawford accède au siège de la Cour suprême du Wisconsin malgré les millions investis par Elon Musk pour tenter de faire gagner le candidat républicain Brad Schimel.

dollars à deux électeurs. À tel point qu'il a un peu éclipsé Brad Schimel, le candidat républicain.

L'enjeu du scrutin était important pour l'État mais aussi au plan national. La Cour suprême du Wisconsin doit statuer sur la légalisation de l'avortement, le droit aux conventions collectives pour les fonctionnaires et potentiellement un redécoupage des circonscriptions qui pourrait avoir des répercussions sur le contrôle de la Chambre. Les démocrates sont en faveur d'un changement des cartes électorales, longtemps à l'avantage des républicains, qui leur permettrait de gagner un ou deux sièges. La cour pourrait également intervenir en cas de scrutin contesté. Le Wisconsin est un *swing state*, un État très divisé politiquement que Donald Trump a remporté en novembre avec seulement 30 000 voix. En 2020, les juges avaient rejeté sa tentative de disqualifier plus de 200 000 bulletins de vote issus de comtés démocrates pour essayer de se maintenir au pouvoir.

Même s'il s'agit d'une élection locale, l'échec d'« *Elon Schimel* », comme l'a surnommé Susan Crawford, va très certainement susciter des débats au sein du Parti républicain, très inquiet du mécontentement d'une partie de l'opinion publique. Selon les médias, certains conservateurs en coulisses se sont réjouis de la claqué subie par Elon Musk. Ils espèrent ainsi qu'il sera mis plus vite sur la touche avant les *midterms* de l'année prochaine. En attendant, la Cour suprême de l'État va rester dominée par les démocrates au moins jusqu'en 2028.

Mardi se sont également déroulés deux élections partielles en Floride pour des sièges à la Chambre laissés vacants par deux élus nommés par Donald Trump à un poste ministériel. Sans surprise, les deux républicains se sont imposés dans ces circonscriptions très conservatrices. Leur victoire permet ainsi de renforcer un peu la majorité jusqu'ici très étroite des républicains à la Chambre. Ils auront désormais 220 élus contre 213 pour les démocrates. Mais, autre signe alarmant, les deux candidats l'ont emporté avec des marges inférieures de plus de moitié à celles de leurs prédécesseurs en novembre. Une preuve, ont clamé les démocrates, « *que l'élan est de notre côté* ». ■

Trump et Musk essuient un premier revers électoral dans le Wisconsin

Hélène Vissière Washington

Le scrutin pour un siège à la Cour suprême de cet État était devenu un enjeu national après que le patron de Tesla et SpaceX a déversé des millions de dollars pour faire élire son candidat.

Finalement, les innombrables messages sur X, l'énorme opération de porte-à-porte et tous les millions d'Elon Musk n'auront pas suffi. Susan Crawford, une juge démocrate, a remporté le siège à la Cour suprême du Wisconsin. C'était le premier test électoral depuis l'investiture de Donald Trump, et c'est devenu un référendum sur la nouvelle Administration et Musk lui-même. L'homme le plus riche du monde a massivement investi pour soutenir le républicain Brad Schimel, un ancien procureur de l'État.

La campagne a été intense. Plus de 100 millions de dollars ont été dépensés, un record absolu pour un scrutin judiciaire. Susan Crawford a bénéficié

du soutien de milliardaires dont George Soros. Le taux de participation, d'habitude modeste dans ce genre de scrutin, a atteint un niveau « *historique* », avec même des pénuries de bulletins de vote dans certaines villes.

Les démocrates peuvent pavoiser. Ils gardent le contrôle de la plus haute instance judiciaire du Wisconsin. La victoire de Crawford leur redonne également un peu d'optimisme alors que le parti - divisé, démoralisé, sans leader - se cherche depuis sa défaite en novembre. Conscients de l'impopularité croissante d'Elon Musk et de ses coupes drastiques dans l'administration, ils ont décidé de tenter d'en faire un bouc émissaire. Les démocrates ont ainsi lancé de multiples pubs où ils l'accusaient d'essayer « *d'acheter* » un

siège à la Cour suprême et de vouloir réduire la retraite, l'assurance santé... Un message efficace qui a visiblement galvanisé les électeurs et va sans doute servir de feuille de route dans les prochains scrutins. « *Le Wisconsin s'est mobilisé et a dit haut et fort que la justice n'a pas de prix. Nos tribunaux ne sont pas à vendre* », a déclaré la juge Crawford dans son discours de victoire.

C'est un camouflet pour Donald Trump mais surtout pour Elon Musk. Lui d'habitude si prolixe sur X est resté silencieux après les résultats. Cette défaite risque de ternir son étoile politique. Il a déboursé avec ses différents groupes plus de 20 millions de dollars pour soutenir Brad Schimel. Il s'est démené sur les réseaux sociaux pour

encourager les gens à voter, a offert 100 dollars à tout individu qui signerait une pétition « *en opposition aux juges activistes* ». Coiffé dimanche d'un chapeau en forme de morceau de fromage, il a organisé un meeting et distribué deux chèques de 1 million de

Selon les médias, certains conservateurs en coulisses se sont réjouis de la claqué subie par Elon Musk. Ils espèrent ainsi qu'il sera mis plus vite sur la touche avant les *midterms* de l'année prochaine

La guerre idéologique de Pete Hegseth, secrétaire américain à la Défense

Adrien Jaulmes
Correspondant à Washington

Le secrétaire à la Défense américain est en guerre. Contre la bureaucratie du Pentagone, les officiers d'état-major, et surtout l'idéologie « *woke* », qui a selon lui infecté les forces armées américaines et affecté leur esprit combattif. Pete Hegseth, ancien officier de la Garde nationale, déployé en Irak et en Afghanistan avant de devenir animateur dans l'émission du week-end « *Fox & Friends* », continue à s'adresser aux troupes comme à ses « *compagnons d'armes* ». Nommé par Donald Trump à la tête de l'armée américaine pour faire « *revivre l'esprit guerrier et rétablir la confiance dans notre armée* », selon son premier message après son entrée en fonction, il mène ses réformes tambour battant, en commençant par s'en prendre aux ennemis de l'intérieur.

Depuis deux mois, le nouveau secrétaire à la Défense a entrepris de purger l'institution militaire de tout ce qu'il perçoit comme représentant l'idéologie de *Diversité, équité et inclusion* (DEI).

Mais il n'a pas entièrement dissipé les doutes sur ses capacités à diriger une immense organisation de plus de 1 million et demi de militaires d'active et près de trois millions de personnes, en comptant les employés civils et les réservistes. Ni quant à la sûreté de son jugement à la tête de la puissante armée du monde dans une période où les crises internationales s'accumulent. Confirmé de justesse à son poste par le Sénat grâce à l'intervention du

Vice-président JD Vance, Hegseth a été depuis impliqué dans des incidents qui sont venus confirmer certaines réserves émises au moment de sa nomination.

Son arrivée au Pentagone a été marquée par le limogeage des principaux généraux de l'état-major américain. Cette mesure avait suscité une lettre ouverte très inhabituelle des cinq précédents secrétaires à la Défense. Citant George Washington, qui avait décrit l'armée comme « *un instrument dangereux avec lequel jouer* », ils avaient souligné « *les questions troublantes quant à la volonté de l'administration de politiser l'armée et de supprimer les contraintes juridiques qui pèsent sur le pouvoir du président* » et le risque de voir l'armée « *détournée de sa mission principale de défense de la nation* ».

Pour Pete Hegseth, c'est plutôt la hiérarchie militaire qui a détourné l'armée de sa mission, en devenant une organisation bureaucratique encombrée par des règlements. Sa nomination l'a placé dans la position de pouvoir mettre en œuvre les idées qu'il défendait ces dernières années à la télévision, et détaillées dans son livre, « *La guerre contre les guerriers : Derrière la trahison des hommes qui défendent notre liberté* ».

Hegseth se targue d'avoir été un officier de terrain, du côté de la troupe plutôt que des galonnés et des officiers d'état-major. « *Pendant trop longtemps, nous nous sommes laissés distraire par des sujets annexes* », a déclaré Hegseth lundi à l'Académie Navale à Annapolis, l'école des officiers de l'US Navy. « *Il faut revenir à l'essentiel... pour apporter*

la légalité et la violence à l'ennemi, a promis Hegseth. *Les décisions doivent être prises au niveau le plus bas possible par des combattants qui comprennent la nature de la menace* ».

Cette reprise en main idéologique s'est accompagnée de l'élimination de tout ce qui pourrait saper, selon lui, à cet état d'esprit. La bibliothèque de l'Académie Navale a été ainsi purgée de centaines d'ouvrages faisant la promotion des idéologies DEI. Le même travail

« Pendant trop longtemps, nous nous sommes laissés distraire par des sujets annexes »

Pete Hegseth Secrétaire à la Défense

dans les bases de données du Pentagone avait déjà eu quelques effets imprévus, comme d'effacer les références à Enola Gay, le bombardier B-29 qui avait largué la bombe atomique sur le Japon à Hiroshima, le nom ayant été confondu avec son sens moderne.

Outre la restauration de l'éthique guerrière et de la confiance, le nouveau secrétaire à la Défense s'est donné pour mission de « *mettre l'accent sur la légalité, la méritocratie, la responsabilité, les normes et l'état de préparation* ».

Mais il a été distrait dans ses réformes par des épisodes malencontreux. Hegseth s'est ainsi retrouvé impliqué dans le premier scandale de la nouvelle administration quand le journaliste Jeffrey Goldberg du magazine *The Atlantic* a révélé que les principaux responsables de la défense américaine avaient

échangé sur la messagerie cryptée Signal les détails des frappes contre les houthistes au Yémen... Ajoutant au passage, par erreur, le journaliste au groupe Signal.

L'affaire a montré une certaine légèreté de la part des hauts responsables de la sécurité américaine, qui se sont affrontés des règlements militaires en matière de communications, ainsi qu'un certain amateurisme, illustré par les émoticônes accompagnant leurs commentaires. Au lieu d'admettre une erreur, le secrétaire à la Défense a commencé par nier qu'il y ait eu des éléments confidentiels échangés, puis une fois que ceux-ci ont été révélés, il a attaqué les médias. Depuis, le *Washington Post* a indiqué que Hegseth et d'autres membres de l'Administration utilisaient couramment une messagerie Gmail, non cryptée, pour leurs courriels de travail, au mépris des règles élémentaires de confidentialité.

Pete Hegseth a aussi été mis en cause pour avoir convié son épouse dans des réunions officielles et confidentielles. Le *Wall Street Journal* a révélé la présence de Jennifer Hegseth aux côtés de son mari lors d'une réunion à huis clos au Pentagone avec le secrétaire britannique à la Défense, puis le mois dernier à Bruxelles à une réunion de l'Otan où étaient discutées des questions stratégiques. Le frère du secrétaire à la Défense, Phil Hegseth, a aussi participé à des réunions et des voyages officiels, au titre « *conseiller principal du secrétaire à la Sécurité intérieure et officier de liaison avec le Département de la Défense* ».

Le secrétaire à la Défense avait aussi dû modifier à la dernière minute une

visite d'Elon Musk au Pentagone, après que le *New York Times* a révélé que le milliardaire devait assister à un exposé sur les plans de campagne américains contre la Chine.

La lutte menée contre la DEI suscite aussi quelques interrogations sur ses conséquences, y compris dans des milieux qui s'opposaient aussi à leur mise en œuvre au sein des forces armées, où la discrimination positive peut avoir des effets délétères sur le moral et les promotions.

« *L'un des éléments inquiétants des purges est de mettre implicitement en cause la compétence d'officiers généraux comme ayant bénéficié des politiques de DEI, explique un spécialiste des questions de défense. Il y a clairement une pente glissante, si l'on considère que le général Brown, pilote de F-16, a été nommé pour sa couleur de peau. Même si Joe Biden a une part de responsabilité dans cette perception, en vantant à chaque nomination la couleur de peau ou le sexe des officiers promus et sapant ainsi leur crédibilité, nous assistons à un retour de bâton excessif si l'on se mettant à purger des officiers noirs* ».

« *L'autre danger est effectivement la politisation des forces armées, qui est très perturbante : alors que les idées les plus extravagantes de Trump avaient été bridées par le Département de la Défense lors de son premier mandat, il est en train de purger l'armée de tous ceux qui pourraient émettre des réserves, dit-il. Les limogeages pourront avoir un impact au niveau des promotions aux plus hauts échelons. Et des officiers hésiter à refuser d'exécuter des ordres illégaux, ou tout simplement un peu ambigus* » ■

Israël revient en force dans la bande de Gaza, privée d'aide humanitaire

Guillaume de Dieuleveult
Correspondant à Jérusalem

Le ministre de la Défense, qui accentue la pression sur le Hamas, menace d'annexer des secteurs du territoire palestinien.

C'est une nouvelle stratégie qu'Israël applique désormais dans la bande de Gaza. Elle a été annoncée mercredi matin par Israel Katz, le ministre de la Défense. « L'opération Force et Épée s'étend pour écraser et nettoyer la zone des terroristes et des infrastructures terroristes », indique un communiqué publié à l'aube par son porte-parole. Il précise que cette nouvelle phase de la guerre dans la bande de Gaza a pour objectif de « s'emparer de vastes secteurs qui seront annexés aux zones de sécurité de l'État d'Israël. »

Fidèle à sa promesse « d'ouvrir les portes de l'enfer » sur la bande de Gaza, le ministre de la Défense entend mettre une pression maximale sur le Hamas, mais aussi sur la population civile. L'objectif est le même depuis le début de la guerre, déclenchée le 7 octobre 2023 par l'attaque terroriste du Hamas contre Israël : la destruction du mouvement islamiste et la libération des otages.

Il en reste 59, dont une trentaine sont déclarés morts par l'armée israélienne. Jusqu'à présent, la manière forte a permis la libération d'une poignée d'entre eux. L'immense majorité de ceux qui ont pu retrouver la liberté le doivent aux négociations qui ont conduit à la conclusion de deux trêves : en novembre 2023, puis entre le 19 janvier et le 17 mars.

C'est pourquoi le Forum des otages, l'organisation qui coordonne le mouvement pour la libération des otages, a réagi avec véhémence. « Nous nous sommes réveillés horrifiés en apprenant l'annonce du ministre de la Défense », a fait savoir le Forum mercredi. « Le gouvernement israélien a l'obligation de libérer tous les 59 otages captifs du Hamas et de suivre toutes les voies possibles en vue d'un accord. » Pour l'instant, les négociations sont dans l'impasse.



De la fumée s'élève au-dessus du camp de Bureij, dans la bande de Gaza, après des bombardements israéliens, le 27 mars. EYAD BABA/AFP

Au cours des quinze premiers mois de la guerre, l'armée israélienne a mené des opérations dans à peu près toute l'enclave palestinienne, mais sans y rester. Elle s'est contentée de tenir des points clés, comme le « corridor de Netzarim », une route ouverte par elle, coupant la bande de Gaza en deux, ou le point de passage de Rafah et la « route de Philadelphie », qui longe la frontière avec l'Égypte. Elle a aussi créé, à l'intérieur de la bande de Gaza, une zone tampon interdite à la population, qui n'en connaît pas précisément les limites. Mais, pendant la trêve, le Hamas a cherché à montrer qu'il avait gardé le contrôle du territoire, en dépit des pertes et des destructions.

Israel Katz avait déjà annoncé cette inflexion stratégique en mars, quelques jours après la rupture du cessez-le-feu avec le Hamas. Depuis, la bande de Gaza est soumise à des bombardements per-

manents. Ils auraient fait au moins 1000 morts selon le ministère de la Santé du Hamas, qui ne fait pas la distinction entre civils et combattants. La guerre a fait plus de 50 000 victimes parmi une population d'environ 2,2 millions de personnes.

140 000 personnes déplacées

L'armée israélienne la contraint à des déplacements constants. La trêve rompue, elle a émis de nouveaux ordres d'évacuation, notamment dans le nord et l'est du territoire, ce qui a poussé environ 140 000 personnes à quitter leur domicile, ou ce qu'il en reste.

Le dernier en date a été publié lundi. Il concerne une vaste zone située dans le Sud, près de Rafah. « Résidents des municipalités de Rafah, al-Nasr et al-Shaouka, des quartiers d'al-Salam, al-Manara et Qizan al-Najjar, nous répétons nos avertissements : faites attention ! Ne

cédez pas au Hamas, qui cherche à vous empêcher d'évacuer pour vous transformer en boucliers humains. Quittez immédiatement les zones désignées ! », a lancé Avichay Adraee, le porte-parole de l'armée israélienne en langue arabe.

Après d'intenses bombardements, des chars et des troupes au sol de la 36^e division seraient entrés en action mercredi matin dans cette zone. Des frappes ont aussi lieu à Khan Younes et Jabaliya, où l'armée israélienne a annoncé avoir ciblé « un centre de commande utilisé pour la coordination d'activités terroristes ». D'après le service d'information du Hamas dans la bande de Gaza, 22 personnes seraient mortes dans un bombardement à Jabaliya, dont 16 « femmes, enfants et personnes âgées. » Depuis le début de la guerre, l'armée israélienne dénonce la stratégie du Hamas, qui se dissimulerait parmi la population, ce qui explique selon elle le

nombre très élevé de victimes civiles.

Pour les habitants de Gaza, c'est le désespoir et la peur. Nombreux sont ceux qui, par découragement, ou faute de mieux, préfèrent désormais ignorer les ordres d'évacuation de l'armée. Ils prennent pourtant très au sérieux ses avertissements. « Quand une des plus puissantes armées du monde, qui vous a bombardé pendant plus d'un an, vous menace de l'enfer, je vous assure que vous la croyez », explique un Gazaoui joint par téléphone, les journalistes étrangers n'étant pas autorisés à y entrer.

Aux bombardements s'ajoute une crise humanitaire chaque jour plus sévère : aucun camion n'est entré depuis le 2 mars dans ce territoire totalement dépendant de l'aide internationale. Faute de farine et de combustible, toutes les boulangeries soutenues par le Programme alimentaire mondial viennent de fermer leurs portes. ■

Au Sénégal, la défiance monte contre le nouveau pouvoir

Adrien Marotte Dakar

Ayant promis un changement radical il y a un an à la présidentielle, le tandem Diomaye-Sonko peine à satisfaire la jeunesse.

Dans la lumière crépusculaire d'une soirée à Dakar, au milieu du tohu-bohu des taxis jaunes et noirs, Ibrahim Fall, veste de sport sur le dos, attend les clients sur sa moto-taxi. Caché dans le creux de son petit pare-brise, un livre de Darren Hardy, figure de proue du développement personnel aux États-Unis. « Comment avoir le succès que vous désirez et la vie que vous méritez », interroge l'ouvrage. « J'apprends à économiser l'argent et mieux le réinvestir », explique le jeune homme de 25 ans. Toute la journée, il fait des petites livraisons, espère qu'on l'appelle pour une course, et passe le reste de son temps avec ses amis, à attendre qu'une occasion se présente pour gagner un peu de sous. Le temps d'amasser un petit pécule et sortir enfin de la pauvreté. Il désire créer son entreprise dans l'informatique.

Comme beaucoup de jeunes Sénégalais, il croyait que l'arrivée d'une nouvelle équipe au pouvoir il y a tout juste un an allait tout changer. Le duo Bassirou Diomaye Faye - Ousmane Sonko promettait un profond renouveau de l'action publique, fondé sur la souveraineté et la bonne gouvernance. Quand ils ont été libérés de prison neuf jours avant la présidentielle, une vague d'es-

poir a soulevé le pays. Bassirou Diomaye Faye a été élu à la tête de l'État dès le premier tour avec plus de 54 % des voix.

Un an plus tard, Ibrahim Fall est amer. « Je suis très déçu », souffle-t-il. « Ils avaient fait tant de promesses mais elles n'ont pas été tenues. Où est le projet qu'on nous a vendu ? », s'interroge-t-il. « Il y a un projet, oui. Mais pas d'argent pour le réaliser », regrette-t-il. « La vie est chère. Les loyers sont chers. Les soins sont chers. Les jeunes n'ont pas de travail, je ne vois pas où est le changement », estime-t-il. Pourtant, il ne rejette pas toute la faute sur la nouvelle équipe à la tête de l'État du Sénégal. « J'ai toujours confiance en eux mais on se dit que l'ancien régime a gâché notre avenir pour des années. »

L'ancien régime, c'est celui de Macky Sall. Les nouveaux dirigeants, à commencer par le charismatique premier ministre, Ousmane Sonko, empêché de participer à l'élection, n'ont de cesse de rappeler que le principal fautif à la lenteur des réformes, c'est lui. Qu'il faudra être patient. Non seulement il a traqué les opposants politiques et provoqué une crise entre 2021 et 2024 qui a fait 65 morts, tués par les forces de sécurité, selon le collectif local CartograFreeSenegal, mais il a aussi, selon eux, laissé la mauvaise gouvernance prospérer et lé-

gué « un État en ruine ». Un récent rapport de la Cour des comptes conteste les chiffres avancés par l'ancienne administration. Le déficit s'élèverait en 2023 à 12,3 %, contre 4,9 % annoncés et la dette à 99,67 % du PIB, laissant augurer des lendemains difficiles.

La nuit vient de tomber sur la capitale sénégalaise. Devant un terrain de foot, des jeunes sont attablés à l'heure du ndougou, la rupture du jeûne du ramadan. Une brise légère rafraîchit l'atmosphère. Les vestes sont de sortie. « Qui veut un thé ? Un café ? », sonde Sylvestre Vaz, la trentaine. Ici, pas de doute, Ousmane Sonko conserve sa popularité. « On est tous pour Sonko », lâche la bande à l'unisson. « On est confiant, le pays va changer », dit Sylvestre, qui travaille dans le secteur des banques et des assurances. « Il faut

« On est confiant, le pays va changer. Il faut d'abord tout mettre en règle, changer la pourriture, et ensuite on fera les réformes »

Sylvestre Salarié dans le secteur des banques et des assurances

d'abord tout mettre en règle, changer la pourriture, et ensuite on fera les réformes », assure-t-il.

Les nouvelles autorités ont lancé un vaste plan de transformation « Sénégal 2050 », avec l'objectif d'augmenter le revenu par tête de 50 %, et de rendre le pays moins dépendant de l'aide extérieure. Parmi les mesures de cette première année au pouvoir, l'annonce du départ de la base militaire française, des audits lancés tous azimuts, la mise en place d'un comité de relecture de tous les contrats passés, la baisse des prix de certains produits de première nécessité, la fin des accords de pêche avec l'UE, l'installation du pool financier judiciaire chargé de lutter contre la corruption, ou encore le lancement d'un « New Deal technologique », qui vise à faire de Dakar un hub numérique en Afrique.

Mais pour l'opposition, réunie dans un nouveau Front pour la défense de la démocratie et de la république (FDR), la première année est un « échec à tout point de vue », et les « atteintes à la démocratie et à l'État de droit » se multiplient. Elle dénonce la persécution et le désir de vengeance de ses adversaires, comme l'illustrent, selon eux, la levée de l'immunité parlementaire du député Farba Ngom et l'interdiction d'embarquer à l'étranger de Mansour Faye,

beau-frère et ex-ministre du chef de l'État.

Pourtant, sur la question de la reddition des comptes comme pour les principales réformes, « il va falloir que les ruptures s'accroissent », note Babacar Ndiaye, analyste politique chez Wathi, un think-tank sénégalais. Le nouveau pouvoir a montré sa force lors des législatives de novembre, qu'il a remportées haut la main, obtenant une majorité écrasante. Mais les attentes demeurent, alors que l'aide internationale se tarit et que le contexte économique se détériore. Fin février, l'agence de notation Moody's a dégradé la note souveraine du Sénégal à B3 avec une « perspective négative », à la suite de la publication du rapport de la Cour des comptes.

Pour Yacine Demba, 29 ans, le temps presse. « Il faut agir maintenant car la situation n'est pas bonne du tout. » La jeune femme est responsable associative. Ce week-end, elle a distribué des kits alimentaires pour les personnes en situation précaire. Du riz, du sucre, de l'huile. L'année dernière, à la même époque, son association avait aidé 30 familles. Cette année, elles étaient 58 à se presser pour obtenir de l'aide. « Les gens ont de plus en plus faim. Il suffit d'aller sur le terrain pour s'en rendre compte », assène-t-elle. ■

Le cardinal Aveline élu président des évêques de France

Jean-Marie Guénois

S'il ne cherche pas les projecteurs, l'archevêque de Marseille est de plus en plus remarqué pour son charisme, notamment au Vatican.

Sans surprise, le cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille, a été élu président de la Conférence des évêques, mercredi lors de leur assemblée de printemps à Lourdes. Son mandat court sur trois ans, renouvelable une fois. Pour être choisi, il faut rassembler les deux tiers des voix de la centaine d'évêques de la conférence épiscopale.

M⁸⁷ Aveline, 66 ans, remplace à ce poste M⁸⁷ Eric de Moulins-Beaufort, 63 ans, archevêque de Reims, élu depuis six ans à ce poste de représentation nationale de l'Église catholique mais aussi de coordination des évêques. Ces derniers sont nommés par le pape et n'ont aucun compte à rendre à leur président. Mais cette prévalence hiérarchique romaine n'empêche pas la Conférence des évêques de fonctionner comme une conférence nationale de diocèses avec des services nationaux qui aident, au quotidien, les évêques à exercer leur fonction. Le nonce apostolique, l'italien M⁸⁷ Celestino Migliore, siège d'ailleurs au premier rang des assemblées lourdaises de la conférence épiscopale mais sans avoir de droit de vote.

Qui est le cardinal Aveline ? Le grand public a fait sa connaissance en septembre 2023 quand il a accueilli le pape à Marseille. François avait repéré depuis longtemps ce pied-noir, natif de Sidi Bel Abbès en Algérie, rentré d'urgence en métropole en 1962. Ce prêtre d'origine modeste - son père était employé à la SNCF - a toujours été impliqué dans le dialogue interreligieux avec le judaïsme et l'islam, tout en étant un pasteur exigeant, animé par l'impératif de la « mission » de l'Église dans le monde contemporain.

François l'avait donc nommé cardinal en 2022 en lui confiant une responsabilité vaticane importante parmi d'autres, celle de membre du stratégique dicastère pour les Evêques. Il se rend à Rome tous les quinze jours et retrouve une vingtaine de cardinaux à huis clos pour sélectionner les futurs évêques du monde entier, que le pape promeut ensuite.

L'étoffe de ce cardinal marseillais, qui ne recherche pas les projecteurs, son charisme et son discernement font qu'il a été très vite repéré par le milieu romain comme un « papabile », c'est-à-dire potentiellement éligible sur le siège de Pierre. Même s'il pâtit d'un péché capital au Vatican, celui de ne pas maîtriser l'italien. À ce jour, cinq cardinaux français entreraient d'ailleurs au conclave, Jean-Marc Aveline, Philippe Barbarin, François Bustillo, Dominique Mamberti et

Christophe Pierre, actuel nonce apostolique aux États-Unis.

Le cardinal Aveline a été également très remarqué lors des deux sessions du synode mondial sur la gouvernance de l'Église, réunies au Vatican en octobre 2023 et 2024 où il avait été élu à la commission du « message ». Il a également été élu par les évêques européens pour les représenter, avec l'évêque de Vilnius (Lituanie), au sein du Conseil ordinaire du secrétariat général du Synode, structure pérenne présidée par le pape qui décide des futurs synodes de l'Église et de son orientation.

Habile négociateur

Cette nouvelle élection à la présidence de l'Épiscopat français, qui reste prestigieux sur le plan international de l'Église, ajoute encore à la stature de cet homme rond, jovial, disciple de Charles de Foucauld, habile négociateur et théologien de haut niveau, expert également du judaïsme et de l'islam.

Conscient de l'enjeu de former des chrétiens à la théologie, il a fondé et dirigé, dans la ville phocéenne, l'Institut des sciences et de théologie des religions, puis l'Institut catholique de la Méditerranée. Ce qui fait de lui un pasteur animé mais aussi un passionné d'enseignement. Il est d'ailleurs réputé pour son aisance à l'écrit comme à l'oral avec un sens de l'humour qui sait décontracter les atmosphères les plus tendues.

Ce docteur en théologie, rentré relativement jeune au séminaire après ses deux années de classes préparatoires scientifiques, a vécu toute sa vie à Marseille où il a été ordonné prêtre en 1984. Jusqu'en 2007, il se consacre plutôt à des tâches d'enseignement et de recherche, il est alors nommé vicaire général, c'est-à-dire secrétaire général de l'archidiocèse de Marseille. En 2013, François le nomme évêque auxiliaire et archevêque en 2019.

À côté de la priorité donnée à la « mission », ce pasteur s'est toujours montré soucieux de maintenir la communion dans l'Église, y compris sur le plan liturgique. À Marseille, une paroisse est dédiée à l'ancienne liturgie. Le cardinal Aveline se mêle toutefois des étendards, de quelque bord qu'ils soient, jugeant d'abord l'intériorité des personnes. Dans son livre intitulé *Dieu a tant aimé le monde* et sous-titré *Petite théologie de la mission*, il écrit : « Il importe de confier l'Évangile comme on confie un trésor. Non pas le proclamer tel un slogan qui resterait extérieur à la vie des autres, mais en vivre de telle sorte que les autres aient envie de découvrir ce qui nous fait vivre. » ■



Le cardinal Aveline a toujours été impliqué dans le dialogue interreligieux avec le judaïsme et l'islam.

ANNE-SOPHIE NIVAL / HANS LUCAS VIA AFP

A
B
C
D 154 g CO₂/km
E
F
G

*Location Longue Durée : GLA 180 AMG Line, 45 000 km, 37 loyers mensuels de 490 €. Modèle présenté : GLA 180 AMG Line, avec peinture blanc polaire non métallisé, jantes alliage AMG 50,8 cm (20") multibranches noir/bord de jante naturel brillant et Pack Sport Black, 45 000 km, 37 loyers mensuels de 535 €. Offre au prix tarif remisé du 01/04/25, valable dans la limite des stocks disponibles pour toute commande d'un véhicule neuf du 01/04/25 au 30/06/25 et livraison avant le 31/12/25 chez les distributeurs participants, sous réserve d'acceptation par Mercedes-Benz Financial Services SA, 7 av. Niepce, 78180 Montigny, RCS Versailles 304 974 249, N° ORIAS 07009177. **Contrat ServiceCare 2 entretiens, valable en France métropolitaine et Monaco, pour toute commande d'un GLA chez les distributeurs participants du 01/04/25 au 30/06/25 et livraison au plus tard le 31/12/25. Hors véhicules AMG, véhicules de secours ou de compétition, véhicules de courtoisie, auto-écoles et 10 autres courts durées. Données en cycle mixte WLTP au 16/01/25 de la gamme GLA (hors moteurs AMG) : consommation de carburant : 1,0-7,2 l/100km ; émissions de CO₂ : 22-165 g/km. Mercedes-Benz France, RCS Versailles 622 044 287.

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

Attentat de Lyon : la souffrance des victimes face au silence de l'accusé

Jean Chichizola

Encore très éprouvées six ans après les faits, les parties civiles ont fait face à un terroriste mutique.

Blessés « légers », « victimes choquées »... Derrière ces formules journalistiques écoulées, parfois blessantes, toujours inexactes, il y a des vies. Ces vies, dont on respectera ici l'anonymat, ont pris place à la barre mardi et mercredi au procès du terroriste jugé pour l'attentat à la bombe de Lyon du 24 mai 2019. Pour raconter à la cour ce qu'elles ont vécu en cette journée en-

soleillée de printemps, à l'heure de la sortie des classes.

Si le procès Medjdoub est important, ce n'est pas seulement du fait de la dangerosité de l'accusé. C'est aussi, et peut-être surtout, parce qu'il rappelle un attentat « sans mort », « par chance ou par miracle », pour reprendre les mots d'un policier, n'en est pas sans conséquence, en dépit des progrès réalisés, notamment grâce à Françoise Rudetzk, dans la prise en charge des victimes, il

reste des lacunes à combler en matière de traumatisme psychologique.

Ce 24 mai 2019, le témoin était dans son magasin de la rue Victor-Hugo, en plein centre de Lyon. Pour elle, l'explosion fut suivie d'un « nuage de papier blanc » qui s'agitte toujours sous ses yeux près de six ans plus tard. Elle évoque un souvenir qui la saisit « toujours au ventre », « une femme brune qui hurle et se tient les jambes ». Elle vient de la reconnaître parmi les parties civiles.

Très vite après l'attentat, c'est le corps qui tremble, le sommeil qui fuit, la peur de la foule. Mais la vie, y compris professionnelle, reprend tant bien que mal. En septembre 2023, quand on lui demande de retourner travailler rue Victor-Hugo, son corps « se remet à trembler comme si l'attentat venait de se

« J'y pense encore beaucoup, je me pose beaucoup de questions, j'avais peur d'aller à l'école, peur de la foule »

Une mère citant sa fille de 10 ans blessée dans l'attentat

produire ». En accident du travail, elle contacte la Fenvac, où elle trouve une « bienveillance précieuse » qui lui permet de consulter une psychologue spécialisée et d'entrer en contact avec son avocat, M^e Yves Hartemann du barreau de Lyon.

Elle aussi meurtrie psychologiquement, la jeune fille, elle, avait 13 ans, qui lui succède à la barre décrit l'atten-

tat comme « le néant », une déflagration qui a changé sa façon de voir le monde et les autres. C'est la première fois que le témoin raconte la peur, les cris, la course folle avec sa mère vers le fleuve. Et puis aussi un temps de désocialisation, les crises d'anxiété, les cauchemars, le déménagement « à la mer ». Mais la jeune fille est aussi venue dire qu'elle est « sortie grande de cette épreuve » qui l'a rendue « plus forte ».

Quelque cinquante ans sépare ce deuxième témoin de la femme qui s'approche de la barre. Les mots de cette sexagénaire, qui fut professeur d'histoire notamment dans les banlieues sensibles de Lyon, plongent la cour dans un jeu de miroirs historique vertigineux. Se définissant comme appartenant « à un milieu plutôt à gauche »,

l'enseignante est une rapatriée d'Algérie marquée dans son enfance par la « violence de part et d'autre ». Ce 24 mai 2019, elle s'arrête pour acheter un livre sur l'Algérie pour montrer à ses petits-enfants à quel point ce pays était beau et à quel point la guerre fut terrible.

Touchée à la cheville, elle voit « une femme blessée au cou » et « une autre au ventre ». Après l'attentat, elle relativise : « Quand j'étais gamine, des bombes, il y en avait tout le temps. » Puis au déni succède le « sentiment d'être catapultée dans la guerre d'Algérie », plus encore quand elle apprend que le terroriste est algérien. L'ancienne prof consulte régulièrement un psychiatre « pour tenter d'apaiser ses cauchemars et ses angoisses ». Elle parle d'un « monde qui s'écroule », d'un « désarroi, réactivé à

chaque fois ». Et dit à la cour : « L'affaire Puty m'a fait pleurer pendant une semaine, j'enseigne aussi l'histoire... »

Venues à Lyon pour assister à un concert, les deux sœurs, jeunes mères de famille, qui prennent ensuite la parole ont été « polyvalentes ». Derrière ce terme technique, une photo, projetée à la demande de leur avocat, M⁸⁷ Jean-Baptiste Mathieu, dévoile la réalité : des jambes ensanglantées, des impacts noirs enfoncés dans les chairs. L'une des sœurs, également touchée au bras, a toujours quatre morceaux de métal dans le corps, « probablement à vie ». L'autre dit sa colère en songeant à ce qui aurait pu arriver si son enfant en bas âge avait été à ces côtés...

Car « la chance ou le miracle » explique décidément ce qui s'est passé ce

« Qui fait ça, sauf un monstre ? » : aux assises du Rhône, l'immense douleur des parents de Lisa

Aude Bariéty de Lagarde Envoyée spéciale à Lyon

Au deuxième jour de son procès, l'ex-employée de crèche, jugée pour avoir forcé une fillette de 11 mois à ingérer de la soude caustique, a fait évoluer sa version des faits. Et a présenté ses excuses.

Des babillements de bébé emplissent soudain la salle des assises de l'ancien palais de justice de Lyon. Sur les écrans sont successivement projetés trois courtes vidéos dans lesquelles Lisa, fillette de

11 mois aux cheveux clairs et bouclés, danse dans son lit, porte une betterave à sa bouche ou rit aux éclats. « On parle beaucoup de Lisa, mais on ne l'(avait) pas encore vue », commente le président de la cour d'assises du Rhône, qui juge de-

puis mardi Myriam J. L'ex-employée de crèche est accusée d'avoir tué la petite fille en lui faisant ingérer un liquide caustique. Elle encourt la réclusion criminelle à perpétuité et sera fixée sur son sort jeudi soir.

Ce mercredi, au lendemain d'une journée consacrée à l'examen de la personnalité de l'accusée et du déroulé du drame du 22 juin 2022, l'immense douleur des parents de la victime s'est fracassée sur la barre des assises. Chemise sombre et pantalon beige, Fabio B., 39 ans, raconte sa Lisa d'une voix brisée, marquée par un fort accent italien. « C'était ma petite princesse. Elle prononçait quelques mots, "Papa" et "Maman", elle était toute joyeuse. On était en train de préparer la fête pour son premier anniversaire. Et finalement, on s'est retrouvés sur sa tombe. » Dans la salle d'audience, les proches de la fillette ne retiennent pas leurs larmes.

« Quelqu'un qui est capable de faire ça ne doit pas sortir (de prison) »

La mère de la petite Lisa

Vêtue de noir, longs cheveux blonds tressés, Sophie B., la mère de la disparue, laisse quant à elle éclater sa colère. « Lisa, ce n'était pas le bébé (tué) dans une crèche. C'était une fille, petite-fille, nièce, filleule aimée par tous. Lisa, ce n'était pas le bébé qui pleurait sans arrêt, c'était la petite fille que vous venez de voir, qui riait, qui jouait, qui nous apportait du bonheur. Lisa, ce n'était pas un bébé Destop, c'était mon bébé, c'était mon cœur, c'était ma vie, c'était tout ! » Se tournant vers l'accusée, Sophie B. la traite de « monstre ». « Elle a administré à mon bébé un produit qui l'a tué. Elle a tout fait pour se dédouaner de ses responsabilités. Qui fait ça, sauf un monstre ? Aller acheter des vêtements après avoir tué un bébé, mais qui fait ça, mon Dieu ? »

Assise dans le box, Myriam J. reste immobile, sans expression, comme souvent depuis le début du procès - un expert a d'ailleurs qualifié cette attitude de « masque neutre ». « Je n'attends rien de cette personne, tout ce que j'attends, c'est de vous, lance la mère de Lisa aux trois juges et aux six jurés qui lui font face. Quel-

qu'un qui est capable de faire ça ne doit pas sortir (de prison). Elle peut le faire à votre enfant, à votre nièce, à votre voisin, à tout le monde. » Son mari, lui, appelle la cour à « ne pas sous-estimer » la mise en cause « malgré son apparence » de fragilité.

Lorsque vient son tour de s'exprimer, Myriam J. donne sa version des faits, qui évolue à nouveau. Selon elle, le 22 juin 2022, Lisa pleurait beaucoup et elle n'arrivait pas à la calmer. « Les pleurs aigus, ça me fait des bruits stridents et en fait ça m'a énervée. Je voulais la faire taire parce que ça me faisait mal aux oreilles », raconte celle qui porte des appareils auditifs en raison d'une surdité partielle. Myriam J. relate avoir « pris la première bouteille qu'(elle a) vue » dans la buanderie où elle se trouvait alors. Sur l'insistance de M^e Jean Sannier, le conseil de l'association Inproches de la fillette ne retient pas leurs larmes.

Engoncée dans une douillette marron, Myriam J. concède qu'elle savait que la bouteille contenait un produit dange-

reux. Mais répète qu'elle « ne pensait pas que ça allait tuer » Lisa. « Je me suis dit que peut-être il y aurait des conséquences, mais pas jusqu'à tuer quelqu'un », indique-t-elle. En entendant l'enfant pleurer et vomir, elle « panique », retourne la fillette pour qu'elle ne « ravale pas » ses régurgitations et tente de nettoyer sa bouche. À l'arrivée d'un couple de mamans, elle invente une histoire d'accident lié à une activité peinture. Elle reste en retrait pendant l'intervention des secours, puis reprend le cours de sa journée. Elle affirme avoir jeté la bouteille dans les conteneurs poubelles de l'immeuble. Bouteille qui n'est cependant pas retrouvée par les policiers lors des fouilles, plus tard dans la journée.

« Mais qu'est ce qui vous est passé dans la tête ? », insiste le président. « Je sais pas », répond Myriam J. Avant d'assurer : « Je serais pas capable de le refaire. J'ai compris que c'était grave ce que j'avais fait et que fallait pas que je le refasse. Je suis pas quelqu'un de base qui fait des choses comme ça. (...) Aujourd'hui, j'ai du mal à croire ce que j'ai fait. (...) J'ai tout dit et je m'excuse (auprès de) tout le monde. » ■



Mercredi, dans le hall de la cour d'assises du Rhône, où se déroule le procès de Myriam J., accusée du meurtre de la petite Lisa.

à la jambe, évoquant aussi l'accusé giennois, à l'époque, à deux pas du lieu de l'attentat, un père de famille rappelle qu'elle se trouvait dans l'écopée de restauration rapide devant laquelle la bombe a explosé. Au moment de la déflagration, elle venait juste de se lever pour sortir. Et le public imagine aisément l'importance de ces quelques secondes. Le témoin, qui se souvient de sa fille se jetant en pleurs dans les bras de ses parents, tient à dire devant la cour : « Notre fille a bientôt 19 ans et elle n'a pas de séquelles. (L'accusé) a essayé de (la) détruire mais il n'y est pas arrivé. Notre famille souhaite qu'un jour, il sorte de cette idéologie mortifère. »

Les deux dernières parties civiles, la maman d'une fillette de 10 ans blessée et l'une de ses amies également touchée

Bétharram : face à la commission d'enquête, l'enseignement catholique fait amende honorable

Caroline Beyer

Contrôles étendus, éducation à la sexualité... Philippe Delorme a donné des gages aux députés Vannier et Spillebout.

Hormis l'audition du premier ministre, François Bayrou, prévue fin mai, c'était sans nul doute la confrontation la plus attendue. Le 2 avril, au Palais Bourbon, la commission d'enquête parlementaire sur les modalités du contrôle par l'État et de la prévention des violences dans les établissements scolaires a entendu Philippe Delorme, le secrétaire général de l'Enseignement catholique, représentant des 7500 établissements.

Une victoire, en soi, pour le député LFI Paul Vannier, qui, en avril 2024, avait rendu un rapport sur le privé sous contrat, ébréchant l'État et ses insuffisants contrôles, mais surtout l'enseignement catholique et son « opacité ». Un an plus tard, cet agrégé de géographie, qui a rédigé le programme éducation du leader Insoumis Mélenchon lors de la présidentielle 2022, a pu faire passer Philippe Delorme sur le grill. Avec l'affaire Bétharram, à l'origine de 200 plaintes à ce jour et de ce que l'on nomme désormais le « #MeToo scolaire », le député est parvenu à placer son combat en pleine lumière. Il est l'un des deux corapporteurs de cette commission d'enquête créée en mars et dotée d'un pouvoir d'investigation sur pièce et sur place.

Le 2 avril, à l'Assemblée, ce sont deux mondes qui se sont affrontés. Il a été question, encore et toujours, de la loi Debré, et du fameux « caractère propre » de l'enseignement catholique, qui se traduit par des contrôles concernant les programmes et non pas la vie scolaire. « Il ne s'agit pas de calquer ce qui se fait dans le public. En revanche, il est légitime que l'État vérifie le climat scolaire et la sécurité des élèves », admet Philippe Delorme. « Beaucoup de vos écrits contredisent ce que vous nous dites, attaque Paul Vannier, qui se réfère à des échanges de novembre 2024 avec l'Éducation nationale, au moment de la rédaction d'un guide fixant les règles. On peut se demander si vous n'êtes pas opposé au principe du contrôle », poursuit-il. Contrôles auxquels Philippe Delorme se dit largement favorable, y compris lorsqu'ils sont « inopinés », y compris dans les internats.

Vient ensuite la question de la remontée des signalements. Mi-mars, la ministre de l'Éducation, Elisabeth Borne, avait annoncé que les écoles privées seraient intégrées au dispositif « faits établissements », qui permet de remonter les incidents graves aux rectorats. Com-



Philippe Delorme, secrétaire général de l'enseignement catholique, qui représente 7500 établissements privés. OLIVIER LEJEUNE/PHOTOPQR/LE PARISIEN/MAXPPP

« Il ne s'agit pas de calquer ce qui se fait dans le public. En revanche, il est légitime que l'État vérifie le climat scolaire et la sécurité des élèves »

Philippe Delorme Secrétaire général de l'enseignement catholique

me il l'a déjà dit ces derniers temps, le secrétaire de l'Enseignement catholique fait valoir qu'il n'a pas attendu la ministre et qu'un « plan de protection des publics fragiles » a été mis en place depuis 2018. Est-il décliné dans tous les établissements ?, interroge le deuxième corapporteur de la commission, Violette Spillebout. « Chaque établissement est

autonome, même s'il y a un projet commun de l'enseignement catholique », fait valoir Philippe Delorme, en rappelant le principe de subsidiarité qui prévaut. Violette Spillebout, elle, fait état de « signalements aléatoires ». La députée Renaissance est parfaitement d'accord avec son collègue Paul Vannier. Les deux opposants politiques font front commun pour « empêcher d'autres Bétharram ».

Parmi les autres députés présents, on s'interroge aussi beaucoup sur la mise en place dès la rentrée prochaine du programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (Evans) et sur « certaines associations du milieu catholique » qui « militent contre ». « Je combats ces associations qui font de la désinformation », affirme Philippe Delorme. Le programme sera mis en place

à la rentrée. Le Planning familial sera-t-il le bienvenu ?, demande une députée. Pas vraiment. « Il n'est pas anormal que nous choisissons des intervenants en fonction de notre anthropologie », explique le représentant des établissements catholiques.

Dans cette audition où chacun avance ses pions, Philippe Delorme a commencé par une pensée pour les victimes « de violences physiques allant jusqu'au sadisme, et de violences sexuelles allant jusqu'au viol », « trahies » par des établissements censés les « aider à se construire ». « Plus jamais on ne doit protéger une institution plutôt qu'une personne », dit-il. Les rapporteurs prennent bonne note de tout cela, saluant « les engagements ». « Nous constatons un changement de positions

très important », relève Paul Vannier, avant de les formuler clairement : des contrôles de l'État étendus à la vie scolaire et la mise en place sans condition du programme Evans.

Le secrétaire de l'Enseignement catholique, lui, terminera son second et dernier mandat en août 2025. Le nom de son successeur, désigné par la Conférence des évêques, sera connu ce 4 avril. Il sera évidemment scruté comme un signal. Ces dernières années, la coutume était de nommer des personnes venues de l'enseignement catholique. Mais il semble que les évêques penchent pour un personnage extérieur. Guillaume Prévost, énarque passé par le ministère de l'Éducation et actuel patron du think-tank VersLeHaut, proche des milieux catholiques, est le grand favori. ■

Violette Spillebout-Paul Vannier, un duo mélencho-macroniste à la manœuvre

Wally Bordas

Le feu et la glace. Depuis quelques semaines maintenant, la députée Renaissance Violette Spillebout et l'Insoumis Paul Vannier forment un duo pour le moins improbable. Tous deux ont été nommés corapporteurs de la commission d'enquête sur le contrôle par l'État des violences à l'école réclamée par les députés LFI à la suite de l'affaire Bétharram. Et mènent donc, au sein de la commission des affaires culturelles, les différentes auditions des collectifs de victimes, administrations de l'État, institutions religieuses, chercheurs et responsables politiques. « Ça se passe très très mal », répond l'Insoumis, en regardant sa collègue avec un petit sourire en coin, lorsqu'on lui demande comment fonctionne ce binôme depuis sa mise en place.

En réalité, en dépit de leurs grandes divergences politiques, les deux députés regardent dans la même direction dans « l'intérêt supérieur des victimes », disent-ils. Tout les oppose pourtant. Y compris et principalement sur le sujet éducatif. Formé à l'école mélenchoniste, l'Insoumis Paul Vannier s'est lancé dans une croisade contre l'école privée sous contrat. Au point de la qualifier en avril 2024, dans un premier



En dépit de leurs divergences politiques, Violette Spillebout (Renaissance) et Paul Vannier (LFI) poursuivent le même « intérêt supérieur des victimes ».

rapport d'information, comme « un système hors de contrôle ». Pour lui, Bétharram est une « affaire d'État », et il réclame, depuis plusieurs semaines, la démission de François Bayrou.

Le profil de la macroniste Violette Spillebout est tout autre : plus modérée, l'ex-socialiste et désormais parlementaire Renaissance a un temps été pressentie pour être ministre de l'Éducation nationale du gouvernement Barnier. Depuis qu'elle est dépu-

tée, la Lilloise a mené son action parlementaire sur divers sujets, comme l'éducation aux médias ou les violences faites aux élus, dont elle a elle-même été victime.

« Il y a le lieutenant très froid. C'est le procureur de la Révolution, le moine soldat. Elle, c'est la femme appliquée, assez douce et consensuelle, plutôt socialo-compatible et bonne élève. Mais tous les deux sont de gros bosseurs et paient dans le même sens », observe un député

socialiste membre de la commission d'enquête. Avant de commencer leurs auditions, les deux députés ont fait plusieurs déplacements ensemble pour récupérer des documents au ministère de l'Éducation nationale, notamment, ou encore, à Pau. « On ne part pas d'un a priori dogmatique. On va sur le terrain et on rencontre les acteurs qu'on interroge pour mettre en lumière les dysfonctionnements qui ont pu avoir lieu », décrit Violette Spillebout.

« Libération de la parole »

Très rapidement, une « relation de confiance », dit Paul Vannier, se crée entre les deux rapporteurs. « Ce n'est pas nous qui sommes d'accord, c'est la réalité qui s'impose à nous. Celle des paroles des victimes qui se libèrent. On se sent utiles », se réjouit la macroniste. Au cours des auditions, la tonalité de leurs questions est différente, mais l'objectif est le même : participer à ce mouvement de « libération de la parole », jugent-ils. « On peut arriver à travailler ensemble sans à la fin gommer nos différences. Il est d'ailleurs utile de les faire vivre, elles sont nécessaires et cela nous permettra à la fin d'avoir une palette d'options et de propositions », se félicite Paul Vannier.

Depuis qu'il est l'un des rapporteurs de la commission d'enquête, le mélenchoniste, qui est souvent décrit comme

quelqu'un de « très raide », tente de « doser » ses prises de parole. « Nous devons tenir une exigence de transparence qui implique de ne pas tomber dans une forme de commentaire permanent. Nous essayons donc le plus possible de réfléchir à ce que nous disons », admet Paul Vannier. Les deux députés disent d'ailleurs ressentir un « sentiment d'utilité extrêmement fort ». « Depuis six ans, ces sujets sont présents dans la presse locale et ne passent pas le mur du son. C'est la médiatisation de Bétharram et la politisation du sujet qui permet la révélation d'une parole sur un système de violence », analyse la macroniste.

Jusqu'à fin juin, les deux élus ne devraient pas beaucoup se quitter tant leur travail sur cette commission d'enquête les occupe. « Nos agendas se sont remplis, on y consacre l'essentiel de notre temps », sourit Violette Spillebout. Ensuite, ils devront produire leur rapport, dont ils espèrent pouvoir partager une majorité de points. « Je pense que l'on aura chacun l'objectif de protéger les élèves. Je n'ai pas le sentiment, dans ces premières semaines de travail commun, que l'un d'entre nous devra renoncer à quelque chose », anticipe Paul Vannier. Parviendront-ils à faire une proposition de loi commune ? « C'est notre objectif : aller au bout de nos prérogatives parlementaires, écrire la loi et la faire voter », conclut l'Insoumis. ■

AUGUSTIN PASQUINI/HANS LUCAS VIA AFP

Vacciner contre le zona pourrait réduire le risque d'Alzheimer

Cécile Thibert

Les personnes immunisées contre une réactivation du virus de la varicelle ont 20 % de risques en moins de développer une démence.

Comment un virus contracté dans l'enfance pourrait, de nombreuses décennies plus tard, déclencher une maladie neurodégénérative ? Ce lien semble tiré par les cheveux mais de plus en plus de données indiquent que le zona, c'est-à-dire la réactivation du virus de la varicelle à des âges avancés de la vie, serait impliqué dans la survenue de démences, dont la maladie d'Alzheimer.

Cette semaine, une étude publiée dans la revue *Nature* abonde une nouvelle fois dans ce sens. Les résultats sont stupéfiants : les personnes protégées contre le zona grâce à la vaccination auraient un risque considérablement réduit de développer une démence. Des données qui confirment les conclusions d'une étude publiée l'année dernière.

Pour en arriver à ces conclusions, les scientifiques ont tiré profit de l'introduction d'un nouveau vaccin contre le zona au pays de Galles en septembre 2013. « Cette maladie est due au réveil tardif du virus de la varicelle, rencontré dans l'enfance et qui reste dormant dans l'organisme tout au long de la vie », explique le Pr Pierre Tattevin, chef du service des maladies infectieuses au CHU de Rennes.

On estime que 15 % à 20 % des individus auront un zona au cours de leur vie, l'âge médian étant de 65 ans. « Au fur et à mesure que l'on vieillit, le système immu-

naire devient moins efficace et il peut perdre le contrôle face à ce virus », détaille le Pr Tattevin. Dans les cas les plus graves, qui concernent particulièrement les personnes âgées et immunodéprimées, la maladie peut conduire à une hospitalisation, voire au décès.

En 2013, les autorités galloises décident dans un premier temps que seules les personnes âgées de 79 ans seraient éligibles à ce vaccin. Une décision arbitraire, visant à rationner ce vaccin dont l'approvisionnement était limité. Près de la moitié des personnes éligibles se sont alors fait vacciner. En revanche, les personnes qui avaient soufflé leurs 80 bougies avant le 1^{er} septembre 2013 n'y ont jamais eu accès.

« C'est une étude robuste avec de beaux résultats »

Cette mesure de santé publique a créé les conditions d'une expérience scientifique grandeur nature. « Nous savons que si l'on prend au hasard mille personnes nées une semaine et mille autres une semaine plus tard, il ne devrait pas y avoir de différence entre elles en moyenne. Elles se ressemblent, hormis cette infime différence d'âge », explique l'un des auteurs de l'étude le Dr Pascal Geldsetzer, médecin et chercheur à l'université de Stanford. Un seul élément distinguait les participants : le vaccin contre le zona.

Grâce aux registres de santé, les chercheurs ont pu suivre pendant sept ans le



Le Shingrix est recommandé aux personnes de plus de 18 ans immunodéprimées, ainsi qu'à tous les adultes de 65 ans et plus.

Vaudrait-il le coup de se faire vacciner avant 65 ans, pour limiter le risque de démence ? Non, selon le spécialiste. « Avant 65 ans, le risque de zona ou de démence est nettement plus faible, le vaccin est donc nettement moins intéressant, et comme il n'est pas toujours bien toléré (fièvre et réactions locales surtout), il n'est pas recommandé dans cette tranche d'âge pour l'instant », prévient-il.

Pour l'heure, les mécanismes qui sous-tendent cette découverte ne sont pas connus. « On ne sait pas encore si le vaccin protège contre la démence en stimulant le système immunitaire dans son ensemble, ou en réduisant spécifiquement les réactivations du virus ou par un autre mécanisme », indique l'université de Stanford dans son communiqué. La Dr Catherine Helmer, qui travaille sur le virus de l'herpès, cousin du virus de la varicelle, n'est pas surprise. « Ces virus sont neurotropes, c'est-à-dire qu'ils logent dans les neurones. Le virus de l'herpès a notamment un tropisme particulier pour les régions temporales du cerveau, qui sont particulièrement touchées dans la maladie d'Alzheimer », rapporte la scientifique. « Et quand on infecte des cellules ou des animaux avec ce virus, cela provoque des lésions similaires à celles que l'on retrouve dans la maladie d'Alzheimer », ajoute-t-elle.

Autre exemple de déclenchement à distance d'une maladie par une infection virale ancienne : celle de la sclérose en plaques. En 2022, une grande étude américaine avait en effet montré que l'infection par le virus d'Epstein-Barr (à l'origine de la mononucléose) précède toujours l'apparition de la sclérose en plaques. La piste virale est donc plus que sérieuse. De leur côté, les auteurs de l'étude sur le zona prévoient de poursuivre leur travail afin de renforcer la charge de la preuve. ■

devenir de ces deux groupes. En moyenne, une personne sur huit a été diagnostiquée d'une démence sur cette période. Mais celles ayant reçu le vaccin ont eu 20 % de risque en moins de se voir diagnostiquer une démence !

« C'est une étude robuste avec de beaux résultats », estime la Dr Catherine Helmer, épidémiologiste et directrice de recherche à l'Inserm. « Depuis la fin des années 1980, de nombreux arguments en

faveur du rôle des virus dans ces maladies neurodégénératives se sont accumulés. Cette étude renforce cette hypothèse. »

En France, le nouveau vaccin contre le zona (appelé Shingrix), plus efficace que celui évalué dans l'étude au pays de Galles, est disponible depuis décembre 2024 et est recommandé aux personnes immunodéprimées de plus de 18 ans, ainsi qu'à tous les adultes de 65 ans et plus.

Covid : la crainte des fuites de laboratoire

Vincent Bordenave

Un rapport de l'Académie de médecine alerte sur les risques de manipulations incontrôlées.

La science se base sur l'analyse des faits. Quand ceux-ci sont insuffisants pour trancher, elle laisse sa place à l'expression des convictions personnelles. Ce mercredi 2 avril, l'Académie de médecine a rendu un rapport sur l'origine du Sars-CoV-2, le virus à l'origine de la pandémie de Covid-19, corédigé par l'ancien président du Conseil scientifique, Jean-François Delfrayssy. Sur le fond, pas grand-chose de nouveau. Les experts évoquent toujours deux hypothèses : une origine naturelle liée à une transmission de l'animal à l'homme, et une fuite de laboratoire. Le rapport se garde bien de trancher entre les deux, faute de preuves scientifiques. Mais lors de la présentation du rapport mercredi matin, les faits ont laissé place aux convictions. La rapporteur, Christine Rouzioux, affirme ainsi qu'« il y a plus d'arguments pour l'hypothèse d'une fuite de labo que pour une origine naturelle ». Le président de l'Académie de médecine, Jean-Noël Fiessinger, ajoute : « Nous pensons plutôt qu'il s'agit d'une erreur de laboratoire. »

Opacité du pouvoir chinois

Les arguments évoqués sont déjà connus, l'absence de virus ancestral et de circulation virale avant la pandémie. Les plus proches parents du Sars-CoV-2 ont été découverts à 2000 km de Wuhan. Et puis, il y a le site de clivage à la furine, une particularité dans l'architecture biologique du virus qui en fait un vecteur si contagieux. Or ce site n'a jamais été documenté chez les Sarbeco-

virus, sous-groupe du Sars-CoV-2. L'idée qu'il ait été rajouté lors de manipulations en laboratoire ne peut être exclue. Mais au-delà de ce « faisceau de faits et d'arguments », aucune preuve n'est donnée.

« Ces éléments sont déjà connus, réagit Jean-Claude Manuguerra, virologue de l'Institut Pasteur qui participe du groupe de l'OMS sur la recherche des origines. Le récit d'une origine en laboratoire fonctionne bien, mais il ne s'appuie que sur des conjectures. Il y a également beaucoup d'éléments pour une origine naturelle qui sont passés un peu vite comme la présence de virus sur le marché de Wuhan, ou encore l'existence de deux lignages du virus. » Force est de constater que l'opacité du pouvoir chinois n'aide pas. « La Chine ne dévoile pas toutes ses données, continue le scientifique. Mais nous avons aussi demandé à consulter des documents classifiés de la CIA, sans succès. »

Sur les quatre recommandations du rapport de l'Académie, trois concernent les manipulations et l'instauration d'une culture d'évaluation des risques. « L'enjeu est de se tourner vers le futur en éveillant les consciences sur les risques de manipulation virologique », résume Christine Rouzioux. « L'idée n'est pas de bloquer les expériences dangereuses, mais de les encadrer par la communauté scientifique », insiste Jean-François Delfrayssy. « Si l'incertitude sur les origines du Sars-CoV-2 permet d'obtenir des avancés sur ce point, ce serait déjà une très bonne chose », note Jean-Claude Manuguerra. ■

7:24

LA RADIO MUSICALE
100% ANNÉES 80-90 DISPONIBLE 24/24
SUR L'APPLICATION RMC

Manon Brunet-Apithy : « L'héritage des Jeux de Paris 2024 est médiocre »

Cédric Callier

Marraine de la semaine olympique et paralympique, la médaillée d'or en sabre à Paris regrette un après-Jeux loin de ses attentes.

Les Jeux de Paris 2024 ont refermé leurs portes il y a plus de six mois, mais la question de l'héritage qu'ils laisseront, elle, demeure entière. Pour tenter de faire perdurer la magie de cette « parenthèse enchantée », le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a décidé de maintenir la tenue d'une semaine olympique et paralympique, qui a débuté lundi et qui s'achèvera ce vendredi, sous le marrainage d'une des reines des derniers JO, la championne olympique du sabre Manon Brunet-Apithy, qui a visité plusieurs établissements scolaires pour continuer de « cultiver le plaisir de faire du sport » dès le plus jeune âge. Une belle opportunité pour s'entretenir avec elle de la place qu'a occupée l'école dans son parcours de sportive de haut niveau, et sur ce fameux héritage qui paraît bien incertain.

LE FIGARO. - Quelle place a occupé l'école dans votre parcours de sportive de haut niveau ?

MANON BRUNET-APITHY. - Quand, dans ma tête, il a été clair que je voulais devenir sportive de haut niveau, mes parents m'ont toujours dit que c'était très bien mais que l'école passait avant tout, ou au moins au même niveau, parce que le jour où j'arrêterai l'escrime, j'aurais besoin d'un métier. Donc c'était vraiment important d'étudier, d'avoir des diplômes, même si je n'ai toujours pas fini mes études supérieures (*Sourire*). Et quand j'ai commencé à devenir athlète de haut niveau, l'école m'a permis de trouver mon équilibre de vie en m'apportant et en m'apprenant de nouvelles choses.

Est-ce à l'école que vous avez découvert le sport ?

Je ne pense pas car je viens d'une famille sportive, mon papa m'en a fait faire dès toute petite. D'ailleurs, plus je grandissais et moins j'aimais faire du sport à l'école, alors que j'en faisais tout



Manon Brunet-Apithy (ici, à l'école Les Sablons, à Poissy, le 28 mars) : « La culture et le sport sont aussi importants l'un que l'autre. (...) C'est comme l'éducation, en fait. Ce sont trois piliers très importants pour se développer. »

le temps en dehors. Je crois qu'au fur et à mesure, le sport devient une corvée pour les enfants parce que tout dépend des sports qu'on leur propose. Dans les écoles où je suis allée ces derniers jours, je constate que le sport reste quand même quelque chose d'assez drôle pour les enfants. On essaie de leur faire découvrir toutes les différentes variantes du sport, que ce soit avec une balle, en face-à-face, contre un chrono. Cela leur permet de mieux découvrir leur corps. Pour un enfant, le sport demeure un jeu et je trouve ça chouette.

Aujourd'hui, quel regard portez-vous sur la place du sport dans l'école ?

Je trouve qu'on le met un peu de côté. Les enfants aiment le sport, s'amuser, et j'ai l'impression qu'on a du mal à garder ce lien avec le jeu, l'envie de se dépenser. Le sport devient comme les maths pour certains qui n'aiment pas ça et du coup, ils le mettent de côté et le prennent pour une corvée. Pourtant, je trouve qu'il fait partie de l'école de la vie, comme la culture. Je pense que ce sont des domaines indispensables pour se développer et pour se sentir bien dans sa peau. Il faut en remettre davantage dans le quotidien de nos jeunes parce qu'on se rend compte qu'au fil du temps, avec le développement des réseaux sociaux, ils restent rivés à leurs écrans. Or, le

sport permet de découvrir des gens, de s'ouvrir. Même moi, après les Jeux, j'ai fait une pause parce que j'en avais besoin. Mais je me suis rendu compte qu'en fait, j'avais une espèce de déséquilibre quand je ne faisais pas de sport dans la journée. Cela me permet de me sentir bien dans mon corps et dans ma tête. Et je pense que mon cas n'est pas isolé, mais tant qu'on ne fait pas de sport, on ne peut pas le savoir. Cela se cultive dès le plus jeune âge.

« On n'aurait peut-être pas dû dire qu'il y aurait un héritage, parce que là, c'est pire qu'une déception, parce qu'il n'y en a pas du tout »

Faut-il aussi sensibiliser les parents à l'importance du sport ?

C'est vrai que mes parents ne regardaient pas mes notes en sport. Bon, après, elles n'ont jamais été très basses aussi (*Sourire*). En revanche, c'était indispensable pour mes parents de m'emmener pratiquer une activité physique dans la semaine. Et je pense que ce serait pas mal qu'on tienne le bon discours aux parents. Tout le monde a

besoin de faire du sport, j'en suis convaincue. Quand on est enfant, c'est très important pour le bien-être, pour la santé, pour rencontrer d'autres personnes... Il faut que nos enfants fassent autre chose que juste aller à l'école. Le fait d'avoir quelque chose aussi à côté qui leur permet de s'évader, de se dépenser, de mieux dormir le soir, c'est bien.

Au gré de vos visites dans les écoles, ressentez-vous encore un effet Paris 2024 auprès des enfants ?

Franchement, oui. Je sais que l'année dernière, il y a eu beaucoup de thèmes à l'école autour des Jeux olympiques, que certains ont ensuite vécus en y allant. Donc je les sens tout de suite très heureux de pouvoir se replonger dedans. Ils ont envie de découvrir des sports. Ils sont contents de me rencontrer. Je leur montre juste des armes d'escrime et ils sont tout de suite passionnés. Et quand ils voient la médaille, je n'en parle même pas (*Rires*).

On a beaucoup parlé récemment de l'héritage des Jeux, et de la déception d'un certain nombre de sportifs. Faites-vous aussi partie du camp des déçus ?

L'héritage est médiocre. J'ai envie de remercier notre pays pour tout ce qui a été mis en place pour les JO. C'était

magique, et tout le monde s'est pris au jeu. Quand je vois tout ce qu'on a réussi à faire et tout ce que cela a apporté à la France, et que derrière on n'en fasse rien... Limite, on n'aurait peut-être pas dû dire qu'il y aurait un héritage, parce que là, c'est pire qu'une déception, parce qu'il n'y en a pas du tout. Cette semaine olympique et paralympique a été créée par le Comité national olympique, et heureusement qu'ils sont là pour cultiver un peu tout ça, même si c'est dans leurs gènes. Les enfants ont découvert d'autres sports, pas que le foot et son monde cruel. Ils ont découvert des émotions, et quand je vois qu'il n'y a pas d'héritage, qu'on a réduit l'argent sur le sport, je me dis que c'est tellement dommage, parce que ça ouvre tellement de choses aux enfants, même aux adultes. Je trouve que la culture et le sport sont aussi importants l'un que l'autre. Ça amène des choses différentes, mais c'est comme l'éducation, en fait. Ce sont trois piliers très importants pour se développer.

L'année dernière, on a parlé du sport de manière extrêmement positive. Et aujourd'hui, il y a le débat sur le port du voile et d'autres sujets très politisés... Oui, cela me rend triste. Il y a tellement de belles choses qu'on pourrait partager et continuer à cultiver. Mais non, on parle de ça, en essayant juste de chercher des problèmes sans savoir s'il y en a vraiment... Les Jeux ont marché. Le sport a véhiculé énormément d'émotions, en poussant des jeunes à aller vers des clubs. Sauf qu'il y a un souci, c'est que les clubs ne peuvent pas récupérer tous les enfants qui veulent faire du sport parce qu'il n'y a pas assez d'argent, de structures et d'enseignants. On se dit : « Bon, on a réussi les Jeux, c'est cool » et ensuite, on oublie tout. On ne va pas chercher les petits trucs à améliorer, on ne va pas continuer à entretenir cet élan alors que le pays s'y sent bien. On va aller chercher d'autres sujets comme le port du voile. Est-ce que cela ne va pas au point d'en parler tout le temps et de rester bloqué dessus ? Je ne sais pas...

Néanmoins, cette semaine olympique et paralympique doit vous mettre du baume au cœur...

Oui, c'est très agréable. J'avoue que je ne savais pas trop à quoi m'attendre. Et en fait, d'une classe à l'autre, les enfants sont heureux, souriants. C'est tout ce qui compte aujourd'hui, de leur redonner une petite part en réenchantant leur journée. Et ça a l'air de fonctionner. Ils voient une médaille et un sabre et tout de suite leur imagination s'envole et ils ont des étoiles dans les yeux. Et moi, ça me fait du bien de voir que j'arrive à leur donner le sourire... ■

Biathlon : Quentin Fillon Maillet tourné vers 2026 et les Jeux de Milan après un hiver « mitigé »

Thibaud Jouffrit

À 32 ans, le double champion olympique dresse le bilan de sa saison et se projette sur la suivante avec ambition.

Quentin Fillon Maillet n'est pas rassasié. Lundi à Paris, le biathlète français a dressé le bilan d'une saison de Coupe du monde qu'il estime « mitigée » malgré une cinquième place au classement général. « Je m'attendais à mieux, confie le Tricolore. Ça reste le top niveau avec quatre médailles aux championnats du monde (bronze sur l'individuel et le sprint, argent sur les relais hommes et or en relais mixte simple) et plein de succès sur le circuit (sept dont un en individuel sur le sprint d'Oberhof), mais tant qu'il n'y a pas les titres individuels au bout, il y a toujours un brin de déception. »

La médaille d'or mondiale en individuel manque encore au palmarès fourni du double champion olympique de Pékin 2022. Un regret ? Plutôt une motivation supplémentaire. « Je suis obligé de continuer après 2026 si je veux aller le chercher ! Et il y a de grandes chances

que je continue si j'arrive à corriger mon tir et que la forme physique reste aussi bonne, dévoile le Jurassien. C'est un sentiment de revanche plus que de défaite. » Forfait le week-end passé pour les championnats de France, « QFM » va terminer son hiver au Tournoi des douanes, les 9 et 10 avril en Italie. « La coupure est nécessaire pour retrouver de la fraîcheur. Après je pars en vacances deux semaines et je reprends l'entraînement », détaille-t-il, s'assurant « déjà tourné vers 2026 depuis un moment ».

« Ce sont mon corps et mes performances qui vont fixer une limite à un moment. Ma vie de famille et de couple aussi »

Quentin Fillon Maillet Biathlète

2026, année olympique qui verra Fillon Maillet tenter de défendre ses titres de l'individuel et de la poursuite sur la piste d'Antholz-Anterselva. Un rendez-vous majeur mais en aucun cas une fin en soi. « J'ai seulement 32 ans et on me parle déjà de fin de carrière et de la suite. Ce sont mon corps et mes performances qui vont fixer une limite à un moment. Ma vie de famille et de couple aussi, poursuit le Français dont les futures décisions seront mûrement réfléchies. Je me considère comme un bon biathlète, j'essaie d'être un bon compagnon même si je le suis un peu moins que biathlète. Ma compagne me fait souvent remarquer que je suis absent. Elle aimerait que je ne parte pas pendant trois-quatre semaines sans qu'on se voie et qu'on vive plus de moments ensemble. »

Avant de réfléchir à des « compromis » pour concilier biathlon et, peut-

être un jour, une vie de « bon papa », Quentin Fillon Maillet entretient sa soif de succès. Et ce, alors que les deux frères Boe, Johannes et Tarjei, tout juste retraités, laissent un vide sur le circuit mondial. « Athlètes hors norme » selon le Tricolore, les Norvégiens ont tourné la page. Place à la nouvelle génération incarnée par Éric Perrot (23 ans), un « gros potentiel, très talentueux, curieux et intelligent », vante son aîné qui, au contraire de son compatriote, n'est pas certain d'être présent aux JO 2030, à domicile dans les Alpes. « La tentation d'aller (jusqu'en) en 2030 est forte, j'ai regardé les JO de Paris et j'ai vraiment adoré cette atmosphère. Ça donne beaucoup d'émotions et d'énergie pour Milan-Cortina d'abord », avançait « QFM » début février avant les Mondiaux en Suisse. À l'hiver 2030, il aura 37 ans. Et encore une carabine sur son dos ? ■

EN BREF

Coupe de France : fin de l'aventure pour l'AS Cannes

Dernier Petit Poucet de l'édition 2024-2025, l'AS Cannes, pensionnaire de National 2, a subi la loi du Stade de Reims (1-2) ce mercredi en demi-finale de la Coupe de France. PSG-Reims sera donc l'affiche de la finale, le 24 mai prochain.

Incidents en tribunes : match perdu pour Montpellier, le Parc des Princes sanctionné

La tribune Auteuil du Parc des Princes ou avaient fleuri des banderoles insultantes contre Adrien Rabiot lors de PSG-OM, le 16 mars dernier, écope d'une fermeture partielle d'un match ferme et le PSG de 20.000 euros d'amende, a annoncé la LFP. Par ailleurs, la tribune ultra du stade de la Mosson à l'origine de l'interruption définitive du match Montpellier-Saint-Étienne est fermée jusqu'en fin de saison. La LFP a aussi donné match perdu pour le MHSC alors que l'ASSE, pourtant réduit à 10, menait 2-0. C'est le score qui est retenu pour le résultat final.

LE CARNET DU JOUR

Les annonces sont reçues avec justification d'identité du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h (excepté les jours fériés) et tous les dimanches de 9h à 13h.

carnetdjour@media.figaro.fr
0156 52 27 27

signatures

La Librairie Le Parchemin

vous invite à rencontrer

Jean-Marie ROUART
de l'Académie française,

pour son dernier livre

Drôle de justice
(Albin Michel),

le samedi 5 avril 2025
de 11 heures à 13 heures,
176, rue de Grenelle, Paris (7^e).
Téléphone : 01 45 51 74 20.

Rachida Dati,
ministre de la Culture,
maire du 7^e arrondissement,
la librairie Tome 7
et l'association Intemporelles,
un temps pour elles,

vous convient à la

11^e édition du Salon du livre
de la mairie du 7^e

qui se déroulera
le samedi 5 avril 2025
de 14 h 30 à 18 heures,
Salons et jardin, mairie du 7^e,
116, rue de Grenelle, Paris.

Avec la présence de
Axel Auriant,
Sarah Bardin,
Noha Baz,
Tonino Benacquista,
Marie-Laure Buisson,
Amélie de Bourbon-Parme,
Belen Canovas,
Gérard de Cortanze,
Sophie Galabru,
Louis-Henri
de La Rochefoucauld,
Stéphanie des Horts,
Roger-Pol Droit,
Émilie Felix,
David Khayat,
Philippe Labro,
Alexandra Lapiere,
Valère-Marie Marchand,
Julia Malye,
Christine Orban,
Camille Pascal,
Paul Richardot,
Janet Skeslien Charles,
Alain Vircondelet.

Entrée libre.
Débats : inscription souhaitée
sur rachida.dati@paris.fr

deuils

La famille de

François ARNOULET
docteur en médecine,
membre de l'Académie
des sciences d'outre-mer,

a la douleur
de vous faire part de son décès,
le 30 mars 2025,
dans sa 103^e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le vendredi 4 avril, à 15 heures,
en l'église Saint-Hippolyte
de Venelles,
suivie de l'inhumation
au cimetière des Milles
d'Aix-en-Provence.

Marie-Noëlle et Hervé
Saladin,
Monique et Jean-Michel
Jacquemain,
ses filles et ses gendres,

ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Mme Christiane BAR
née Frézal,

survenu le 31 mars 2025,
dans sa 100^e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le mardi 8 avril, à 14 h 30,
en l'église
Notre-Dame-d'Auteuil,
1, rue Corot, à Paris (16^e),
suivie de l'inhumation
au cimetière d'Auteuil.

« Je ne meurs pas,
j'entre dans la Vie. »
Thérèse de Lisieux.

Le 29 mars 2025,
le Seigneur a rappelé à Lui,

Suzanne CALAS
née Bousquet.

Elle a rejoint son époux
tant aimé Étienne (†)
qui l'attendait.

La messe d'À-Dieu
sera célébrée le samedi 5 avril,
à 10 heures, en l'église
Sainte-Foy de Castelmaurou
(Haute-Garonne).

De la part de
ses filles et gendres,
Bernadette et Yvon Galinier,
Odile et Frédéric Guerrier,
ses petits-enfants,
Bénédictine et Benjamin,
Étienne et Tiphaine,
Raphaël et Sébastien,
Rémy,
ses arrière-petites-filles,
Estelle et Albane,
sa famille de Besançon,
ses amis
de France et d'Espagne.

Priez pour elle.

Magnac-Laval
(Haute-Vienne).

Stéphane,
Bertrand et son épouse Aurélie,
ses enfants,
Mathilde, Éléonore, Anatole,
Ida,
ses petits-enfants,
ainsi que toute la famille
et les amis

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Mme Étienne CAU
née Guillot,

survenu dans sa 89^e année.

La cérémonie sera célébrée
le lundi 7 avril 2025,
à 10 heures,
en l'église Saint-Maximin
de Magnac-Laval.

Condoléances sur registre.

La famille remercie par avance
toutes les personnes
qui prendront part à sa peine.

Le docteur Jean-Claude
Dugast,
son époux,

Jean-Baptiste
et Marie-Christine Dugast,
Marie-Liesse et Luc Beaussant,
Aude Dugast,
ses enfants et leurs conjoints,

Alexandre et Caroline,
Anne-Victoire et Olivier,
Marie-Alix et Pierre,
Baudouin, Inès, Hortense,
Albéric, Augustin,
ses petits-enfants
et leurs conjoints,
et ses huit
arrière-petits-enfants

ont la grande tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

Marie-Françoise DUGAST
née de Tarragon,

le 1^{er} avril 2025,
dans sa 95^e année, munie
des sacrements de l'Église.

La célébration religieuse
sera célébrée
en l'église Saint-Philbert,
à Beauvoir-sur-Mer (Vendée),
le vendredi 4 avril, à 15 h 30.

Une messe sera célébrée
ultérieurement à son intention,
à Paris.

Mme Alain
de Fournoux La Chaze,
née Nicole Martens,
son épouse,

Valérie et David,
Alix et Maxime,
Diane,
ses filles et leurs conjoints,

James, Juliet, Lucie et Pénélope,
son petit-fils
et ses petites-filles,

ont la tristesse de faire part
du rappel à Dieu de

Alain
de FOURNOUX LA CHAZE

le 29 mars 2025,
à l'âge de 83 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée en l'église
Notre-Dame-de-l'Assomption,
à Calas, Cabries
(Bouches-du-Rhône),
le samedi 5 avril, à 15 h 30.

L'inhumation aura lieu
dans le caveau de famille
de Saint-Maurice-près-Crocy
(Creuse),
le vendredi 7 avril, à 16 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Compiègne.

Michèle Chaumont,
son épouse,

Sébastien, Jean-Baptiste,
Jean-Blaise, Germain,
Anne-Gabrielle,
ses enfants, et leurs conjoints,

Tarah, Imane, Antoine, Jade,
Benjamin, Camille,
Clémentine, Léonard,
ses petits-enfants,

Anne-Marie et Pierre
Favereau,
sa sœur et son beau-frère,

Annick Chaumont,
Marie-Claude Lebrun,
ses belles-sœurs

ses nombreux neveux et nièces,
ses filleuls

ainsi que toute la famille

ont la très grande tristesse
de vous faire part du décès de

docteur Jean CHAUMONT
ancien chef du service
de gynécologie obstétrique
de l'hôpital de Compiègne,

survenu le lundi 31 mars 2025,
à Compiègne, à l'âge de 80 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le vendredi 4 avril, à 14 h 30,
en l'église Saint-Germain
de Compiègne.

L'inhumation aura lieu
le lundi 7 avril, à 10 h 30,
au cimetière de Carteret
(Manche).

Des dons
à l'Institut du Cerveau,
hôpital Pitié-Salpêtrière
seront préférés aux fleurs.

michele.leneyle@wanadoo.fr

Mme Chantal Ladoux
et M. Louis Vogel,
M. Francis Ladoux,
Mme Élisabeth Ladoux,
MM. Eliot, Kanoa et Kana
Ladoux,
ses enfants, son gendre
et ses petits-fils,

M. et Mme Pierre Richard,
M. et Mme Frédéric Bellanger,
M. et Mme Arnaud Richard,
M. et Mme Michel Lauxerois,
M. et Mme Patrice Celeyron,
son beau-frère, sa belle-sœur,
ses neveux et nièces,

M. et Mme John Rasalingam
et Paul,
M. et Mme Dos Santos,

les familles Richard, Tafanel,
Ladoux,

l'ensemble des collaborateurs
du cabinet Denise Ladoux,
l'ensemble des collaborateurs
du cabinet Francis Ladoux

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Mme André LADOUX
née Denise Lapeau,

survenu le 29 mars 2025.

Une messe sera célébrée
en l'église Saint-Augustin,
à Paris (8^e),
le vendredi 4 avril, à 15 h 30.

Une messe aura lieu
en l'église de Raulhac (Cantal),
le mardi 8 avril, à 14 h 30,
suivie de l'inhumation
dans le caveau familial.

Jean-Pierre Marcheschi,
son époux,

Pierre Marcheschi,
son fils,

Magali Marcheschi,
sa fille,

Jean-Christophe Gilbert,
son gendre,

Katheline, Lali, Tiffany,
ses petites-filles,

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

Monique MARCHESCHI
née Ferraro,

professeur de mathématiques
honoraire,
administrateur de sociétés,

le 30 mars 2025,
à l'âge de 93 ans, munie
des sacrements de l'Église.

La messe sera célébrée
le mercredi 9 avril, à 15 heures,
en l'église Saint-Louis
de Garches (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu
au cimetière de Lagoubran,
à Toulon (Var),
le vendredi 11 avril 2025,
à 14 h 30.

M. Jean-Pierre Marcheschi,
24, villa Pasteur,
92210 Saint-Cloud.
mfjpm@orange.fr

Jérôme et Gwendaël Poret,
Anne et Pierre-Arnaud
Ladreit de Lacharrière,
Grégoire et Constance Poret,
ses enfants,

Louis et Gloria, Guillaume,
Aude et Ambroise, Ghislain,
Amaury, Côme et Victoire,
Baudouin, Maylis, Clémence,
Augustin, Marguerite,
ses petits-enfants,

Juliette, Astrid, Cyriaque,
Antoine,
ses arrière-petits-enfants,

ses frère et sœurs,
ses nièces, neveux
et toute sa famille

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

Michel PORET
docteur en droit,

le 1^{er} avril 2025,
à l'âge de 88 ans, muni
des sacrements de l'Église.

La messe de funérailles
sera célébrée
le vendredi 4 avril, à 14 h 30,
en la basilique Notre-Dame
de Boulogne-Billancourt.

L'inhumation aura lieu
le samedi 5 avril, à 10 h 30,
au cimetière Sud de Calais.

Les Coteaux-Périgourdins
(Dordogne).

Le commissaire général
de la marine (25)
Arnaud Réglat Boireau,
son époux,
ses enfants,
ses petits-enfants
et ses arrière-petits-enfants

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de
leur épouse, mère, grand-mère
et arrière-grand-mère,

Mme Anne Marie France
REGLAT BOIREAU
née Balotte,

dans sa 83^e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le vendredi 4 avril 2025,
à 15 heures, en l'église
de Saint-Pantaléon-de-Larche
(Corrèze), suivie
de l'inhumation au cimetière
de Chavagnac (Dordogne).

Des prières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Paris.

Véronique et Jean-Philippe,
Frédéric et Eva,
Yves et Jocelyne,
ses enfants,

Jean-Gabriel, Jean,
Édouard, François,
ses petits-fils,
leurs épouses et compagnes,

Nathan, Philippe, Victoria,
Agathe et Arthur,
ses arrière-petits-enfants,

les familles Saint-Geours,
Monnier, Pincet, Bouard,
Monnet

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Yvonne SAINT-GEOURS
née Monnier,
« Vonnette »,
(1925-2025),

survenu le 1^{er} avril 2025.

Les obsèques auront lieu
au cimetière protestant
de Bordeaux (Gironde),
dans l'intimité familiale,
le vendredi 4 avril 2025.

Un culte d'action de grâce
sera organisé prochainement
à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Hervé et Dominique Villebrun,
Éric et Géraldine Villebrun,
Christian et Catherine
Villebrun,
Patricia et Hubert de Bouvier,
Véronique et Laurent
Hennequin,
Yann et Patricia Villebrun,
Isabelle et Benoît Flocon,
Henri et Gwenola Villebrun,
Olivier et Marie Villebrun,

ses 41 petits-enfants,
ses 68 arrière-petits-enfants,

en pensée avec son épouse,
Marie Hélène Villebrun,
née Pénicaud,
décédée le 29 mai 2020,

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Raymond VILLEBRUN

survenu le 31 mars 2025,
à l'âge de 95 ans, à Nancy.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
en l'église Sainte-Anne
de Beaugard, à Nancy,
le lundi 7 avril 2025, à 10 h 15.

En communion de prière
avec sa famille,
Mme Henri-Charles Vennin,
née Catherine Hargous,
son épouse,
Amélie et François,
ses enfants,
et Eléa, sa petite-fille,
M. Philippe Vennin,
son frère,

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

M. Henri-Charles VENNIN
École Bréguet,
École nationale supérieure
du pétrole et des moteurs,

le 27 mars 2025,
dans sa 88^e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le jeudi 10 avril, à 18 heures,
en l'église Saint-Adrien,
39, rue Berthelot, à Courbevoie
(parking souterrain en face).

Etienne Vendroux,
son mari,

Jean et Marie-Astrid Vendroux,
Sophie et Dominique Meurisse,
Caroline Vendroux,
Pierre Vendroux,
ses enfants et beaux-enfants,

Philippine, Arnaud, Stanislas,
Paul, Fanny, Thomas, Pauline,
Charlotte, Laetitia,
Hadrien, Constance,
Sixtine, Zoé, Mahault,
ses 14 petits-enfants,
et leurs conjoints et fiancé,

Paola, Arthus, Gaspard, Malo,
Blanche, Hortense, Aymard,
Isaure, Brune, Manon, Henry,
ses 11 arrière-petits-enfants,

ont la profonde tristesse
de faire part
du rappel à Dieu de

Mme Etienne VENDROUX
née Marie-Laure d'Humières,

leur chère épouse, maman
et Bonne-Maman,
le 31 mars 2025,
dans sa 88^e année
et 63^e année de mariage.

La messe d'action de grâce
sera célébrée
le mardi 8 avril 2025, à 14 h 30,
en l'église Notre-Dame
de Dinard (Ille-et-Vilaine),
suivie de l'inhumation
dans le caveau familial
de Dinard.

Famille Vendroux,
32, rue des Écoles,
35800 Dinard.

La comtesse Geoffroy
de Vitry d'Avaucourt,
née Diane
de Chêrade de Montbron,
son épouse,

Nicole de Vitry d'Avaucourt,
Chantal et Aymeric Alardet,
Sophie de Vitry d'Avaucourt,
ses filles et gendre,

Mariano, Jaime, Leonor,
Gabriela,
Thomas, Maud, Benjamin,
Jack et Hector,
ses petits-enfants,

Aude et Nicholas
Grasset-Horswell,
Stéphane (†) et Pairin Grasset,
ses beaux-enfants,
et leurs enfants

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

comte Geoffroy
de VITRY d'AVAUCOURT
X 59,
MIT et Harvard Business
School,

survenu à l'âge de 86 ans,
le 30 mars 2025.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le vendredi 4 avril, à 10 h 30,
en l'église
Saint-Thomas-d'Aquin,
Paris (7^e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

messes

Une messe à l'intention de

Gérard de RICHEMONT

rappelé à Dieu
le 5 janvier 2025,

sera dite le samedi 5 avril,
à 18 h 30, en l'église Saint-Léon,
Paris (15^e), sa paroisse.

messes et anniversaires

Il y a dix ans,

Patrice VIAL

nous quittait.

Le dimanche 6 avril 2025,
à 11 h 15, une messe
sera célébrée en sa mémoire,
en la chapelle Notre-Dame-
du-Sacrement,
20, rue Cortambert, Paris (16^e).

En vente
vendredi 4
et samedi 5 avril
avec votre Figaro



En couverture
La face cachée
d'Edwy Plenel

Reportage
Au Salvador, des prisons
sous haute surveillance

Tourisme
A Madagascar,
une île aux trésors



Spécial évason
Les nouveaux codes
du voyage

L'aventure à la carte
Le succès
des travel designers

Balade en France
Notre sélection
d'hôtels de campagne

Les éditions du Figaro



Le Figaro hors-série :
Eugène Boudin
En vente actuellement

En vente chez votre marchand de journaux
et sur www.figarostore.fr

PAR
Soline Roy

C'est un drame familial, qui se veut le symbole d'un sujet de santé publique : la famille de Théo Grataloup, né en mai 2007 avec de graves malformations du larynx, de l'œsophage et du système respiratoire, accuse le glyphosate et poursuit en justice son fabricant, Monsanto (racheté depuis par Bayer). L'audience devant le tribunal judiciaire de Vienne doit avoir lieu ce jeudi 3 avril. « Ce sera le premier procès au monde pour un cas de malformation lié au glyphosate », avance Sabine Grataloup, la mère de Théo. Mais peut-on véritablement affirmer que cet herbicide est responsable des malformations du jeune Théo et, plus largement, que l'exposition in utero à des pesticides est en cause dans ce type de malformations ?

Dès sa naissance, et tout au long de ses désormais presque 18 années de vie, le jeune homme a subi plus de cinquante opérations chirurgicales. D'abord, les médecins n'expliquent pas ces nombreuses malformations découvertes à la naissance de l'enfant : la piste génétique est vite écartée (il n'y a aucun autre cas dans la famille). Reste un événement extérieur qui serait survenu en tout début de grossesse, lorsque commencent à se former les organes de l'embryon.

Les pesticides ? D'abord, la jeune maman n'y croit pas : elle mange bio et ne vit pas à proximité de champs cultivés. Puis elle repense aux nombreuses pulvérisations qu'elle a effectuées dans son centre équestre durant le premier trimestre de sa grossesse. Du Glyper, un désherbant à base de glyphosate appartenant au géant Monsanto. À force de recherches, elle finit par s'en convaincre : l'herbicide est bien ce qui a entraîné les malheurs de son fils.

« J'aimerais qu'un questionnaire soit envoyé à toutes les familles du registre national pour les interroger sur leur exposition durant la grossesse. Mais on m'a répondu que le registre n'en avait pas les moyens »

Sabine Grataloup Plaignante

En 2018, la famille assigne en justice Bayer Monsanto et la société de commercialisation de produits de jardinage Novajardin (cette dernière a depuis été retirée de la procédure par les plaignants). « Une étape importante pour établir la responsabilité du géant de l'agrochimie », estime l'association Générations Futures. Mais peut-on véritablement affirmer que le glyphosate est responsable des malformations du jeune Théo et, plus largement, que l'exposition in utero à des pesticides est en cause dans ce type de malformations ?

Le glyphosate est le désherbant le plus utilisé au monde, mais aussi celui qui a le plus mauvaise presse auprès du grand public ; quant à Monsanto, racheté depuis par Bayer, c'est sans doute la firme la plus détestée des écologistes, qui en ont fait un exemple de la lutte contre les OGM et les pesticides. Pour autant, la plupart des agences sanitaires internationales dédouanant la molécule des effets qu'on l'a soupçonné d'avoir sur la santé humaine.

En 2015, le Centre international de recherche sur le cancer l'a bien classé comme « cancérigène probable », ce qui indique que l'on dispose de données chez l'animal, mais que l'ensemble des preuves scientifiques ne permettent pas de conclure pour l'homme ; en outre, il s'agit là d'évaluer les dangers intrinsèques à la substance, sans prendre en compte l'exposition réelle des populations. La plupart des autres agences sanitaires dans le monde, qui prennent en compte l'exposition (outre d'autres différences, notamment l'utilisation d'études menées par les industriels, mais pas celles ayant des faiblesses méthodologiques), font la conclusion inverse : les produits à base de glyphosate, utilisés dans les règles, ne présentent pas de risque sanitaire en population générale.

Chez les agriculteurs en revanche, l'exposition aux pesticides (mais pas uniquement le glyphosate) est fortement suspectée d'augmenter le risque de myélome multiple, lymphome non hodgkinien, cancer de la prostate, maladie de Parkinson et, depuis 2021, les troubles cognitifs et la BPCO/bronchite chronique ont été ajoutés à cette liste, selon un rapport de l'Inserm publié en 2021.

Quid du risque pour les enfants exposés in utero à ces substances, et plus particulièrement au glyphosate ? Les données scientifiques manquent. Concernant l'atrésie de l'œsophage (une interruption de la partie du tube digestif qui va du pharynx à l'estomac) dont souffre Théo Grataloup en sus d'autres malformations, « on ne peut ni éliminer ni confirmer le rôle du glyphosate. Il n'y a pas de preuve », juge le Pr Frédéric Gottrand. Pédiatre au CHU de Lille, il coordonne le centre de référence Cracmo dédié aux malformations congénitales de l'œsophage et le registre national ReNaTo, qui recense l'ensemble des cas en France depuis 2008. « C'est une malformation qui survient très tôt dans la vie fœtale, et qui est associée dans un cas sur deux à d'autres malformations (de l'appareil digestif, du cœur, des reins, de la trachée...) », explique le spécialiste. Malgré l'emploi de techniques très sophistiquées, aucune mutation responsable de ces malformations œsophagiennes n'a été identifiée et les



Théo, né avec une grave malformation du larynx et de l'œsophage, pose à côté de sa mère avec le désherbant utilisé pendant sa grossesse.

Glyphosate et malformations foetales : une famille place Monsanto devant la justice

Les parents de Théo Grataloup, né en 2007 avec de graves malformations alors que sa mère avait utilisé l'herbicide durant sa grossesse, veulent voir condamnée la firme américaine. Mais la science ne tranche pas sur le lien de cause à effet... ce qui n'interdira en rien à la justice de le faire.

cas sont généralement isolés, plaidant contre une hypothèse génétique : « Dans notre registre, qui est le plus gros au monde, nous avons 2500 cas depuis 2008, et n'avons retrouvé que dans 20 cas une atrésie de l'œsophage chez un frère, une sœur, ou l'un des deux parents. »

Reste donc « l'hypothèse d'un facteur environnemental qui viendrait perturber le fonctionnement des gènes impliqués dans le développement des bourgeons qui vont devenir les organes », indique le spécialiste. Mais « de ces facteurs environnementaux, on ne sait quasiment rien. Quelques études ont identifié des facteurs de risque dont on sait qu'ils sont liés à un plus grand risque de malformations, comme le diabète ou l'âge de la mère. Mais aucune étude n'a exploré en finesse ce que ces mères ont mangé ou à quoi elles ont été exposées au début de la grossesse. Nous avons lancé une étude avec des épidémiologistes sur notre registre, pour essayer de déterminer s'il y a des zones géographiques plus touchées que d'autres en France et voir si on peut les superposer à des cartes de la pollution de l'air, de l'eau, des sols, etc. On essaye d'identifier des pistes. » Une quête d'autant plus complexe qu'elle porte sur un nombre de cas extrêmement réduit :

chaque année, seuls quelque 170 enfants naissent en France avec une atrésie de l'œsophage.

Pourquoi, alors, les parents de Théo Grataloup sont-ils convaincus de la responsabilité du glyphosate dans l'état du jeune homme ? La famille avance d'une part « des études sur différentes sortes de vertébrés, qui ont montré que le glyphosate perturbait la voie de signalisation de l'acide rétinolique, impactant les gènes qui entraînent des malformations ». Mais rien de tel n'a pour l'heure été démontré chez l'être humain. En outre, Sabine Grataloup évoque « des travaux épidémiologiques menés en Argentine : à partir de 2010, on a commencé à y voir une multiplication par cinq en dix ans des malformations chez les nouveau-nés, et le seul changement dans les villages de la région était qu'on y cultivait du soja OGM résistant au glyphosate, produit que l'on pulvérisait donc dans des quantités toujours plus importantes ». Des études, concède-t-elle, « pas revues par les pairs ni publiées en anglais dans des grandes revues comme Nature, parce que les médecins argentins n'en ont pas les moyens. Mais enfin, ces enfants malformés, ils sont là, c'est une réalité ! » Mais sans étude scientifique solide pour étayer la responsabilité du glyphosate, difficile de trancher. « J'aimerais qu'un questionnaire soit envoyé à toutes les familles du registre national pour les interroger sur leur exposition durant la grossesse, dit Sabine Grataloup. Mais on m'a répondu que le registre n'en avait pas les moyens. »

Quant à la possibilité qu'elle ait été exposée à d'autres substances durant sa grossesse, elle n'y croit pas : « Nous vivons dans un environnement très isolé, en pleine campagne, à proximité de prés et de forêts, nous ne sommes pas exposés à la circulation automobile, nous mangions déjà bio autant que possible à l'époque... Contrairement à d'autres familles, je sais précisément quel produit j'ai utilisé, et à quel moment de ma grossesse. Je préférerais que l'état de mon fils soit la faute à pas de chance, plutôt qu'à une décision que j'ai prise. »

À l'appui de sa certitude, elle avance une décision du Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides (FIVP) rendue en mars 2022 : Théo touche chaque mois un peu plus d'un millier d'euros de la Mutualité sociale agricole (la Sécurité sociale des agriculteurs). Une preuve de la responsabilité du glyphosate ? Non. La commission qui a rendu l'avis considère que « l'exposition professionnelle aux pesticides, bien que limitée, est plausible, et retient la possibilité de lien de causalité entre la pathologie de l'enfant et l'exposition aux pesticides durant la période prénatale ». Les mots sont importants : le dossier très étayé (959 pages !) de la famille Grataloup a indéniablement pesé, mais la décision du Fonds n'est pas une étude scientifique qui démontre que l'exposition au glyphosate in utero entraîne des malformations. C'est un avis

d'experts qui, au vu des éléments fournis par la famille, considèrent que le lien est « possible » ; ni « probable », ni « certain ».

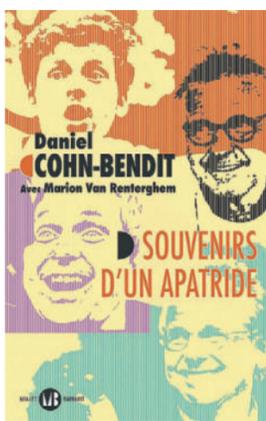
Du tribunal judiciaire de Vienne, la famille attend d'abord « la reconnaissance du comportement fautif de Monsanto ». Elle espère ainsi « qu'une jurisprudence permette aux autres familles de victimes en France et à l'étranger d'aller elles-mêmes en justice ». Si la responsabilité de la firme est retenue, un expert devrait être nommé pour évaluer le préjudice subi par Théo, et les réparations auxquelles il a droit. « On ne fait pas ça pour l'argent, insiste néanmoins sa mère, on sait que le montant des indemnisations en France n'est pas du tout celui accordé aux États-Unis. » Jeudi aura lieu ce que l'on nomme « audience de plaidoiries » : les deux parties ont déjà échangé leurs arguments par écrit, aucun élément ou témoignage nouveau ne pourra être apporté, et la décision devrait être rendue dans quelques mois.

Mais quelle que soit la décision du tribunal, cela ne vaudra pas reconnaissance scientifique de l'existence ou non d'un lien entre l'exposition au glyphosate in utero et les risques de malformations. Car la justice peut décider de donner raison à un plaignant qui avance des présomptions graves, précises et concordantes de la toxicité d'un produit, si le fabricant est incapable de prouver que celle-ci n'existe pas. C'est ce qui a permis, par exemple, de condamner un fabricant de vaccin contre l'hépatite B à indemniser des patients ayant développé une sclérose en plaques juste après l'injection : il est absolument impossible de prouver de manière certaine que le vaccin est directement responsable de la maladie de ce plaignant, et les études épidémiologiques plaident même en faveur d'une probabilité contraire. Mais en l'absence d'autres causes possibles (notamment, d'antécédents familiaux chez le plaignant) et dans un contexte d'incertitude scientifique, la justice peut estimer que le dommage doit être indemnisé. Sans que cela apporte la moindre certitude scientifique sur la toxicité ou l'innocuité du produit.

En attendant, Théo passe son bac et rêve de rentrer dans une grande école de cuisine. « Mais on lui a découvert récemment de graves malformations de la colonne vertébrale qui n'avaient pas été détectées avant, et qui provoquent d'importantes douleurs au dos quand il reste debout, ce qui le fait hésiter. » Il est aussi suivi de très près pour un risque accru de cancer de l'estomac, et respire toujours par une trachéotomie qui le gêne dans de nombreuses activités et fragilise certains de ses rêves, notamment celui de travailler sur un bateau. « Jusque-là, il évoluait dans un univers assez protégé, souffle Sabine Grataloup. Mais il est en train de comprendre que sa vie d'adulte va être très impactée. » ■

Cours, Dany Cohn-Bendit, le vieux monde est devant toi!

À 80 ans, le trublion révolutionnaire devenu centriste revient sur ses combats dans un livre de souvenirs : des barricades de Mai 68 à son coup de foudre pour Emmanuel Macron en passant par les Verts allemands et ses propos troubles sur la sexualité infantile.



■ SOUVENIRS D'UN APATRIDE De Daniel Cohn-Bendit, avec Marion Van Renterghem, Mialot-Barrault Éditeurs, 240 p., 20 €.



CHRONIQUE Eugénie Bastié

Hegel disait de Napoléon sur son cheval à Iéna qu'il était l'âme du monde. Lorsqu'on regarde le cliché le plus célèbre de Dany Cohn-Bendit, celui d'un rouquin moqueur faisant face à un CRS casqué pendant Mai 68, on se dit que l'agitateur incarnait à ce moment précis l'âme d'une génération. L'étudiant gouailleur et insolent, qui avait répondu « Heil Hitler! » au ministre de la Jeunesse et des Sports François Missoffe, a porté toute sa vie ce statut d'icône qui excédait largement son véritable rôle politique.

Né en avril 1945, d'un couple de Juifs allemands qui s'étaient réfugiés en France pour fuir le nazisme, Dany resta apatride jusqu'à l'adolescence. Il en gardera une « détestation profonde pour les revendications nationales ou identitaires » et une obsession pour la réconciliation franco-allemande. Comme beaucoup de sa génération, il fut en guerre contre la génération précédente, accusé de s'être commise dans les horreurs de la Seconde Guerre mondiale. Enfant turbulent et provocateur, il se rappelle non sans fierté avoir perdu tous ses bons points à l'école primaire : à un prof qui demandait à un élève « Pour qui tu te prends? », il répondit : « Il vous prend pour un con ». À l'adolescence, il décide de devenir allemand, non par attachement, mais parce que cela lui permettait d'échapper au service militaire, les enfants de victimes du nazisme en étant exemptés. Ce qui ne l'empêchera pas, comme beaucoup d'antimilitaristes de son temps, de militer pour une intervention militaire en Bosnie ou pour une aide militaire à l'Ukraine. Au fil des pages, il raconte ses engagements : dans le milieu « spontex » (extrême gauche libertaire) allemand des années 1960, marqué par la repentance à l'égard du régime

nazi, au bureau des affaires multiculturelles de la mairie de Francfort, jusqu'à sa carrière de vingt ans aux côtés des Verts allemands et français au Parlement européen. Son parcours, du militantisme autogestionnaire vers l'écologie puis vers le fédéralisme européen est emblématique des évolutions du gauchisme culturel.

Il revient sur quelques pages sur un élément sombre de sa biographie : l'aveu dans son livre *Le Grand Bazar*, publié en 1975, d'une forme de proximité sexuelle avec les enfants dont il s'occupait alors dans un jardin d'enfants autogéré, un lieu alternatif typique de cette époque de gauchisme délirant. Voici comment Cohn-Bendit se justifie : « En quelques pages, j'essaie de résumer l'idée qu'un enfant de 4-5 ans a déjà une imagination et des désirs sexuels (...) je parle de la composante érotique de leurs jeux ». « Ça s'est arrêté là », assure-t-il.

« Au nom de la révolution des mœurs et de la libération sexuelle, on en est arrivé à tolérer une domination abjecte, celle qui s'exerce sur les enfants »

Dany Cohn-Bendit

« J'ai cru malin de laisser planer le doute. » Marion Van Renterghem manque à son devoir journalistique en ne citant pas les passages qui ont fait polémique. Nous les reproduisons donc ici : « Il m'était arrivé plusieurs fois que certains gosses ouvrent ma braguette et commencent à me chatouiller. Je réagissais de manière différente selon les circonstances, mais leur désir me posait un problème. Je leur demandais : « Pourquoi ne jouez-vous pas ensemble, pourquoi vous m'avez choisi, moi, et pas les autres gosses? » Mais s'ils insistaient, je les caressais quand même. » Nos lecteurs s'apercevront qu'il écrit noir sur blanc qu'il y a eu des actes. Cohn-Bendit parle lui d'un « numéro de provocation ». « Je trouvais drôle de choquer le bourgeois. » Il va jusqu'à condamner les dérives de la libération sexuelle : « Au nom de la révolution des mœurs et de la libération sexuelle, on en est arrivé à tolérer une domination abjecte, celle qui s'exerce sur les enfants. » Ce mea-culpa un peu léger ne s'interroge pas sur les causes profondes qui ont rendu possible cet esprit de provocation délétère. On se demande si un homme politique de droite ayant commis de tels écarts eût bénéficié d'une telle amnistie.

Il n'y a pas que sur la sexualité des enfants que Dany Cohn-Bendit s'est trompé. On peut lui donner crédit de n'avoir pas versé dans la violence et d'avoir toujours été antitotalitaire et anticommuniste. On peut lui reconnaître un certain talent de tribun et trouver sympathique son goût du football. Pour le reste, il a passé sa vie à se tromper. Après avoir été le héraut de la déconstruction « woke avant l'heure » comme il s'en vante, il est devenu un militant farouchement antinucléaire après la catastrophe de Tchernobyl. L'homme qui voulait « jouer sans entraves » a été convaincu par le rapport Meadows sur les limites de la croissance. On ne trouvera pas dans ces pages de regrets sur cette position antinucléaire dont on sait pourtant aujourd'hui l'absurdité.

Dans un chapitre intitulé « Emmanuel Macron ou pourquoi je me suis enflammé », il raconte son « coup de foudre » pour le candidat à la présidentielle de 2017 avec qui il était « exactement sur la même longueur d'onde ». Il raconte sa déception d'amoureux éconduit par le virage droitier du président de la République sur la question de l'immigration.

Cohn-Bendit l'apatride et le déraciné admet, sous le coup de la douleur, avoir renoué avec son identité juive après le 7 Octobre. On le comprend. Mais il n'attend pas ce besoin de racines et d'appartenance à l'identité française. Les « gilets jaunes » lui apparaissent comme « des révoltés franchouillards, souvent blessés socialement, mais enfermés dans une pensée hexagonale ». Il incarne cette gauche Terra Nova, qui a troqué le peuple pour les minorités, le social pour le sociétal, le « changer la vie » pour le fédéralisme européen. Il reste un immigrationniste aveugle aux désastres de la société multiculturelle.

Aujourd'hui, le progressiste contemple avec amertume le retour de balancier conservateur qui se déploie aux quatre coins du monde. Il dit son horreur du « trumpisme-muskisme, fier héritier du marxisme-léninisme (sic) ». Que pense le libertaire du fait que la défense de la liberté soit devenue aujourd'hui le credo des populistes? « Il est interdit d'interdire » signifiait aussi « il est interdit d'interdire d'interdire », tente-t-il laborieusement de nous expliquer. Au crépuscule qui tombe sur sa vie répond le déclin de ses idées dans le débat public. La roue tourne, Dany. Les révolutionnaires d'hier sont devenus les sentinelles d'un logiciel progressiste dépassé. Ce n'est plus Charles de Gaulle qui dit « sois jeune et tais-toi », mais les boomers soixante-huitards qui voudraient bâillonner ceux qui cherchent à retrouver leurs attachements.

Cours, camarade, le vieux monde est de retour. ■

Le passé est l'avenir de l'humanité

David Christian, historien anglo-américain, est inconnu en France, mais très lu ailleurs dans le monde. Son dernier livre donne une bonne idée de ce qu'est la « Big History », un mélange réussi d'Hubert Reeves et de Yuval Noah Harari.



TÊTE-À-TÊTE Charles Jaigu

Lors de notre télé-entretien, David Christian se tient dans une pièce verte acidulée avec quelques tableaux au mur, depuis une maison près de Sydney, en Australie. À presque 80 ans, l'historien anglo-américain connu aux quatre coins de l'anglosphère est traduit pour la première fois en France. Le pionnier de la « méga-histoire » a fait plusieurs fois le tour de la planète avec ses livres. Pourtant il a commencé comme historien de la Russie. Il nous montre deux cartes de la Moscovie accrochées derrière lui. « Ce qui se passe depuis trois ans ne me surprend pas. La tradition autocratique est très ancrée en Russie. En 1991, j'ai pensé que la démocratie avait sa chance, mais elle a échoué, et le chaos a prévalu. Ensuite, Vladimir Poutine a apporté la stabilité. Sa force vient de là. Il faut toujours se souvenir que quand les Russes font la guerre, ils payent un prix que les autres ne sont pas prêts à payer. Il sait ce qu'il veut et je pense qu'il est bien plus rusé que Trump, qu'il va le rouler dans la farine. »

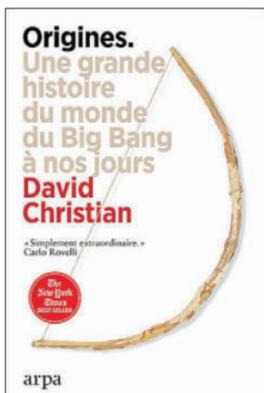
Le néo-impérialisme poutinien ou l'isolationnisme trumpien sont néanmoins peu de chose. Sous l'écume des événements, David Christian voit d'autres évolutions plus profondes. « Les médias fabriquent un récit court-termiste. La vraie tendance est la mise en relation et la collaboration de l'espèce humaine avec elle-même, à une échelle et avec une intensité qu'on n'avait pas vue », insiste-t-il. Le repli des pays sur leurs zones de confort est une réalité en trompe-l'œil, car la mondialisation reste massive, dans tous les domaines. À l'écouter, on pense en effet à la Station spatiale internationale, ou au site de Cadarache, en Provence, où les Européens, les Russes, les Américains, les Chinois et les Indiens travaillent ensemble sur le premier prototype de fusion nucléaire, sans qu'aucune guerre n'ait changé leur protocole de recherche. Dans la lignée de *Factfulness*, de Hans Rosling, qui montrait que le monde va mieux qu'on ne le dit, David Christian refuse de se laisser emporter par le

pessimisme. Certes, le ciel nous tombe tout le temps sur la tête, mais des survivants sortent toujours des décombres pour reconstruire un monde nouveau. David Christian a de jolies pages à propos de l'entropie, et il célèbre l'importance décisive de cette force de destruction qui prélève sa dîme sur toute entité organisée, et qui a inventé l'impôt progressif sur les êtres les plus complexes. « Les formes qui apparaissent finiront toutes par se dissoudre dans un océan d'énergie anarchique. Les formes, tels les mouvements d'une danse, ne sont pas conservées », écrit-il. C'est dire si la tragédie annoncée du réchauffement climatique n'est qu'un chapitre de plus dans une longue chaîne de catastrophes évitées de justesse. « J'ai peu à peu compris que l'entropie était le moteur du changement, pour survivre à cet agent destructeur, il faut des prouesses d'adaptation », résume-t-il depuis Sydney.

David Christian porte depuis longtemps cette idée d'une « Grand Histoire ». Ses collègues de l'université Macquarie le prenaient pour un original doublé d'un rêveur. Et puis un jour, il s'est porté volontaire pour enseigner en première année de fac. « On m'a laissé tranquille et j'en ai profité pour transformer mon cours en un laboratoire d'expérimentation d'une nouvelle méga-histoire de l'univers », nous raconte-t-il, « au début j'ai invité des astrophysiciens, des géologues, des biologistes pour parler de la naissance de l'Univers, de la Terre, de la vie, des premiers hommes, etc., et le résultat était joyeux mais chaotique », se souvient-il. « Chacun restait dans sa spécialité. Il fallait que je mette tout ça en ordre, et ma femme m'a dit : « En fait, tu essayes de raconter une histoire des origines ». Des années d'enseignement plus tard, il en est sorti un livre, puis deux. Celui-ci est le troisième, vendu à 1 million d'exemplaires dans le monde. Invité trois fois au sommet de Davos, il fait figure de pionnier et de maître à penser, car il a été le premier à combiner sciences de la nature et histoire des civilisations. Célébré chez les capitalistes – plutôt Bill Gates en l'occurrence –, il est nettement moins pessimiste que Yuval Noah Harari, dont il ne partage pas les prédictions. Il ne décrit pas un monde scindé entre les détenteurs de l'IA, seigneurs d'une classe à part, et la masse des humains aux mains d'une techno-bureaucratie. « Je ne suis pas toujours d'accord avec lui », nous dit-il. Il n'est pas non plus d'accord avec les décroissantistes, et les effondristes. Bien sûr la question se pose : « Avons-nous atteint un niveau

de complexité qui nous dépasse? Le destin de toutes les espèces capables d'apprentissage collectif est-il en train de se heurter à un mur de complexité? » Sa réponse dépend de notre manière de regarder le passé. L'humanité avancera-t-elle graduellement vers un état supérieur, selon un modèle adaptatif darwinien? Ou sera-t-elle exposée à une destruction soudaine comme le paléontologue Georges Cuvier en avait eu l'intuition avant Darwin, en annonçant des épisodes d'extinction brutale des espèces? Dans les deux cas, la vie a continué, mais ce n'est pas la même aventure. Et David Christian, qui ne mentionne pas Cuvier, ce grand oublié, a une préférence pour la première hypothèse, plus douce. Il voit la démographie humaine se stabiliser dans le demi-siècle qui vient, puis décliner légèrement. Il suppose qu'elle saurait se maintenir dans un état stationnaire de progrès régulé conjuguant le confort technique et le respect de la biosphère. Ce serait le neuvième stade de l'évolution humaine – pour les huit précédents, lire le livre... –, et peut-être la fin d'*Homo sapiens*. Ce dernier laisserait alors la place à un « homo noeticus », capable de produire une pensée collective aussitôt partagée dans une noosphère déjà décrite par Teilhard de Chardin et les grands maîtres de la SF. « Ce qui fait de nous des êtres différents? C'est le fait d'être doués de langage, et liés les uns aux autres par les informations que nous échangeons en permanence. Si j'ai encore le temps, c'est là-dessus que je voudrais publier un dernier livre », nous dit-il.

Francis Fukuyama a eu une brillante intuition en prédisant la fin de l'histoire, mais il s'en tenait à l'histoire immédiate. La véritable fin aura probablement les contours que décrit David Christian. Elle inclut des périples vers d'autres planètes. « Il est dangereux d'ignorer l'optimisme, car sans optimisme, on ne résout pas les problèmes. Songez au bond technologique accompli en deux siècles, il sera multiplié par cinq dans le siècle qui vient. Nous serons des humains bioniques, et je suis déjà un homme machine », glisse-t-il, en nous montrant une puce fixée derrière sa tête et reliée à son tympan, qui lui permet d'entendre malgré une audition très diminuée. Mais cette survie magnifique ne serait que « les mouvements d'une danse ». À long terme, après des centaines de milliards d'années, tout ce qui est né de la poussière reviendra à la poussière. Ce sera l'ultime grande extinction et Cuvier aura eu le mot de la fin face à Darwin. ■



■ ORIGINES. UNE GRANDE HISTOIRE DU MONDE DU BIG BANG À NOS JOURS De David Christian, Arpa, 400 p., 22,90 €.

Giuliano da Empoli : « Incapable de réagir, la vieille élite a mérité d'être balayée »

ENTRETIEN

Après *Le Mage du Kremlin*, l'écrivain poursuit son exploration des arcanes du pouvoir, des États-Unis à l'Arabie saoudite, en passant par les géants de la tech. Il livre ses observations dans *L'Heure des prédateurs* (Gallimard), un récit crépusculaire et lumineux sur le basculement politique et géostratégique en cours.

PROPOS RECUEILLIS PAR
Alexandre Devecchio et Martin Bernier

LE FIGARO. - Au lendemain de l'élection de Trump, Nayib Bukele, le président du Salvador, écrivait sur X : « Je suis certain que vous ne comprenez pas pleinement la bifurcation de la civilisation humaine qui a commencé hier. » A-t-on vraiment changé de monde ?
GIULIANO DA EMPOLI. - La réélection de Trump a été une sorte d'apocalypse au sens littéral du terme : non pas la fin du monde mais la révélation de quelque chose. Le chaos, qui était jusqu'alors l'arme des insurgés, est devenu hégémonique. Et nous avons basculé dans le monde des prédateurs. Comme le disait Joseph de Maistre à propos de la Révolution française, « longtemps nous l'avons prise pour un événement. Nous étions dans l'erreur : c'est une époque. »

Derrière le chaos apparent, n'y a-t-il pas une forme de logique dans l'Administration Trump ?
Il y a bien sûr une logique. Mais la science politique des quarante dernières années est tout à fait incapable de l'expliquer. Pour la comprendre, il faut se tourner vers les classiques latins, comme Suétone, Tacite, ou les satires de Juvénal et Pétrone. Même en lisant Machiavel et Guichardin, on voit que les prédateurs comme Trump et Bukele sont des personnages parfaitement typiques. D'une certaine façon, ils représentent la normalité de l'histoire humaine. L'exception était plutôt la phase qui vient de se clore, où l'on a cru que les avocats et les technocrates pourraient toujours gouverner la société.

C'est un « retour à la normale » à l'échelle de l'histoire longue, mais nous vivons un « moment machiavélien », selon vous. Qu'est-ce qui caractérise ce moment ?
En Italie, à la toute fin du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle, le moment machiavélien s'est caractérisé par l'irruption de la force. À ce moment, la technologie offensive s'est développée plus vite que la technologie défensive : des canons à boulets en fonte de fer ont pu percer les murailles des petites républiques italiennes très civilisées de la Renaissance. Il a fallu attendre la moitié du XVI^e siècle pour que de nouvelles forteresses capables de supporter les attaques d'artillerie lourde soient construites. Cela a rétabli la paix, mais l'Italie est restée soumise aux puissances européennes jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Aujourd'hui, nous sommes à nouveau dans un moment où les technologies offensives se développent davantage que les technologies défensives. À partir du numérique, lancer une cyberattaque ou une campagne de désinformation ne coûte presque rien, mais la difficulté de la défense est évidente ! Dès lors, nos petites républiques, nos grandes ou petites démocraties libérales risquent d'être balayées.

Le réarmement annoncé de l'Europe signifie-t-il que les chefs d'État européens ont enfin pris conscience de cette nouvelle donne ?
Nous sommes en train de vivre le choc de l'humiliation. C'est le choc d'une province romaine qui se réveille avec un nouvel empereur ; un pouvoir très différent, imprévisible et arbitraire lui tombe dessus, et elle se rend compte qu'elle n'était qu'une province. Cette humiliation est actée, et elle est là pour durer. Nous n'allons pas en sortir rapidement. Mais elle pourrait être fructueuse dans la mesure où cela peut nous donner l'envie d'en sortir. En sera-t-on capable ? Il est trop tôt pour le dire.

Vous décrivez un monde régi par les rapports de force : dans les négociations avec la Russie, Trump fait-il la preuve de force ou de faiblesse ?

Sur la base des éléments dont on dispose, l'attitude de Trump vis-à-vis de la Russie est tout à fait étonnante. Je partageais assez l'idée que son retour à la Maison-Blanche représentait une opportunité de changer de dynamique. Mais tout ce qu'on a vu jusqu'ici est déconcertant, même en termes de tactique de négociation : on a vu Trump céder très largement face à Poutine sans obtenir grand-chose.

Parmi les « prédateurs », mettez-vous sur le même plan Poutine, Trump et même Mohammed Ben Salman et Nayib Bukele ?

Les contextes politiques sont évidemment très différents et ils ne produisent pas les mêmes résultats. Mais, au fond, tous obéissent à la même logique. Quand vous êtes dans un moment machiavélien où le chaos domine, il n'y a plus de règles et ce qui prime est le miracle politique. Le miracle, c'est l'intervention directe de Dieu, qui contourne les règles normales de l'existence sur terre pour produire un fait extraordinaire. La logique des prédateurs est la même. Poutine appelle cela le « contrôle manuel » : quand les règles ne marchent plus, lui a le pouvoir d'intervenir directement pour produire le

résultat qu'il veut. Cette action directe, surprenante et transgressive produit de la sidération. Depuis César Borgia, c'est cela qui permet aux prédateurs d'asseoir leur pouvoir.

Chez Mohammed Ben Salman et Nayib Bukele, on retrouve l'idée machiavélienne typique selon laquelle la fin justifie les moyens. Ils transgressent donc les règles de façon extrêmement brutale. MBS enferme les 300 puissants du royaume dans leurs suites du Ritz-Carlton de Riyad pour les mettre au pas. Borgia a étranglé ses hôtes : c'était pire, mais c'est le même principe ! Ensuite, on peut discuter des fins : en l'espèce, une modernisation de l'Arabie saoudite, une amélioration de la place des femmes, une société qui combat les islamistes et une abolition de la police religieuse en 24 heures. Cette brutalité est au service d'une vision. Il en va de même pour Bukele : il a mis en prison sans procès 80 000 personnes qui étaient tatouées car tous les gangsters sont tatoués au Salvador, mais il estime qu'il a libéré des millions d'habitants qui vivaient dans la peur et sont aujourd'hui dans un des pays les plus sûrs du monde. Toutes les règles sont bafouées, mais parfois les résultats sont au rendez-vous.

Vous dites que les « prédateurs » « se reconnaissent entre eux ». Sur la scène diplomatique, les pays dont les dirigeants ne sont pas des « prédateurs » sont-ils condamnés à être marginalisés ?

Je pense qu'ils ont du mal à se repérer en ce moment. Car les autocrates sont parfaitement habitués à l'idée de se baser sur un petit cercle de fidèles, familial et amical, pour gouverner le pays. Ils trouvent donc tout à fait normal d'établir leur relation avec Trump sur cette base-là. Alors que si vous êtes un gentil démocrate européen, vous allez plutôt vouloir suivre un protocole officiel, vous adresser au ministre des Affaires étrangères et aux ambassadeurs. Cela ne va vous mener strictement nulle part avec Trump. Il est dans une logique plus proche de celle des autocrates et des familles royales - il essaie d'ailleurs lui-même d'établir une sorte de famille royale aux États-Unis. Donc aujourd'hui, il est très difficile pour les tenants du système de s'y retrouver.

Ces gens-là avaient bâti leur compréhension du monde sur le respect des règles et des procédures. Je remarque d'ailleurs que depuis 1980, tous les candidats démocrates à la présidence et à la vice-présidence des États-Unis - à l'exception de Tim Walz - étaient des juristes ! Aujourd'hui, le « parti des avocats » est totalement dépassé. Dans sa pièce *Henri VI*, Shakespeare

Les vieilles élites politiques se sont comportées face aux géants du numérique comme les Aztèques face aux conquistadors »

fait dire à Dick le Boucher : « Au moment de la Révolution, la première chose à faire est de tuer tous les avocats. » C'est exactement ce que fait Trump aujourd'hui : il va contre les juges et s'en prend aux cabinets d'avocats. Les patrons de la tech suivent la même logique. Ils ne veulent pas de lois ni de règles ; ils veulent juste accélérer.

Les démocrates ne parviennent pas à s'adapter car invoquer le respect des règles face à des problèmes de substance n'est pas une réponse satisfaisante. Face aux images des prisonniers envoyés au Salvador par Trump, ils ont riposté en disant : « Ces gens-là n'ont pas eu de procès. » C'est vrai, et c'est un problème, mais leur réponse est politiquement insuffisante.

Beaucoup continuent à penser que Trump est fou, idiot ou irrationnel. Or vous écrivez qu'« il n'y a pratiquement aucune relation entre la puissance intellectuelle et l'intelligence politique »...

Trump n'est pas intelligent au sens intellectuel du terme. C'est quelqu'un qui ne lit pas du tout. Et je ne parle pas seulement des livres ou des journaux (c'est presque acquis) : il ne lit même pas les dix lignes de notes que ses conseillers rédigent pour le préparer avant un rendez-vous. Il ne fonctionne qu'à l'oral. Et pourtant, il a une pertinence politique et un instinct du pouvoir qui sont remarquables. À l'inverse, il y a des gens très intelligents qui sont des politiques tout à fait minables.

Pendant son premier mandat, Trump pouvait paraître hostile aux géants de la tech, et vice versa. Avec Elon Musk, on se retrouve avec un mélange des genres au gouvernement. Comment l'analysez-vous ? Cela acte-t-il leur prise de pouvoir ?

Trump n'est certainement pas une marionnette. C'est un homme de pouvoir qui a sa propre logique, et il n'est pas soumis à la tech. Mais nous assistons à une convergence entre les oligarques de la tech et des personnalités politiques extrêmes. Au départ, les patrons de la tech apparaissaient comme de gentils jeunes hommes en sweat à capuche, puis ils sont montés en puissance depuis vingt-cinq ou trente ans au point de devenir des puissances comparables à des États. C'est à l'époque d'Obama que tout a basculé : en 2012, le patron de Google, Eric Schmidt, a été plus important pour sa réélection que Musk pour celle de Trump, mais il est resté à sa place, en coulisses. Aujourd'hui, un nouveau palier est franchi : les seigneurs de la tech ont compris que leur intérêt est de balayer les anciennes élites politiques.

Les vieilles élites économiques s'accommodaient parfaitement des gentils sociaux-démocrates et des gentils libéraux, un centre gauche et un centre droit assez semblables et plutôt technocratiques. C'étaient les pistes bleues de Davos, une trajectoire gentiment balisée. Là, nous sommes arrivés dans *La Montagne magique*. Les géants de la tech ont « une sacrée envie de foutre le bordel », pour reprendre le titre du livre de Xavier Niel. Le slogan de Facebook était d'ailleurs : « Move fast and break things. » On retrouve cette logique de transgression : il faut tout casser, s'affranchir des autorités et des règles pour déployer une nouvelle vision. Cela converge parfaitement avec les vues de prédateurs comme Trump, qui sont eux aussi des outsiders et veulent se libérer des contraintes de l'establishment.

Face à ce bouleversement technologique, le pouvoir politique doit-il accompagner le mouvement, essayer de le réguler, de l'empêcher, ou est-ce déjà trop tard ?

Il est probablement trop tard. Il serait tout à fait imbécile de s'opposer à l'intelligence artificielle - je ne suis pas luddiste -, mais il y a un grave problème de gouvernance de la tech. Les nouvelles technologies et les projets d'intelligence artificielle vont peut-être nous emporter dans le prochain stade de l'évolution humaine. Et il n'est pas normal que tout cela se fasse entre les mains de quelques entreprises privées et personnages tous plus terrifiants les uns que les autres sans le moindre garde-fou.

Les vieilles élites politiques se sont comportées face aux géants du numérique comme les Aztèques face aux conquistadors. Ils auraient pu vaincre les 200 Espagnols qui sont apparus sur les rives, mais ils ont été impressionnés par leurs chevaux et leurs fusils, ces bâtons d'où sortent le feu et le tonnerre. Ils n'avaient jamais vu cela et ont pris ces hommes pour des dieux. Le rapport des politiques aux jeunes gens à capuches a été exactement le même. Ils ont pensé que c'étaient des extraterrestres - ils l'étaient d'une certaine façon. En restant dans cet état de fascination, la vieille élite n'a pas été capable de réagir. Et elle a mérité d'être balayée.

Cela nous mène-t-il nécessairement au chaos, ou Trump a-t-il le raison quand il parle dans son discours d'investiture de « nouvel âge d'or » ?
S'il arrive, l'âge d'or n'est pas pour demain. Je pense que le chaos va encore s'accroître. Cela étant, il est possible que cette phase de transition chaotique porte un nouvel ordre de quelque type. C'est d'ailleurs la vision des gens de la tech ; ils n'imaginent pas le chaos permanent mais le voient comme un instrument pour faire advenir un nouvel ordre. Un ordre qui ne serait plus démocratique mais, selon eux, bénéfique pour tout le monde car les choix seraient faits de façon rationnelle par des algorithmes.

Les peuples qui supportent déjà de moins en moins les élites technocratiques pourraient-ils supporter un gouvernement technologique ?

Peut-être pas. Le véritable roman d'anticipation sur l'IA a été écrit par Kafka. Comme dans *Le Procès* et *Le Château*, l'IA prend des décisions sans que personne ne sache sur la base de quels critères. C'est déjà une réalité pour une partie des gens qui travaillent. Les livreurs n'ont presque plus de lien avec un supérieur humain : ils sont seuls face à l'application et son algorithme. Et cette forme d'organisation va se répandre dans les couches supérieures de la société ; les avocats et les médecins y seront soumis. Sera-t-on prêt à tolérer un système de plus en plus technocratique ? C'est la vraie question. L'intelligence voudrait qu'on essaie d'intégrer ces instruments de façon démocratique, ce qui n'est pas impossible. Rilke disait : « Je vis en mauvaise intelligence avec les appareils photos parce que je trouve qu'ils sont trop arrogants et ils n'ont pas l'humilité que les machines devraient toujours avoir. » J'aime cette idée de l'humilité des machines. Or, pour rendre les machines humbles, il ne faut pas être luddite ; il faut au contraire être suffisamment avancé technologiquement pour pouvoir dompter la machine. ■



■ L'HEURE DES PRÉDATEURS
De Giuliano da Empoli,
Gallimard,
160 p., 19 €



Pour la gauche, le RN doit rester antisémite!



CHRONIQUE
Luc Ferry

Bardella à Jérusalem : un « ennemi » semble disparaître, il est même possible qu'il devienne un ami, et, pire que tout, il le fait au moment où l'antisémitisme est en plein essor dans une extrême gauche avec laquelle le PS et les écologistes se sont acquinés pour des raisons électoralistes : l'horreur ! Inadmissible, intolérable, il faut à tout prix que le RN reste antisémite sinon, à qui pourra-t-on continuer à s'en prendre, sinon à ses anciens amis ?

Après le président du Crif et quelques intellectuels autrefois maoïstes (mais ça, c'était bien puisque c'était « de gauche »...), ce fut au tour de Dupond-Moretti d'insulter Bardella : « Honte à lui ! » a tweeté « Acquitator », c'est ignoble, il est invité en Israël, défendu par les Klarsfeld et, horresco referens, par une majorité de Français juifs qui considèrent que le RN est désormais un meilleur rempart contre l'antisémitisme qu'une gauche qui se vautre dans les bras de Rima Hassan... Que dit en effet Serge Klarsfeld (sur LCI, en juin 2024) ? Citons-le, ça en vaut la peine, car il s'agit quand même d'une personnalité qu'on soupçonnera difficilement d'être naïve s'agissant d'une idéologie qu'il a passée sa vie entière à combattre : « Je n'aurais pas d'hésitation, je voterais pour le Rassemblement national, parce que l'axe de ma vie, c'est la défense de la mémoire juive, la défense des Juifs et que je suis confronté à une extrême gauche qui, sous l'emprise de La France insoumise, a des relents antisémites. »

De fait, en trente ans de vie politique, Marine Le Pen n'a pas prononcé un mot, je ne dis pas antisémite, mais même seulement ambigu. C'est du reste sur ce sujet qu'elle a rompu avec son

père et pris dans la foulée grand soin d'exclure de son nouveau parti tous les anciens qui venaient de l'extrême droite, comme tous ceux qui continuaient de tenir des propos racistes ou antisémites. Écoutons encore Klarsfeld, interrogé par Noémie Halioua (dans un excellent article du Figaro Magazine du 14 mars 2025 auquel j'emprunte les citations qui suivent) : « Je me suis toujours battu contre l'extrême droite quand elle était antisémite, mais aujourd'hui l'époque est différente : j'ai pris acte des déclarations de Marine Le Pen au Vel' d'Hiv' et en différentes occasions. L'extrême gauche a pris le relais de l'extrême droite comme vecteur de l'antisémitisme. »

« Avant, les Juifs français avaient honte d'être de droite. Maintenant, ils ont honte d'être de gauche »

René Taïeb

Ancien vice-président du Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme

Écoutons aussi Paul Amar, interrogé dans le même article : « Ceux qui confondent Jean-Marie Le Pen et sa fille n'y comprennent rien. Ils continuent de penser que c'est du copier-coller et ils se trompent », et, parlant de LFI et du RN, il précise sa pensée : « D'un côté il y a un parti qui respecte les codes républicains et de l'autre un parti que je qualifie de racaille ! » Même sentiment chez René Taïeb, ancien vice-président du Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme : « Avant, les Juifs français avaient honte d'être de droite. »

Maintenant, ils ont honte d'être de gauche » et, en effet, selon une étude de l'Ifop commandée par l'Américain Jewish Committee (encore des antisémites qui s'ignorent ?), 92 % des Français juifs « considèrent que le parti de Mélenchon est responsable de la montée de l'antisémitisme » ce que, sidéré, l'excellent sonneur Frédéric Dabi commente en ces termes : « Je n'ai jamais vu ça ! C'est la première fois que les Français juifs désignent de manière aussi massive une force politique comme une menace pour eux ! »

Pourquoi faut-il alors à tout prix refuser de les écouter, refuser de voir que le RN n'est pas le FN ? À cette question, la réponse est plus profonde qu'on ne pourrait croire : ce serait perdre un ennemi et, dans le débat public, c'est bien plus grave que de perdre un ami, parce que le « bon ennemi », comme l'expliquait Nietzsche dans un passage génial du *Crépuscule des idoles*, vous aide non seulement à penser, mais à vous faire passer pour un type bien, un être moral. C'est avec lui qu'on peaufine ses arguments, avec lui qu'on s'endort et qu'on se réveille, qu'on se motive. Pour la gauche, pas question de se réjouir qu'un parti qui représente près de 40 % des électeurs rentre dans le cercle de la raison. Il faut à tout prix éviter ce drame, dire qu'il s'agit d'une « instrumentalisation pour arriver au pouvoir », parce que perdre l'ennemi tant aimé obligerait à regarder la vérité en face, à savoir qu'en l'occurrence ce n'est plus de l'extrême droite que vient le danger, mais à l'évidence de l'islamisme et de ses complices de gauche. Tout le monde le sait, toutes les enquêtes le prouvent, il n'y a plus qu'à gauche qu'on fait semblant de ne pas le voir... ■

Il n'y a pas de vie intellectuelle sérieuse sans pratique de la théologie

On dit notre société déchristianisée : on peut s'étonner que la pensée chrétienne s'y fasse encore entendre. À l'heure où, pour régler les désaccords éthiques les plus graves, on recherche le consensus, et où l'on veut éviter que Dieu devienne, ici ou ailleurs, prétexte à la haine, les chrétiens qui argumentent à partir de leur foi devraient être réduits au silence. Ce n'est pas (ou pas toujours) le cas. L'histoire intellectuelle à laquelle nous avons participé indigne peut-être, malgré sa modestie, une voie pour comprendre ce paradoxe. L'édition francophone de la *Revue catholique internationale Communio* naquit à Paris en 1975 : nous allons célébrer son demi-siècle, avec le 299^e numéro, « Le don de la communion ». Cette entreprise, sans éditeur et sans institution pour la porter, n'avait sur le papier aucune chance de durer ; plus encore, malgré le soutien d'éminents théologiens (Jean Daniélou, Louis Bouyer, Henri de Lubac, Hans Urs von Balthasar, Joseph Ratzinger, et bien d'autres) et de grands hommes d'Église (Karol Wojtyła et Jean-Marie Lustiger), elle fut majoritairement poursuivie par des laïcs, surtout universitaires, tous bénévoles. On peut se demander pourquoi elle a pu persister, et persistera sans doute encore. Nous, les signataires (le premier rédacteur en chef et le dernier sur la liste), nous le demandons toujours. Peut-être peut-on avancer deux réponses, au moins.

La première fut la conviction, sereine et donc jamais polémique, que le christianisme, en particulier catholique, provenait et dispensait une vérité aussi rationnelle, à sa manière, que les plus exigeantes formes de rationalité. Toute la difficulté consistant à concevoir la logique propre de ce que le Verbe incarné révèle et qui souvent ne coïncide pas, du moins à première vue, avec les logiques que nous pratiquons ailleurs, dans le monde supposé profane. Or, et nous ne sommes pas les seuls à l'avoir expérimenté, les interrogations les plus pressantes du temps présent peuvent trouver, dans la parole du Verbe, sinon des réponses toutes faites ou directement adaptées, du moins un nouvel éclairage, une nouvelle allure. Le chris-

tianisme en effet ne répond pas (et ne doit pas tenter de répondre) d'abord aux questions du monde, mais permet de les reformuler autrement. Pour l'évidente raison que la Révélation ne mérite son nom que si, en elle, Dieu pose d'autres questions que les nôtres, les siennes. En traitant d'un point de vue théologique des questions qui, en apparence, relèvent de l'actualité, de la culture et de la cité en général, nous constatons que la foi chrétienne si elle ne résout pas tout (car elle ne doit jamais sombrer dans l'idéologie et le système), éclaire tout.

L'autre réponse s'ensuit directement : il n'y a pas de vie intellectuelle sérieuse sans pratique de la théologie. Certains chrétiens, parfois tentés d'opposer le témoignage ou la pastorale à la doctrine, qui pourtant se complètent, devraient y songer. Les plus grands penseurs de la (post-)modernité, qu'ils fussent chrétiens ou non, labélisés agnostiques ou non, athées ou non, le confirment. Car, selon le mot de Jules Renard, Dieu, tout le monde le connaît, au moins de nom. Et ne pas admettre que nous serons toujours au moins dans son horizon, même et surtout si nous ne savons pas nous diriger, cela ne dénote pas seulement un manque de culture ou une limitation dans la recherche universitaire, mais une « folie », pour parler comme saint Paul ou Pascal.

Ce que l'on nomme sans trop le comprendre la « mort de Dieu » ou son supposé « silence » signifie en fait notre impuissance à en dire, à lui dire quoi que ce soit qui n'en soit pas indigne, bref atteste ce que Hölderlin diagnostiquait comme « le manque des noms divins ». C'est pourquoi tout est encore possible. ■

* Jean-Luc Marion, de l'Académie française, est professeur émérite de l'université Paris-Sorbonne. Christophe Bourgeois est professeur en classes préparatoires à Sainte-Marie de Neuilly et rédacteur en chef de « Communio ». Pour fêter ses 50 ans, « Communio » propose une soirée débat avec la revue « Esprit » à l'ICP : « La communion, une question politique ? (le mardi 8 avril à 19 heures) ; une journée anniversaire à Notre-Dame-de-Paris et au Collège des Bernardins, avec la participation du cardinal Peter Erdö : « Qui est en crise : l'église ou le monde ? » (le 14 mai à partir de 15 heures). »

FABIEN CLAIREFOND



JEAN-LUC MARION ET CHRISTOPHE BOURGEOIS

À l'occasion du cinquantième de l'édition francophone de la *Revue catholique internationale Communio*, dont le numéro anniversaire paraît en ce début de mois d'avril, son cofondateur et son rédacteur en chef* expliquent pourquoi la pensée chrétienne continue de se faire entendre dans un pays qui semble pourtant s'éloigner chaque jour un peu plus de cette religion.

FIGAROVox

SCIENCE

« Confondre recherche scientifique et expertise empêche nos démocraties de s'accorder sur une vérité commune », une tribune de François Gemenne, professeur à HEC, et Hélène Thiollet, chargée de recherche au CNRS.

TRANSPORT FERROVIAIRE

« Comment éviter que les concurrents de la SNCF ignorent les gares isolées ? », une tribune de Chloé Petat, journaliste et essayiste.

ALGÉRIE

« Harki de la littérature, Boualem Sansal est victime du pouvoir algérien et de la lâcheté de la France », une tribune du philosophe Robert Redeker.

le club LE FIGARO
Idées
Ce soir à 22h30 sur **Le Figaro TV**, présenté par Eugénie Bastié

LE FIGARO

Dassault Médias (actionnaire à plus de 95%)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président-directeur général
Eric Trappler
Administrateurs
Thierry Dassault,
Olivier Costa de Beauregard,
Benoît Habert,
Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS (société éditrice)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président
Eric Trappler
Directeur général, directeur de la publication
Marc Feuillée

Directeur des rédactions
Alexis Brézet
Directeur délégué de la rédaction
Vincent Trémolet de Villers
Directeurs adjoints de la rédaction
Gaëtan de Capèle (Économie),
Laurence de Charette (pôle audiovisuel), Anne-Sophie von Claer (Style, Art de vivre, F),
Philippe Gélie (International),

Anne Huet-Wuilleme (Édition, Photo, Révision, DA),
Jacques-Olivier Martin (directeur de la rédaction du Figaro.fr),
Étienne de Montety (Figaro Littéraire), Yves Thérard (Enquêtes, Opérations spéciales, Sports, Sciences, Culture, Télévision).

Directeur artistique
Pierre Bayle
Rédacteur en chef
Frédéric Picard (Web)
Directeur délégué du pôle news
Bertrand Gié
Éditeurs
Robert Mergui
Anne Pican

FIGAROMÉDIAS
23-25, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. : 01 56 52 20 00
Fax : 01 56 52 23 07
Président-directeur général
Aurore Domont
Direction, administration, rédaction
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

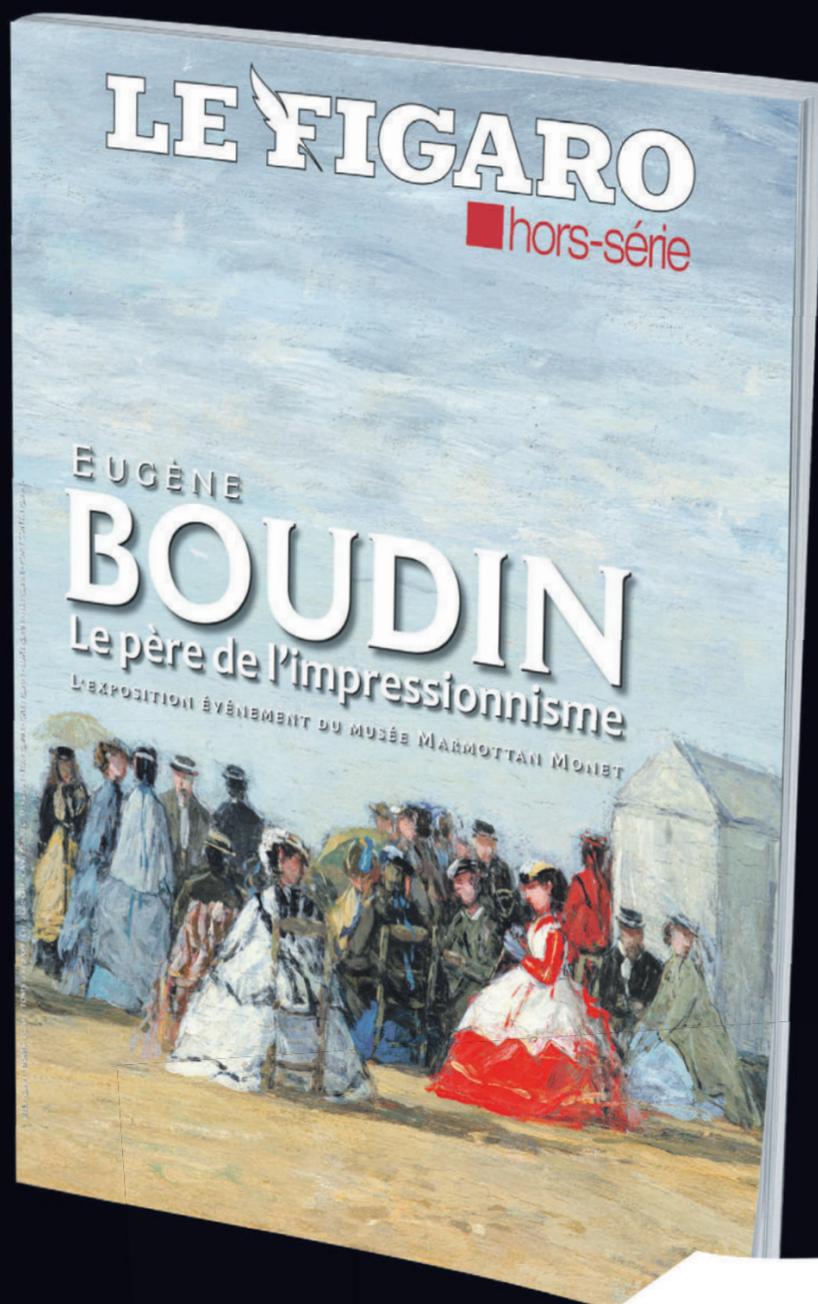
Impression L'imprimerie, 79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France
Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
ISSN 0182-5852
Commission paritaire n° 0426 C 83022
Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7h à 18h ;
sam. de 8h à 13h au 01 70 37 31 70. Fax : 01 55 56 70 11
Gérez votre abonnement, espace Client : www.lefigaro.fr/client
Formules d'abonnement pour 1 an - France métropolitaine
Club Prestige : 599 €. Club : 509 €. Semaine : 445 €.
Week-end Prestige : 459 €. Week-end : 389 €.

Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/011/001. **Eutrophisation** : Ptot 0,002 kg/tonne de papier.

Ce journal se compose de :
Edition nationale
1^{er} cahier 22 pages
Cahier 2 Économie
3 pages
Cahier 3 Le Figaro
et vous 8 pages
Cahier 4 Le Figaro
littéraire 8 pages

LE FIGARO

■ hors-série



EUGÈNE BOUDIN, LE PÈRE DE L'IMPRESSIONNISME

On l'appelait le roi des ciels. Courbet l'admirait, Monet le vénérait : il lui avait tout appris. Quinze ans avant les impressionnistes, ce fils de marin de Honfleur avait découvert tout seul l'art de peindre et de rendre la vibration de l'air, la fraîcheur du ton, le flouté des silhouettes élégantes qui se promenaient le long des plages de Trouville... A l'heure où l'académisme et le romantisme triomphaient avec leurs décors gréco-romains et leurs mises en scène historiques, Eugène Boudin ouvrit la voie à une peinture tout autre : celle qui cherchait, d'abord, l'impression de la vie. A l'occasion de la splendide rétrospective que lui consacre le musée Marmottan-Monet, la plus importante qui ait jamais été organisée sur son œuvre, *Le Figaro Hors-Série* vous emmène sur les traces d'Eugène Boudin, de la Normandie du second Empire jusqu'à Venise, en passant par la Hollande et Antibes. Cent soixante-quatre pages magnifiquement illustrées pour faire redécouvrir ce peintre méconnu et néanmoins génial.



14[€]
,90

164 pages, actuellement disponible
chez votre marchand de journaux et sur www.figarostore.fr/hors-serie



Retrouvez *Le Figaro Hors-Série* sur X et Facebook



LE FIGARO économie



ÉNERGIE
FEU VERT À LA CONSTRUCTION D'UNE GIGA-USINE DE PANNEAUX SOLAIRES EN FRANCE **PAGE 27**

JEU VIDÉO
NINTENDO MISE GROS SUR LE LANCEMENT EN JUIN DE SA NOUVELLE CONSOLE SWITCH 2 **PAGE 29**



Une salve massive et inédite de droits de douane

Pour «ressusciter son industrie», Donald Trump taxe les importations européennes à 20%, celles de la Chine à 34%. Et jusqu'à 46% pour les produits vietnamiens. Un choc.

Donald Trump a baptisé ce 2 avril le «jour de la libération». Comprendre: le jour du déclenchement de la salve de droits de douane, tous azimuts, censée faire rentrer des centaines de milliards de nouvelles recettes fiscales, tout en réindustrialisant l'Amérique.

Le président américain a annoncé qu'il allait taxer à 20% tous les produits importés de l'Union européenne. Les droits de douane s'élèveront à 34% pour la Chine et jusqu'à 46% pour le Vietnam, qui affiche un excédent commercial très important,

de 130 milliards de dollars l'an dernier. Les entreprises françaises et européennes qui exportent aux États-Unis se sont préparées ces derniers mois. Les unes augmenteront leurs prix, quitte à subir des chutes de leurs ventes, les

autres devront rogner sur leurs marges voire d'investir dans des usines outre-Atlantique. L'Union européenne, de son côté, prend son temps avant de riposter. S'en prendre aux Gafam est l'une des pistes envisagées. Une piste explosive.

DERRIÈRE LES OBJECTIFS À COURT TERME, LE DESSEIN IMPÉRIALISTE DE TRUMP → FACE À L'EUROPE, CET EXCÉDENT SUR LES SERVICES QUE WASHINGTON PASSE SOUS SILENCE → LES GÉANTS AMÉRICAINS DE LA TECH, CIBLES TENTANTES MAIS EXPLOSIVES POUR LA RIPOSTE EUROPÉENNE **PAGES 24 ET 25**

> FOCUS
ELON MUSK POURRAIT QUITTER L'ADMINISTRATION TRUMP

À la peine en début de séance à Wall Street, l'action Tesla a subitement repris des couleurs mercredi après-midi (+5,42% en séance). C'est un article de *Politico* qui a servi d'électrochoc. Le média venait d'assurer que le président Donald Trump aurait annoncé à ses proches, y compris aux membres de son cabinet, qu'Elon Musk se retirerait dans les semaines à venir de son rôle actuel auprès du gouvernement américain.

L'action de l'entrepreneur, qui à la tête du département de l'Efficacité gouvernementale (Doge) tronçonne les dépenses publiques, a fortement affecté sa pépite Tesla, dont le cours de Bourse a perdu plus de 30% depuis le 1^{er} janvier. Ses ventes mondiales ont plongé de 17% au premier trimestre passant en un an de 386 810 à 336 681 unités. Le pick-up Cybertruck, commercialisé fin 2023, n'a pas rencontré le succès escompté. La gamme a vieilli. Le dernier modèle de la marque date de 2020 et les promesses d'un Cybercab autonome restent hypothétiques. Des mauvaises performances qui avaient fait chuter le cours de l'action de plus de 6% à l'ouverture de Wall Street mercredi. Les analystes espéraient mieux. Ceux de Wedbush avaient tablé sur une fourchette de 355 000 à 360 000, rappelant que le marché prévoyait plus de 400 000 en début d'année. Ces chiffres trimestriels «sont un désastre total», s'est exclamé Dan Ives de Wedbush. Ils illustrent les «dégâts que Musk cause à la marque, a-t-il relevé. Il se trouve à un carrefour.»

VALÉRIE COLLET



Concurrencée en France, la SNCF accélère à l'international

Avec l'arrivée de Trenitalia et, bientôt, de l'espagnol Renfe dans l'Hexagone, l'opérateur ferroviaire français historique est contraint de rogner ses marges. Pour compenser, il pousse les feux ailleurs en Europe. **PAGE 28**

le PLUS du FIGARO ÉCO

SIMPLIFICATION
Le désamour des Français pour les services publics s'atténue **PAGE 26**

LA SÉANCE

DU MERCREDI 02 AVRIL 2025

- CAC 40**
7858,83 -0,22%
- DOW JONES**
42225,32 +0,56%
- ONCE D'OR**
3150,00 (3130,00)
- PÉTROLE (Brent)**
74,670 (74,420)
- EUROSTOXX 50**
5303,95 -0,31%
- FOOTSIE**
8608,48 -0,30%
- NASDAQ**
19581,78 +0,75%
- NIKKEI**
35725,87 +0,28%

L'HISTOIRE

Prévision de croissance : petit couac entre Bercy et le ministère du Travail

Des remous entre ministères ce mercredi matin. Interrogée sur la prévision de croissance 2025 du gouvernement sur France 2, la ministre du Travail, Astrid Panosyan-Bouvet (notre photo), a répondu : «On est plutôt vers 0,7%, qui correspond à la prévision de croissance de la Banque de France», en lieu et place

de 0,9% du PIB pour le moment. Petit hic, les grandes orientations macroéconomiques ne font pas partie de son périmètre. Et Bercy a été piqué au vif. La déclaration d'Astrid Panosyan-Bouvet n'est «pas une annonce mais un simple rappel de l'estimation actuelle de la Banque de France», corrige-t-on dans l'entourage d'Éric Lombard, après un échange

téléphonique entre équipes ministérielles. C'est effectivement au ministre de l'Économie et des Finances que revient d'annoncer une éventuelle correction des prévisions. Et, pour l'heure, Éric Lombard se contente d'indiquer qu'un «nouvel objectif» de croissance va être fixé dans les prochains jours. Bercy renvoie l'annonce au 15 avril, lors de



la grande conférence sur les finances publiques voulue par François Bayrou. Il n'en reste pas moins qu'Astrid Panosyan-Bouvet a passé une partie du week-end dernier avec le premier ministre et ses collègues chargés des Finances, de la Protection sociale et du Travail. Nul doute qu'à cette occasion l'objectif de croissance a été évoqué. ■

GILLES BOUTIN

TotalEnergies met un peu plus de renouvelables dans ses activités

Patrick Pouyanné ne se prive jamais de plaisanter sur le sujet. Le patron de TotalEnergies explique volontiers «aimer investir en Allemagne», un pays qui mise sur le gaz et les énergies renouvelables. Il ne se contente pas de déclaration, il donne aussi des preuves. Son groupe vient d'annoncer la finalisation de l'acquisition de VSB Group, un développeur de projets solaires et éoliens, dont la moitié des 15 gigawatts (GW) d'actifs se situe outre-Rhin. Le groupe dispose désormais d'un portefeuille de plus de 40 GW de capacités renouvelables en Europe. Parallèlement, le groupe a bouclé le rachat de SB Power mettant ainsi la main sur deux projets d'hydroélectricité en développement au Rwanda et au Malawi, ainsi que sur 28,3% de la centrale hydroélectrique de Bujagali (255 MW) en Ouganda. Un pays dans lequel la compagnie est déjà présente dans le secteur avec deux projets pétroliers (Tilenga et

Eacop) qui font l'objet de critiques régulières d'ONG environnementales. Enfin, au Canada, elle a conclu un accord avec RES en vue d'acquiescer certains projets éoliens et solaires en cours de développement en Alberta, pour une capacité totale de plus de 800 MW. TotalEnergies vient en outre de finaliser l'acquisition de Big Sky Solar, une ferme solaire de 184 MW située dans ce même État. «La finalisation de ces trois acquisitions en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique contribuera à nos objectifs de 35 GW de capacités brutes renouvelables en 2025 et de plus de 100 térawatts heures de production d'électricité à horizon 2030», a déclaré Stéphane Michel, président de Gas, Renewables & Power chez Total Energies, mentionnant en outre que ces acquisitions contribueront à l'atteinte de «l'objectif de rentabilité de 12% sur le segment de l'électricité».

ELSA BEMBARON

Trump lance une offensive protectionniste inédite contre le reste du monde

Fabrice Nodé-Langlois

L'Europe sera taxée à 20%, la Chine à 34%, le Vietnam à 46%.

Au Bureau ovale, décor quotidien des annonces et signatures présidentielles depuis le 20 janvier, Donald Trump a préféré la roseraie de la Maison-Blanche, toute pavoisée de la bannière étoilée. C'est devant son gouvernement réuni au complet ainsi que des agriculteurs et des ouvriers dûment casqués, en vert fluo ou en orange, symbolisant cette industrie qu'il veut ressusciter, que le président des États-Unis a déclenché sa guerre commerciale.

Une guerre massive et sans précédent. Comme il l'avait promis, le président-milliardaire va imposer, à compter des 5 et 9 avril, des «droits de douane réciproques». Mais des «gentils droits de douane réciproques», a-t-il tenu à préciser dans son discours de près d'une heure. En quoi cela consiste-t-il? L'administration républicaine a calculé pour chacun des pays du monde, ce qu'elle estime être l'ensemble des barrières opposées aux marchandises américaines. Pour ce faire, a expliqué lui-même Trump, elle a combiné les droits de douane, des barrières non tarifaires (comme des normes sanitaires par exemple) et la TVA (alors que celle-ci s'applique à tous les produits, qu'ils soient importés ou non). Cette combinaison dont on ne connaît pas la recette aboutit ainsi à 39% pour l'Union européenne. S'il appliquait des droits véritablement réciproques, Donald Trump imposerait les produits européens à 39%. Mais comme il a décidé d'être «gentil», il divise cette peine par deux et n'impose «que» 20% à l'Union européenne.

Le même calcul opaque donne pour la Chine des droits de douane à 34%. Pour le Vietnam, apparu en troisième ligne d'un tableau brandi par le secrétaire au Commerce Howard Lutnick promu accessoiriste, le taux s'élève à 46%. Le Vietnam a considérablement augmenté son excédent commercial avec les États-Unis, qui s'est élevé l'an dernier à 130 milliards de dollars. Le tableau indique encore des droits de douane de 24% pour le Japon, de 26% pour l'Inde, et de 25% pour la Corée du Sud.

Le Royaume-Uni, de son côté, s'en sort bien. Washington évalue à 10% les barrières qu'il dresse aux produits américains et se voit infligé en retour des droits de douane de 10%. Londres espère conclure un accord avec son partenaire américain.

Baisser les impôts américains

Des proches de la Maison-Blanche ont diffusé d'autres images du tableau, détaillant les chiffres pour des dizaines de pays. Mais il y a deux grands absents sur cette longue liste: le Canada et le Mexique. Le président protectionniste ne les a pas mentionnés. Et pourtant, il a bien souligné que dans ce «pillage» qu'a subi l'économie américaine depuis plus de cinquante ans selon lui, «les amis ont souvent été pires que les ennemis».

Dans une longue diatribe l'ancien promoteur immobilier a péle-mêle dénoncé la manipulation de la monnaie, le vol de propriété intellectuelle par les partenaires commerciaux des États-Unis ou les barrières non tarifaires des Européens sur le poulet américain. Un diagnostic détaillé dans un rapport de

son représentant au commerce, rendu public, et «gratuit», a-t-il cru important de souligner. Le président compte bien utiliser les recettes fiscales issues de cette hausse massive des taxes douanières pour tenir sa promesse de baisser les impôts des Américains.

En plus de ces taux uniques par pays, Trump a confirmé que s'agissant des voitures, elles seront toutes taxées à 25%. Dans son «show» de la roseraie, il a donné la parole à Brian, un ouvrier de Detroit qui a vu «usine après usine» fermer. Aux États-Unis, tout le monde ne se réjouit pas. Neil Bradley, un représentant de la Chambre américaine du commerce a déclaré avoir «entendu de la part d'entreprises de toutes tailles, dans tous les secteurs, de tout le pays, que ces droits de douane sont une hausse d'impôts qui augmentera les prix pour les consommateurs américains».

Si le détail des mesures n'apparaissait pas encore clairement mercredi soir, en France, les viticulteurs se sont déclarés soulagés d'échapper aux taxes de 200% dont Donald Trump les avait menacés.

S'agissant de la réponse européenne, «il y aura deux ripostes», a précisé mercredi Sophie Primas, la porte-parole du gouvernement français. La première, qui aura lieu mi-avril, est une riposte aux droits de douane déjà décidés sur l'acier et l'aluminium (...). Ensuite, il va y avoir une étude précise, secteur d'activité par secteur d'activité, et une décision européenne devrait être annoncée avant la fin du mois d'avril, de façon concordante, unie et forte par l'Union européenne». Mais d'ores et déjà, on sent que l'unité européenne est fragile. L'industrie chimique a ainsi appelé à éviter l'escalade. ■

Derrière les objectifs à court terme, le dessein impérialiste du «roi du deal»



DÉCRYPTAGE
Bertille Bayart

Après des semaines à souffler le chaud et le froid, à coups d'incessants messages sur les réseaux sociaux et d'échanges avec la presse, le président des États-Unis a réussi à tenir en haleine la planète entière, suspendue à l'annonce de son offensive protectionniste ce 2 avril. C'est, en soi, une première démonstration de force.

Que cherche Donald Trump avec ses fameux droits de douane, sectoriels et géographiques, dont il entend quadriller le monde? Selon lui, les tarifs sont capables d'accomplir trois choses à la fois: faire rentrer beaucoup d'argent dans les caisses de l'État fédéral, inciter à la relocalisation de la production aux États-Unis et donc contribuer à combler le déficit commercial du pays, et enfin, créer des moyens de pression pour obtenir de pays partenaires ou adversaires des concessions de nature stratégique.

Pour autant, les économistes et les investisseurs contestent pour la plupart ce scénario optimiste. Quand Peter Navarro, conseiller du président, prédit 600 milliards de dollars de recettes par an pendant dix ans, la Tax Foundation, think-tank bipartisan, fait une prévision de 110 milliards pour 2025. Surtout, il est peu probable que les revenus générés par les droits de douane restent à un niveau élevé et constant. À dix ans, soit ils auront réussi la relocalisation aux États-Unis, soit ils auront déstabilisé le commerce international, mais dans les deux cas, l'assiette aura rétréci. Autrement dit, les tarifs ne peuvent pas en même temps résoudre le déficit budgétaire et le

déficit commercial. Ils peuvent encore moins à la fois financer le déficit budgétaire existant, rembourser la dette monumentale des États-Unis, payer de nouvelles baisses d'impôts et abonder un fonds souverain... toutes promesses qui ont été faites par la nouvelle administration.

Ils peuvent en revanche relancer l'inflation. Des chercheurs de Yale ont estimé à 2000 dollars par foyer américain les surcoûts d'une offensive protectionniste appliquée au Canada, au Mexique, et à la Chine. Le consommateur tend à leur donner raison, avec des indices de confiance en forte dégradation.

Un rattrapage légitime pour préjudice subi

L'offensive commerciale de Trump s'inscrit dans un double imaginaire. D'une part, le président américain jure de rétablir l'équité d'un ordre mondial dans lequel tous auraient «arnaqué» l'Amérique. Dans cet esprit, le «jour de la libération» n'est donc pas une attaque, mais une mise à niveau, un rattrapage légitime pour préjudice subi. «Au lieu de taxer nos citoyens pour enrichir d'autres pays, nous imposerons des tarifs et des taxes sur les pays étrangers pour enrichir nos citoyens», avait déclaré le président tout juste investi, le 20 janvier. D'autre part, Donald Trump promet un «nouvel âge d'or», dont le modèle serait celui de la fin du XIX^e siècle.

Pourquoi Trump frappe-t-il aussi fort et arrose-t-il aussi large, pays amis comme ennemis, avec ses droits de douane? La première réponse est pragmatique: il veut éviter les stratégies de contournement, comme celles mises en place par la Chine qui passe par le Mexique ou par le Vietnam pour faire entrer aux États-Unis ses produits déjà taxés sous Trump I et sous Joe Biden.

Il existe une seconde raison, plus profonde. Les tarifs douaniers sont moins une réponse à la question du déficit commercial américain ou de la désindustrialisation du pays, qu'une base de négociations ultérieures. Il faut placer la barre très haut pour ensuite pouvoir «être gentil», comme dit Trump. L'accès au riche marché américain devient, au même titre que le bénéfice du parapluie sécuritaire, un argument «arsenalisé» de négociation quand ce n'est pas de chantage. Il s'agit de contraindre par ces moyens les autres à ouvrir leurs marchés aux entreprises américaines, à adopter les standards technologiques des États-Unis, à renoncer aux entraves comme celles que peuvent constituer les directives européennes sur les services numériques, ou encore, comme le défend Stephen Miran, le président du Conseil économique placé auprès de Trump, à financer à taux zéro la dette américaine. Ces exigences s'inscrivent dans une logique impérialiste: Donald Trump veut conquérir de nouveaux territoires, sécuriser l'accès des États-Unis aux ressources et aux routes commerciales, notamment maritimes, et mettre en œuvre une vassalisation financière, énergétique, et technologique chez ses partenaires.

En 2017, en visite à Pékin, Donald Trump avait entendu le premier ministre Li Keqiang lui prédire dans un long monologue le retournement du monde: «La modernisation de la Chine était maintenant achevée, elle n'aurait plus besoin des États-Unis pour l'innovation technologique. À l'avenir, le rôle de l'Amérique serait de fournir à la Chine des denrées alimentaires, du pétrole, et d'autres matières premières», raconte Edward Fishman dans son livre *Chokepoints*. Un destin que Donald Trump veut conjurer. Par tous les moyens. ■



Trump signe un décret qui met fin aux exemptions de droits de douane pour les expéditions bon marché en provenance de Chine.

PHOTO: JIM MURRAY/BLUMBERG VIA GETTY IMAGES

Les géants américains de la tech,

Keren Lentschner

Moins de cent jours après l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, les Gafam se retrouvent au cœur du conflit transatlantique. Le suspense monte dans la Silicon Valley. Épinglés par Bruxelles dans le cadre d'enquêtes antitrust, Meta et Apple attendent le verdict de la Commission européenne qui doit être rendu dans les prochains jours.

En théorie, les deux géants américains risquent des amendes pouvant aller jusqu'à 10% de leur chiffre d'affaires ainsi que des mesures correctives qui grèveraient leurs revenus. Tous deux sont accusés d'avoir enfreint le règlement sur les marchés numériques (DMA) qui encadre depuis un an les pratiques concurrentielles des grandes plateformes (Alphabet, Amazon, Apple...). Donald Trump menace l'Europe depuis plusieurs semaines de représailles commerciales en cas de sanctions de la Commission. En février dernier, son vice-président, JD Vance, en visite à Paris pour le Sommet sur l'IA, avait tiré à boulets rouges sur la régulation européenne du secteur accusée d'empêcher l'innovation.

En coulisses, cela fait plusieurs mois que les Gafam s'agitent pour éviter des sanctions. Leur ralliement à Donald Trump s'explique en partie par l'épée de Damoclès que fait peser Bruxelles. Ils espèrent bien que le président américain volera à leur secours. La présence de poids lourds de la tech, parmi lesquels Elon Musk, au cœur de la Maison-Blanche, plaide en leur faveur. Depuis plusieurs mois, Mark Zuckerberg n'hésite pas à dire tout le mal qu'il pense de la régulation européenne. «L'Europe a un nombre croissant de lois qui institutionnalisent la censure et rendent difficile toute innovation», avait déploré début janvier le patron de Meta

en annonçant la suppression de son dispositif de fact-checking aux États-Unis. Avant de se dire impatient de «travailler avec le président Trump» pour «contre-attaquer» sur ces sujets. Ces dernières semaines, les dirigeants de Meta auraient demandé à des membres du gouvernement américain d'intercéder auprès de Bruxelles. «Il ne s'agit pas seulement d'amendes, mais de la volonté de la Commission d'handicaper des entreprises américaines prospères simplement parce qu'elles sont américaines, tout en laissant les concurrents chinois et européens s'en tirer à bon compte», a déclaré un porte-parole de Meta. «Les Gafam veulent retourner au Far West, c'est leur mantra», réplique Stéphanie Yon-Courtin, députée européenne (Renew).

«Face à l'art du deal à la Trump, les Européens n'ont pas d'autre choix que d'être dans une posture permanente de transaction»

Stéphane Distinguin

Associé du cabinet EY FaberNovel

L'Europe tiendra-t-elle tête à l'Administration Trump? À Bruxelles, de nombreuses voix s'élèvent pour appeler la Commission à ne pas faiblir. «Toute hésitation risque de donner le signal d'une Europe qui recule, estime la députée européenne. Lorsqu'on montre une once de faiblesse, on se fait manger! La Commission doit dire clairement que l'application de nos textes n'est pas négociable. Sinon, c'est la porte ouverte à un détricotage dans leur mise en œuvre.»

À l'Assemblée nationale, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot - qui a rappelé que «les Gafam réalisent 25% de leurs revenus en



Hausses de prix, baisses de marge, délocalisation : les entreprises s'adaptent aux droits de douane

Marie Bartnik, Valérie Collet, Olivia Détroyat et Emmanuel Egloff

« *It's liberation day!* », avait prévenu Donald Trump quelques heures avant la révélation, depuis la roseraie de la Maison-Blanche, des droits de douane qu'il compte imposer aux partenaires commerciaux des États-Unis. Avant même de faire le décompte des épines avec lesquelles ils devront désormais se débattre, les industriels exportateurs avaient échafaudé leur stratégie d'adaptation. Et pour cause : depuis plusieurs semaines, les dirigeants de ces groupes, dont la croissance a été tirée par la globalisation et le libre-échange ces dernières décennies, ont compris qu'ils entraient dans une ère protectionniste. « *Le niveau d'incertitude est tel que les entreprises ne peuvent avoir qu'une approche palliative et pragmatique* », résume Vincent Barbat, associé au cabinet Kearney. « *Ce qui est très préoccupant, ce n'est pas seulement que Trump est imprévisible, mais qu'il est instable, confie le dirigeant d'un groupe français exportant une part importante de sa production aux États-Unis. Il semble que plus aucun conseiller n'a de véritable influence sur lui.* »

Répercuter ou non les droits de douane sur le prix payé par le consommateur américain ? Certaines entreprises n'ont guère le choix. Le patron de Valeo, Christophe Périllat, assure qu'il n'est pas possible d'absorber des hausses de tarifs douaniers de 25 % et que son groupe devra augmenter ses prix en conséquence. La plupart des constructeurs et des équipementiers automobiles devraient faire de même. Toyota, le premier constructeur mondial, affirme certes qu'il ne va pas relever le prix de ses véhicules aux États-Unis, son premier marché. Mais les analystes ne croient pas au statu quo. Ceux de Wedbush assimilent les droits de douane à « *un ouragan pour les constructeurs automobiles étrangers et de nombreux constructeurs américains* » avec « *en fin de compte une hausse du prix moyen des voitures de 5000 à 10000 dollars* ».

Chez les géants du luxe, le levier tarifaire est plus facile à actionner : leurs clients sont beaucoup moins sensibles aux prix. « *Ce ne sont pas les droits de douane qui me soucient le plus en ce moment*, explique Axel Dumas, le gérant d'Hermès. *S'ils augmentent, nous les répercuterons dans nos prix. Les clients américains nous resteront fidèles. S'ils achètent moins chez eux, ils viendront acheter au faubourg Saint-Honoré.* » Et Nick Hayek, le patron du géant horloger Swatch Group, d'abonder : « *Nos clients profiteront de leurs voyages aux Baléares ou à Paris pour se faire plaisir.* »

Sur les vins ou spiritueux, « *le levier prix sera beaucoup plus complexe à actionner, car ils ont déjà été augmentés*, explique Fayçal Baddou, associé chez Kearney. *Il y a peu de marge de manœuvre.* » Dans la pharmacie, les prix se négocient avec les payeurs, principalement les compagnies d'assurance américaines. « *Il est très difficile de leur faire passer des augmentations* », constate Nicolas Dumas, associé chez Roland Berger. Les médicaments peu concurrentiels seront avantagés. « *Notre médicament est le seul indiqué aux États-Unis dans le traitement d'un cancer du cerveau* », souligne Olivier Laureau, le directeur général de Servier.

Sur le marché des dermo-cosmétiques, les laboratoires Pierre Fabre (Avène, Klorane) seront contraints de répercuter les nouveaux droits de douane sur le prix payé par le consommateur américain. « *Nous pouvons perdre des parts de marché aux États-Unis* », reconnaît Éric Ducournau, le directeur général.

Dans l'aéronautique, déjà touchée par une hausse des droits de douane lors du premier mandat de Trump, on compte jouer collectif. Chaque partie prenante devra prendre en charge une partie du surcoût, en pinçant ses marges. « *Il faudra que chaque constructeur se mette d'accord avec ses clients et ses sous-traitants sur la manière dont les droits de douane sont pris en charge par chacun* »,

précise le Gifas, l'organisation professionnelle du secteur.

Si les droits de douane étaient limités à 25 %, certains des principaux acteurs du luxe pourraient consentir à réduire leurs marges pour limiter l'impact pour les clients. « *Un grand groupe a les ressources pour s'en sortir, mais pour les petites entreprises, dans la viticulture par exemple, ça va être très difficile* », confie un dirigeant du secteur.

En revanche, tous les industriels n'ont pas les moyens de jouer sur leur rentabilité. Ainsi dans la pharmacie, si les marges pratiquées sur les médicaments innovants sont suffisamment importantes pour absorber au moins une partie de la hausse des droits de douane, il en va autrement des médicaments matures, dont les prix sont beaucoup plus bas, et des génériques, en grande partie fabriqués en Inde. « *Si les payeurs ne sont pas prêts à payer plus cher ces médicaments, le risque de pénurie aux États-Unis est réel* », alerte Nicolas Dumas.

« Notre stratégie est à long terme, et nous n'en changeons pas souvent »

Axel Dumas Gérant d'Hermès

Ce choix de rogner sur la marge s'accompagnera de plans d'économies. Impossible, pour une entreprise, de voir son résultat trop se dégrader. « *Les acteurs regardent comment trouver le bon équilibre entre ajustement des prix sur lequel la marge de manœuvre est réduite, et l'absorption des coûts qui serait financée par des plans d'efficacité* », explique Fayçal Baddou, associé au cabinet Kearney.

Réindustrialiser les États-Unis. Tel semble être le principal objectif de Donald Trump avec ses droits de douane. Mais il n'est pas certain que les industriels exportateurs se précipitent pour transférer aux USA leurs usines installées au Mexique, au Canada ou en Europe. Certes, les constructeurs auto européens et coréens ont promis d'investir des milliards de dollars supplémentaires aux États-Unis, espérant sans doute faire revenir le président américain à la raison.

Mais pas question de stopper les usines mexicaines et canadiennes. « *Vous ne pouvez pas déplacer une usine d'un continent à l'autre pendant le week-end*, résume Ola Källenius, le patron de Mercedes-Benz Group. *Lorsque nous prenons des décisions d'investissement concernant de nouveaux modèles, il s'agit d'engagements à plus long terme. Il faut deux ou trois ans, voire quatre, pour procéder à ce type d'ajustements.* »

Même casse-tête dans l'industrie pharmaceutique : « *Aujourd'hui, les différentes étapes de production d'un médicament peuvent être réparties dans différentes zones géographiques*, explique le directeur général d'un laboratoire pharmaceutique danois. *Demain, nous envisageons trois chaînes de production distinctes pour servir nos trois principaux marchés (l'Europe, les États-Unis et l'Asie) et nous affranchir ainsi d'éventuels droits de douane.* » Mais augmenter les volumes produits dans les usines américaines ne se fait pas d'un claquement de doigts. « *Ce sont des process très peu ajustables*, explique Nicolas Dumas. *Modifier le circuit de production d'un médicament est complexe et nécessite de gros investissements. Cela prend du temps.* »

Les savoir-faire des artisans européens, les règles liées aux appellations d'origine ou encore le prestige du « *made in France* » ou du « *Swiss made* » horloger dissuadent la plupart des acteurs du luxe d'envisager des délocalisations d'atelier de maroquinerie. « *Notre stratégie est à long terme, et nous n'en changeons pas souvent* », martèle Axel Dumas, le gérant d'Hermès, qui produit quasiment exclusivement en France.

« *Construire une usine, cela prend cinq ans, même aux États-Unis, rappelle le grand patron européen. Beaucoup de promesses d'investissement ont été faites avec l'espoir de séduire ou d'adoucir Donald Trump. Mais ce dont rêvent beaucoup de dirigeants, c'est qu'il ne soit plus là dans quatre ans...* » ■

cibles explosives pour la riposte européenne

Europe, (soit) plusieurs centaines de milliards d'euros chaque année », est monté au créneau le 1^{er} avril. Il a laissé entendre qu'en cas de renchérissement des droits de douane américains contre le Vieux Continent, la Commission pourrait notamment « *restreindre l'accès aux services numériques et financiers* ». « *Face à l'art du deal à la Trump, les Européens n'ont pas d'autre choix que d'être dans une posture permanente de transaction* », résume Stéphane Distinguin, associé du cabinet EY Faber-Novel.

Il n'empêche, sous pression, Bruxelles aurait finalement choisi de ne pas mettre de l'huile sur le feu, selon la presse américaine. Un peu plus d'un an après leur ouverture, l'exécutif européen s'approprierait à clore trois des six

enquêtes ouvertes contre des grandes plateformes sans adopter de sanctions, notamment sur les services par défaut et écrans de choix d'iOS d'Apple. Des décisions de non-conformité sont en revanche attendues contre les mesures « *anti-steering* » sur l'AppStore. En clair, Bruxelles reproche à Apple d'imposer aux développeurs d'applications des restrictions les empêchant d'informer ses utilisateurs que d'autres services d'abonnement musical moins chers étaient disponibles en dehors de l'ap-

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, tiendra-t-elle tête à l'administration Trump ?

VON DITFURTH PHILIPP/DPA/ABACA

plication. Le modèle « *payer ou consentir* » de Meta qui oblige les utilisateurs à consentir au suivi de leurs données ou à payer un abonnement pour être dispensé de publicité devrait aussi être épinglé. Mais les amendes accompagnant ces décisions pourraient néanmoins rester bien en deçà du plafond de 10 % du chiffre d'affaires mondial, selon le *Financial Times*.

« *La décision sur le niveau des sanctions n'est pas complètement fixée*, assure un bon connaisseur du secteur à Bruxelles. *Ursula von der Leyen attend de savoir à quelle sauce nous serons mangés. Sans parler des pressions politiques et économiques exercées par les Gafam qui essaient notamment de montrer patte blanche sur d'autres sujets comme l'IA Act.* » ■



L'organisme Action Logement au secours des salariés touchés par la crise de l'habitat

Emmanuel Egloff

Le groupe, géré par le patronat et les syndicats, réunit au sein de la société In'li ses 80 000 logements intermédiaires.

Trajets quotidiens trop longs, réticences à déménager pour prendre un nouvel emploi : la crise du logement a des effets négatifs sur la vie des salariés, et donc sur leurs employeurs. « Les entreprises nous font remonter de plus en plus qu'elles ne parviennent pas à recruter à cause de la difficulté des candidats à se loger », souligne au Figaro Daniel Weizmann, président du conseil d'administration d'In'li, une filiale d'Action Logement. Les salariés de la classe moyenne sont particulièrement touchés par cette pénurie de logements abordables. « Ces dix dernières années, l'écart de prix entre le logement social et le parc privé s'est énormément accru, ajoute Daniel Weizmann. Par conséquent, de nombreux salariés, qui n'ont pas accès au logement social mais pour lesquels le coût du parc privé est devenu exorbitant, se sont retrouvés sur le bord du chemin. »

Le monde patronal veut améliorer la situation, via Action Logement (l'ex-1^{er} Logement), l'organisme paritaire (patronat et syndicats) qui gère la contribution des entreprises destinée au logement. Et plus précisément via In'li, sa filiale spécialisée sur le logement intermédiaire, ce type d'habitat entre le HLM et les logements totalement dans le marché. Afin qu'elle puisse avoir plus d'impact, In'li vient de s'agrandir. « En début de semaine, la création officielle d'une structure nationale du groupe In'li, par regroupement des quatre entités régionales auprès d'In'li Île-de-France (la structure originelle créée en 2017, NDLR), est devenue effective », indique Éric Balci, directeur général d'In'li.

Créer un acteur d'envergure nationale facilitera les négociations avec les promoteurs et les fournisseurs. Mais pas seulement. « Il sera possible de mettre en commun les idées pour pouvoir être créatifs, estime Daniel Weizmann. Outre les logements standards, nous sommes capables de faire des résidences en coliving, des résidences mobilité. Et on commence à travailler avec les acteurs de la transformation de bureaux en logements. » De quoi être conforme au nom même d'In'li, qui signifie « innovation logement intermédiaire ».

Le logement intermédiaire bénéficie depuis 2014 d'une définition légale précise : le loyer doit être de 15 % à 20 % infé-

rieur au prix du marché libre, l'occupant doit satisfaire à des conditions de ressources et le logement être situé dans les zones tendues. Au-delà de cette définition, la spécificité d'In'li est de viser une cible particulière de locataire. « Avec la création d'un In'li national, Action Logement a souhaité mettre l'accent sur un segment spécifique et stratégique : le logement à prix maîtrisé à destination des salariés et des jeunes actifs », précise Daniel Weizmann.

Les données chiffrées montrent que cela fonctionne. « Le logement social accompagne les populations les plus modestes, ce n'est pas notre cas, confirme Éric Balci. Nous ne visons pas non plus en priorité les fonctionnaires, commerçants ou indépendants, qui constituent également la classe moyenne. 90 % de nos locataires sont des salariés. Et cela grimpe à 94 % en Île-de-France. » In'li

possède aujourd'hui 80 000 logements, ce qui génère un peu plus de 600 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.

« Un parcours résidentiel »

Le groupe aux 1300 collaborateurs a des ambitions. « Nous avons un objectif patrimonial de 100 000 logements, explique le directeur général. Pour l'atteindre, nous visons la production de 4 000 nouveaux logements chaque année. » Le groupe va construire lui-même une partie de ces logements, car il dispose d'une équipe de promotion immobilière en interne. Il va également acheter des produits en Vefa (vente en l'état futur d'achèvement) auprès des promoteurs privés. In'li compte par ailleurs acheter des logements très énergivores pour les rénover et les remettre en location. Enfin, il envisage d'acqui-

rir des immeubles de bureaux obsolètes pour les transformer en logements.

Pour atteindre ces objectifs, il faut de l'argent. In'li en dispose suffisamment à court terme. « Pour financer notre développement, nous allons bénéficier d'une augmentation de capital de 160 millions d'euros de la part d'Action Logement », précise Éric Balci. Mais l'idée est de réussir à autofinancer une grande partie de ce développement. « Nous allons mettre en place un modèle de vente de nos logements à destination de nos locataires ou d'autres bénéficiaires, rajoute le directeur général. En 2024, nous avons vendu une centaine de logements. Nous visons à multiplier ce chiffre par 5 ou 6. » À la différence d'autres acteurs, In'li compte donc vendre ses actifs plutôt qu'à des particuliers qu'à des institutionnels. Ce qui prend davan-

tage de temps. Mais cette option est aussi plus sûre et pérenne car l'appétit des investisseurs institutionnels est largement dépendant de l'évolution des taux d'intérêt, par nature fluctuante. Surtout, cette revente à des particuliers est possible car, dans le logement intermédiaire, il existe une réelle rotation des locataires. « À la différence du logement social, il y a encore un parcours résidentiel dans le logement intermédiaire, se félicite Éric Balci. Nos locataires restent en moyenne sept à huit ans chez nous. Et quand ils quittent leur logement, c'est généralement pour acheter. »

Réussir à créer ce parcours résidentiel est un impératif pour In'li. C'est ainsi que la société parviendra à apporter une solution aux entreprises, qui la financent via le PEEC, la participation des employeurs à l'effort de construction. ■



Filiale d'Action Logement, In'li génère environ 600 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel et vise la construction de 4 000 nouveaux logements par an.

Le désamour des Français pour les services publics s'atténue

Louise Darbon

L'État se transforme progressivement. Bien qu'ils soient toujours critiques, les usagers sont de plus en plus satisfaits

Il est frappant de voir l'unanimité des Français pour constater ou affirmer que l'action publique ne marche pas », a reconnu François Bayrou ce mardi 1^{er} avril, devant le Conseil économique social et environnemental (Cese). Un constat un peu catastrophiste, mais non moins vrai, montre le dernier baromètre de l'Institut Paul Delouvrier-Harris, en partenariat avec la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP). Certes, pas unanimement critiques vis-à-vis des services publics, les citoyens ne sont néanmoins que 45 % à en avoir une image positive. Laissant croire que les 55 % restant partagent de près ou de loin la diatribe de Sophie Binet, la patronne de la CGT, citée par le premier ministre, l'affirme : « C'est simple, en France, il n'y a rien qui marche : l'éducation ne marche pas, la santé ne marche pas, les services publics ne marchent pas », François Bayrou voyant dans ce discours, la traduction du « sentiment profond d'un très grand nombre de Français ».

« Cette demande pour plus de services publics est une spécificité française », analyse Matthieu Delouvrier, responsable du baromètre au sein de l'institut. Elle n'est pas étrangère à la forte pression fiscale, elle aussi spécifique à un pays dans lequel les prélèvements obligatoires sont parmi les plus élevés de l'OCDE. Face à cette forte exigence qui avait at-

teint un paroxysme avec la crise des « gilets jaunes », l'État n'a pas pu rester les bras croisés. Des cendres de la contestation sont nées les quelque 3 000 espaces France Services qui ont pulvérisé sur le territoire. Ces maisons de proximité permettent d'accéder aux services de 12 opérateurs de l'État, de La Poste à la caisse d'allocation familiales, à moins de 30 minutes de chez soi, comme le souhaitait Emmanuel Macron. Avec un taux de satisfaction de 96 % qui a réjoui jusqu'à la Cour des comptes, pourtant connue pour ses diagnostics sévères.

Mouvement de fond

Et c'est là l'un des paradoxes de notre pays. Les Français ont beau avoir un regard critique sur l'action publique, ils n'en sont pas moins... très satisfaits. Dès lors que l'on se penche sur l'expérience concrète qu'ils font de l'action de l'État, qui s'incarne dans les services publics du quotidien, la donne change totalement. Le taux de satisfaction des usagers atteint en effet 77 % en 2024, soit son plus haut niveau enregistré depuis la naissance du baromètre, il y a vingt ans. La satisfaction se situant aujourd'hui à 32 points au-dessus de l'opinion des Français. Alors que cette opinion générale stagne sans jamais dépasser les 50 %, le taux de satisfaction, lui, a progressé presque continuellement, gagnant notamment 6 points en deux ans.

Cet apparent malentendu, Matthieu Delouvrier l'explique en rappelant qu'« on ne mesure pas la même chose du tout » dans les deux cas. Avec d'un côté la mesure d'une opinion - large et diffuse - chez les citoyens. Et de l'autre un taux de satisfaction se fondant sur la réalité d'une expérience vécue. « Quand on parle de l'hôpital en général, on parle d'une institution désincarnée, bien différente de l'expérience vécue par un patient au contact d'un médecin, par exemple », précise l'expert. Ainsi des finances publiques, qui illustrent ce paradoxe français. Alors qu'en 2024, seuls 44 % des sondés déclarent avoir une opinion positive de la fiscalité et de la collecte des impôts, 82 % des usagers s'en déclarent pourtant satisfaits. Plaçant la Direction générale des finances publiques (DGFIP) au premier rang des services publics préférés des Français.

« La DGFIP a pris très tôt le virage de la satisfaction des usagers », explique Amélie Verdier, la directrice générale des finances publiques, qui fait remonter ce mouvement de fond au début des années 2000. Consciente que « les impôts font peur a priori, avec l'idée du "fisc qui confisque" », elle y voit une exigence supplémentaire de « se rendre le plus accessible possible ». Et cela passe notamment par l'introduction d'un droit à l'erreur, qui « confirme aux Français que leur interlocuteur n'est pas là pour lui ressortir le code des impôts, mais davantage pour

comprendre leur situation personnelle et répondre à leurs questions ».

Si, comme dans tous les services publics, la digitalisation a certes aidé à atteindre ces bons résultats, Amélie Verdier insiste : « La numérisation n'est pas la panacée, et nous demeurons multicanaux, c'est-à-dire joignables via la messagerie sécurisée, mais aussi en physique, dans nos 5 000 points d'accueil sur le territoire, ou encore par téléphone - ce que préfèrent les usagers -, avec 800 agents disponibles pour répondre au numéro national 0809 401 401. » À tel point que le numéro de téléphone a été récompensé par le label « Services publics + », qui distingue les services les plus tournés vers leurs usagers.

Réorganisation interne

Ce qui exige parfois de petites « révolutions culturelles », comme cela a été le cas à l'Urssaf Centre-Val de Loire, labellisé en mars. « Désormais, ce sont nos experts qui sont au téléphone, pour répondre directement non seulement aux questions que l'utilisateur pose, mais également aux questions qu'il ne se pose pas forcément », détaille Julien Floc'h, le directeur de l'organisme. S'il reconnaît qu'il a fallu embarquer ses équipes, non sans quelques efforts, il se félicite aujourd'hui de constater une baisse du délai de traitement des dossiers de 15 jours à moins de 10 jours, et un taux de satisfaction global des usagers qui avoisine les 90 %. Le tout

grâce à une réorganisation interne, dont l'impulsion a été donnée au niveau de l'Urssaf nationale, et qui a pris moins de deux ans, sans coût supplémentaire.

« Il faut rendre à César ce qui est à César : il y a eu une volonté politique, relayée dans les administrations, avec des services publics qui ont fait de réels efforts », conclut Matthieu Delouvrier. Des efforts dont la France ne se contentera pas. Alors que le projet de loi de simplification s'apprête à être voté à l'Assemblée nationale, le ministre de la Fonction publique et de la Simplification, Laurent Marcangeli, a invité chaque ministère - dans une lettre envoyée ce mercredi 2 avril - à « revoir les projets en cours » pour « porter des transformations structurelles » dans le cadre des plans de simplification ministériels demandés d'ici mi-avril. François Bayrou veut même « inverser la charge » entre l'administration et les Français, exigeant de la première qu'elle prenne sur elle la charge de remplir les formulaires, pour laisser les citoyens les contrôler. Le compte rendu du Conseil des ministres indique aussi que le « Dites-le-nous une fois », qui consiste à ne pas faire répéter à l'usager des informations que l'administration connaît déjà, va être étendu. Au-delà, le gouvernement veut « supprimer les contrôles inutiles et alléger drastiquement le fardeau administratif tout en améliorant la qualité du service rendu ». Il espère redorer ainsi le blason de l'action publique. ■

Feu vert à la construction d'une giga-usine de panneaux solaires en France

Elsa Bembaron

La start-up Carbon espère livrer ses premiers produits dès 2028.

Et de deux. Après Holosolis en janvier, c'est au tour de Carbon d'obtenir le permis de construire et les autorisations environnementales pour sa méga-usine de panneaux solaires. Un pas de plus pour ces projets au cœur de la stratégie de réindustrialisation de la France et de sa souveraineté énergétique.

« Le panneau solaire ? C'est le symbole de la désindustrialisation ! La France était leader mondial dans les années 1990. Elle produisait deux fois plus de panneaux que la Chine en 2002. Aujourd'hui cette dernière détient 85 % de part de marché », rappelle Pierre-Emmanuel Martin. Le cofondateur et président de Carbon est bien décidé à parcourir le chemin inverse. Pour y parvenir, il relate sans ambages s'être inspiré des méthodes des cinq plus gros producteurs chinois. Après tout, ces derniers ont bien dupliqué les technologies françaises il y a une vingtaine d'années. De quoi justifier les rêves de gigantisme de Carbon.

Alors qu'Holosolis va s'implanter dans l'est de la France, Carbon a choisi le port de Fos-sur-Mer dans les Bouches-du-Rhône pour installer, sur 45 hectares, sa future usine qui sera « la plus grande d'Europe et la seule complètement intégrée », selon Pierre-Emmanuel

Martin. Carbon veut fabriquer ses panneaux solaires de A à Z : production du silicium, découpe de ce dernier en plaquettes (ou wafers) qui servent à fabriquer les cellules, puis assemblage des cellules pour faire les panneaux. Une intégration verticale « indispensable à la souveraineté industrielle », selon le président de Carbon. L'objectif ultime étant la production de 10 millions de panneaux par an.

Mais comment réussir à s'imposer dans un marché saturé par des fabricants chinois surcapacitaires, disposés à vendre à prix bas - pour ne pas dire à perte - pour écouler leur production ? Carbon mise sur la massification de la production pour abaisser ses coûts et sur un cadre réglementaire plus favorable pour rentabiliser la construction de l'usine. Les porteurs de projets français espèrent bénéficier d'une évolution du dogme européen. Après avoir ouvert en grand leur marché aux importations pour faire baisser les prix, les vingt-sept États membres de l'Union sont désormais décidés à protéger les fabrications locales (Net-Zero Industry Act et Repower UE). En France, à partir du 1^{er} juillet 2026, les répondants à des appels d'offres pour des installations solaires de 100 à 500 KwC (kilowatts crêtes) devront intégrer au moins 50 % de panneaux « résilients », c'est-à-dire



Vue d'artiste de la future giga-usine Carbon de panneaux photovoltaïques, à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). CARBON

faits en Europe. Obligation qui sera étendue aux cellules à compter de 2028. Pour Carbon, le principal défi à court terme est de disposer de capacités de production pour pouvoir répondre au marché ouvert par ces nouvelles obligations.

Création de 3000 emplois

Le challenge est de taille. « Le calendrier réglementaire est en ligne avec notre feuille de route », rassure toutefois Pierre-Emmanuel Martin. Carbon prévoit dans un premier temps de racheter un site industriel existant pour y assembler ses cellules. Il avait d'ailleurs envisagé de racheter Photowatt, un fabricant détenu par EDF, avant d'y renoncer après que les syndicats de cette société ont rendu un avis négatif estimant le dossier de reprise « trop fragile ». « Nous sommes en train de finaliser la sélection du site pour être prêts à l'été 2026 », précise Pierre-Emmanuel Martin. Une première étape avant le grand saut et la méga-usine de

Fos qui devrait commencer sa production en 2028. Avec à la clé la création de 3000 emplois.

D'ici là, il faut encore boucler le financement du projet. Il bénéficie de 35 millions dans le cadre de France 2030. Carbon cherche à conclure cette année un tour de table de 25 millions d'euros en fonds propres auxquels s'ajouteront 25 millions de dettes et subventions. Ensuite, 50 millions supplémentaires seront nécessaires pour construire la méga-usine. « Nous voulons aussi donner à tous la possibilité de participer à notre projet », ajoute le président de Carbon, qui a choisi de lancer à partir du 2 avril une collecte de financement participatif via Enerfip. Quelques heures après son lancement, 661 personnes avaient déjà apporté 913510 euros. Le plafond de la collecte est fixé à 2,5 millions d'euros, avec un ticket d'entrée à 10 euros.

Autre bonne nouvelle, Carbon a sécurisé son raccordement au réseau de

transport d'électricité en septembre 2027. Un point indispensable pour une giga-usine affichant 5 gigawatts de capacité, alors que la vitesse de raccordement au réseau est un des points d'achoppement pour les grands projets industriels. Cela est particulièrement important, à l'heure où Fos-sur-Mer et l'étang de Berre sont au cœur de tensions sur le sujet. La transformation de cette vaste zone industrielle en pleine transition énergétique nécessite un apport supplémentaire en électricité. Celui-ci devait être assuré par une nouvelle ligne aérienne à très haute tension, reliant Jonquières-Saint-Vincent dans le Gard à la zone portuaire de Fos. Las, la ligne longue de 65 kilomètres, portée par 180 pylônes de 50 à 90 mètres de haut, devrait passer par la Camargue. Cela a suscité des oppositions au projet, qui fait l'objet d'un débat public ouvert ce 2 avril pour une durée de trois mois. ■

UniCredit déclenche les grandes manœuvres en Italie

Danièle Guinot

La deuxième banque du pays lancera son offre publique d'échange sur Banco BPM le 28 avril. Crédit agricole est à l'affût.

La recomposition du secteur bancaire italien s'accélère. Après avoir obtenu le feu vert de la Banque centrale européenne (BCE), UniCredit vient d'être autorisé par le gendarme boursier italien (la Consob) à racheter sa rivale Banco BPM pour 14 milliards d'euros. La deuxième banque transalpine lancera donc une offre publique d'échange (OPE) sur le troisième établissement du pays, le 28 avril. Celle-ci restera ouverte jusqu'au 23 juin. UniCredit a relevé son offre par rapport aux 10,1 milliards d'euros proposés en novembre dernier pour mettre la main sur Banco BPM, issue en 2017 de la fusion entre Banco Popolare et Banca Popolare di Milano. Banco BPM a qualifié cette offre inattendue d'hostile et au montant insuffisant.

En décembre, la banque milanaise avait assuré qu'une fusion avec UniCredit entraînerait 6000 suppressions d'emplois, compte tenu des synergies de coûts de 900 millions d'euros par an invoquées par sa rivale. Pour se défendre, Giuseppe Castagna, le dirigeant de Banco BPM, avait demandé, en décembre au gendarme boursier (Consob) de prendre des mesures afin de « protéger toutes les parties prenantes » de la banque et bloquer ainsi l'offensive d'UniCredit. Pour stopper l'opération, le ministre italien de l'Économie avait en outre évoqué un recours au « golden power », une procédure conférant au gouvernement des pouvoirs spéciaux de contrôle dans les secteurs stratégiques et parfois utilisés contre les investisseurs étrangers. D'autant que l'offensive d'UniCredit a remis en question les plans du gouvernement italien qui envisageait de marier Banco BPM avec Monte dei Paschi di Siena (MPS), la plus vieille banque du monde, dont Rome est actionnaire.

Premier actionnaire de Banco BPM depuis 2022, le Crédit agricole entend plus que jamais défendre ses intérêts en Italie, son deuxième marché après la France. Le groupe mutualiste, qui a noué des accords commerciaux avec la troisième banque italienne, a annoncé mercredi avoir été autorisée par la BCE à accroître sa participation dans Banco BPM jusqu'à 19,9%. Dans le détail, le groupe bancaire tricolore détiendra 19,8% du capital de Banco BPM, dont 9,9% à travers des produits dérivés. Afin de permettre à Banco BPM de résister à l'offre d'UniCredit, Crédit agricole était déjà monté à 15,1% du capital en décembre via des produits dérivés. Et il a acheté d'autres produits dérivés au cours du premier trimestre. « La hausse de la participation est parfaitement alignée avec la stratégie du Crédit agricole en tant qu'investisseur de long terme et de partenaire de Banco BPM », a déclaré la Banque verte dans un communiqué.

Appétit d'acquisitions

Crédit agricole, qui jouit d'une bonne réputation en Italie, a d'ores et déjà indiqué qu'il ne compte pas lancer une offre publique sur l'ensemble du capital de Banco BPM. Mais, avec une participation de près de 20% et des intérêts commerciaux clés (partenariats avec Banco BPM dans le domaine du crédit à la consommation et de l'assurance) à protéger en Italie, le groupe tricolore est le principal obstacle aux ambitions d'Andrea Orcel, le directeur général d'UniCredit depuis 2021. Dans ce contexte tendu, un autre sujet sensible est en jeu : Amundi, la filiale du Crédit agricole, a conclu en 2017 un accord de distribution avec UniCredit, après avoir racheté Pioneer, son gestionnaire d'actifs. Cet accord prend fin en 2027 et il

doit être renégocié. Or, selon Bloomberg, UniCredit étudierait des alternatives à cet accord commercial, à la suite de signes indiquant que Crédit agricole ne soutient pas son offre sur Banco BPM. Cette information a fait chuter mercredi l'action Amundi (-6,8%) à la Bourse de Paris.

Malgré les risques d'OPE, Banco BPM est devenue lundi l'actionnaire majoritaire d'Anima, un groupe de gestion d'actifs italien sur lequel elle a lancé une OPA, à la fin de l'année dernière.

Andrea Orcel, avait prévenu en février qu'il pourrait retirer son offre de rachat sur Banco BPM si cette dernière augmentait le montant de son OPA sur Anima. Mais, il n'en a rien fait : non seulement Banco BPM a relevé son offre, mais la banque est désormais actionnaire majoritaire d'Anima, et contrôle plus de 51,35% de son capital.

Depuis quelques mois, Andrea Orcel est le banquier vers qui tous les regards se tournent en Europe. Son appétit d'acquisitions interpelle : avant de jeter

son dévolu sur Banco BPM, il s'est attaqué en septembre dernier à la banque allemande Commerzbank. Sa prise de position (9% du capital) a suscité une vive levée de boucliers politique outre-Rhin. Mais, le banquier n'exclut pas d'aller plus loin et il a obtenu le feu vert de la BCE pour augmenter sa participation à 29,9%. UniCredit (9,3 milliards d'euros de bénéfices en 2024) est également entré récemment au capital (4,2%) de Generali, le premier assureur italien. ■



LE CÉLÈBRE DÎNER DE GALA ET SA CÉRÉMONIE DE REMISE DE PRIX SE TIENDRONT LE 4 JUIN.

Dress code : Smoking nœud papillon et robe de soirée.

LA NUIT DES ROIS XII

Le Grand Prix du Marketing Digital

Renseignements : hello@viuz.com / lanuitdesrois.com

Un événement
viuz

Concurrencée en France, la SNCF redouble d'ambition à l'international

Jean-Yves Guérin

Avec l'arrivée de Trenitalia et, bientôt, de Renfe dans l'Hexagone, le groupe est contraint de rogner ses marges. Pour compenser, il pousse les feux ailleurs en Europe.

Modane, le 31 mars à 13h48. Une pléiade de maires ceints de leur écharpe tricolore et des habitants habillés à la mode savoyarde comme à la fin du XIX^e siècle applaudissent l'arrivée du TGV inOui dans ce village tout près de l'Italie. Pour cette vallée, c'est la fin d'un enclavement qui aura duré un an et demi. À cause d'un éboulement dans la Maurienne, la ligne Paris-Milan n'a pas fonctionné pendant la période. Comme la voie est de nouveau praticable, la SNCF relance le Paris-Milan à raison de trois allers-retours par jour. « Notre objectif est de retrouver en année pleine les 700 000 à 800 000 passagers que nous transportions sur le même trajet en 2018 avec la même fréquence », affirme Caroline Chabrol, directrice générale de SNCF Voyageurs Italie.

Un défi car l'opérateur ferroviaire français historique va à nouveau croiser sur sa route son alter ego transalpin. Depuis ce mardi, Trenitalia est aussi de retour sur cet axe avec deux Paris-Milan aller-retour quotidiens. Pas de quoi effrayer SNCF Voyageurs, qui ne limite plus le rayon d'action de ses TGV à l'Hexagone mais considère désormais l'Europe comme son terrain de jeu. « Sur les 163 millions de clients que nous avons transportés en TGV l'année dernière, 22 %, soit 37 millions, ont fait un trajet entier ou une partie du trajet en dehors de nos frontières. Une activité profitable qui a généré 30 % de notre chiffre d'affaires dans la grande vitesse. De toute façon, nous n'allons à l'étranger que sur des activités rentables », explique Christophe Fanchet, PDG de SNCF Voyageurs, qui fixe l'objectif de réaliser 30 % de son trafic sur des routes internationales en 2030. Des



Un TGV assurant une liaison entre Milan et Paris arrive, lundi, à la gare de Turin. MAURO UJETTO/NURPHOTO VIA AFP

ambitions facilitées par « l'envie de train » croissante depuis la fin de la pandémie : pour lutter contre le réchauffement climatique, une partie des passagers est prête à passer sept heures dans un TGV pour faire un Paris-Barcelone ou un Paris-Milan, voire huit heures pour un Paris-Berlin, plutôt que de prendre l'avion.

Une montée en puissance progressive

De toute façon, le groupe public n'a pas le choix : ouverture à la concurrence oblige, Trenitalia propose depuis trois ans des Paris-Lyon. À partir de juin, il exploitera aussi des Paris-Lyon-Marseille. Et l'ex-monopole espagnol, Renfe, va un jour se positionner sur la même route même si, pour l'instant, il en est empêché faute d'habilitation pour son matériel roulant. La conséquence ? Cela fait baisser le prix des billets et donc les revenus de la SNCF. D'autant plus que les nouveaux entrants choisissent les axes rentables comme le Paris-Lyon-Marseille.

Mais l'entreprise française rend coup sur coup. Ce qu'elle perd en France, elle fait plus que le compenser à l'étranger. Et elle veut encore accélérer dans ce domaine. Ainsi, elle part actuellement à l'assaut de l'Italie, où elle veut proposer des trajets intérieurs en TGV : neuf aller-

retours Milan-Rome-Naples et quatre Milan-Venise par jour. Avec une montée en puissance progressive pour, à terme, atteindre les dix millions de passagers par an. Initialement, elle parlait de lancer son service en 2026. Elle envisage désormais de l'ouvrir plutôt mi-2027. Car cette campagne d'Italie, la SNCF doit la faire avec quinze rames TGV M sur les 115 commandées à Alstom par le groupe. Et l'accumulation des retards affectant ce matériel roulant incite à la prudence sur les délais de livraison.

De plus, entrer dans un nouveau marché après des décennies où un opérateur a tout écrasé n'est pas chose facile. Trenitalia l'avait appris ses dépens quand il s'est implanté en France. La SNCF en fait l'amère expérience de l'autre côté des Alpes même s'il y a depuis une dizaine d'années une deuxième compagnie ferroviaire, NTV avec ses TGV Italo, qui défie Trenitalia. « Nous avons demandé deux fois à RFI, le gestionnaire du réseau ferroviaire, de nous accorder nos 13 aller-retours. En mars 2023, nous avons obtenu deux allers-retours Milan-Rome-Naples et deux Milan-Venise, raconte Caroline Chabrol. Quand nous avons repostulé en 2024 pour ces créneaux devant le même organisme, il nous a demandé d'en rendre deux. »

Pour justifier d'avoir le pied sur le frein, le gestionnaire d'infrastructures

transalpin argue que le réseau ferroviaire local serait saturé et qu'un texte italien l'obligerait à favoriser... les opérateurs déjà installés. Un point de vue contesté par la SNCF qui ne lâche rien. Pour décrocher ces précieuses autorisations d'exploiter les lignes de son choix avec suffisamment de fréquences, le groupe a multiplié les recours : devant l'Autorité de régulation des transports (ART) italienne, devant l'Autorité transalpine de la concurrence appelée AGCM et devant la Commission européenne. Fin mars, l'Autorité de la concurrence a ouvert une enquête pour abus de position dominante à l'encontre de la compagnie des chemins de fer Ferrovie dello Stato (FS), qui compte parmi ses filiales Trenitalia mais aussi RFI. Tant que ces obstacles ne sont pas franchis, SNCF Voyageurs Italie ne veut pas en dire plus sur son offre. « Nous serons forcément moins chers que nos concurrents, esquisse Caroline Chabrol. Mais, avec des rames de nouvelles générations, nous aurons aussi des prestations différenciantes. »

SNCF Voyageurs puise sa confiance dans l'essai transformé en Espagne. Le groupe avait repéré que la Renfe n'avait pas d'offre low cost. Il s'est donc lancé en 2021 avec Ouigo. Madrid-Barcelone, Madrid-Malaga, Madrid-Valence... L'opérateur français a progressivement maillé

le territoire avec succès. « Nous gagnons de l'argent dès cette année dans ce pays », avance Christophe Fanchet. Entre 2021 et février 2024, Ouigo Espagne a transporté huit millions de passagers. Cette réussite a été favorisée par l'envie des autorités espagnoles d'avoir une offre plus riche son son réseau de lignes TGV, le plus important d'Europe. Résultat, des appels d'offres sans chausse-trape où Ouigo a tiré son épingle du jeu en sortant régulièrement vainqueur.

Relais de croissance

Mais le plus gros relais de croissance est incontestablement Group Eurostar, qui résulte de la fusion d'Eurostar (Londres-Paris, Londres-Bruxelles, Londres-Amsterdam) et de Thalys (Paris-Bruxelles, Paris-Amsterdam...) réalisée à la sortie du Covid en 2022. « Avec 19,5 millions de passagers, nous avons battu l'année dernière le record de passagers. Et notre objectif est de transporter 30 millions de passagers en 2030 », avance Gwendoline Cazenave, directrice générale de Group Eurostar, filiale à 55,5 % de la SNCF. Pourtant, l'entreprise, qui a accumulé 480 millions d'euros de pertes en deux exercices (2020 et 2021) sans être aidée ni par la France ni par le Royaume-Uni, n'est pas passée loin de la faillite. Elle doit son salut à la SNCF, qui l'a recapitalisée, mais aussi aux prêts bancaires de plusieurs centaines de millions d'euros consentis.

Depuis 2022, Eurostar est repassé dans le vert, ce qui lui a permis de rembourser progressivement sa dette. En 2023, cet acteur majeur du TGV européen a dégagé un Ebitda de 423 millions d'euros, en hausse de 8 % pour un chiffre d'affaires en augmentation de 26 %, à deux milliards. Une activité très profitable car la compagnie est en situation de monopole. Si les projets fleurissent pour proposer des Paris-Londres, des Amsterdam-Londres ou des Paris-Bruxelles-Amsterdam (les anglais Virgin et Gemini, l'espagnol Evolv, le néerlandais Heuro), aucun n'est encore financé. Et la concurrence n'est pas près d'arriver compte tenu des délais de livraison (au moins cinq ans) de nouvelles rames.

Pour garder son temps d'avance et tenir son plan de marche, Eurostar mène plusieurs chantiers de front : « Nous augmentons la capacité de nos terminaux d'embarquement, illustre Gwendoline Cazenave. Depuis février, nous pouvons embarquer 600 passagers à Bruxelles contre 250 jusqu'ici. » Le groupe compte aussi se doter de cinquante nouvelles rames pour renouveler sa flotte. Pas de doute, si la SNCF a toujours une place à part dans le cœur des Français, c'est bien à l'international qu'elle joue son avenir. ■

LES DÉCIDEURS

nominations@lefigaro.fr

HAMDI CHATTI Christofle

Nommée à la présidence-direction générale de l'orfèvre parisien en 2022, Emilie Viargues quitte son poste au sein de la filiale du groupe Chalhoub. Hamdi Chatti, un ex-président de la division horlogerie-joaillerie de Louis Vuitton, la remplace. En ligne de mire, la modernisation de la maison qui célébrera ses 200 ans en 2030.

PHILIPPE DESSEVRE Allianz Trade



Le groupe d'assurance-crédit Allianz Trade remplace son directeur de la réassurance, Benoît des Cressonnières, également à la tête d'Euler Hermes Reinsurance AG, qui partira à la retraite le 30 septembre. Philippe Dessèvre prendra sa suite : dans l'entreprise depuis vingt-cinq ans, il exerçait comme directeur financier pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse.

WASSILA ZITOUNE-DUMONTET Orange Business

Orange Business confie sa direction générale pour la France à Wassila Zitoune-Dumontet, qui assumait les fonctions de directrice marketing et digital chez OB, puis de directrice commerciale chez Orange en Jordanie et au Maroc. Mireille Helou accède à la direction des opérations.



Gérald Jasmin, un fidèle à la présidence d'Adecco France

En vingt-quatre ans de carrière chez Adecco, dont il a pris la présidence France début mars, Gérald Jasmin estime n'y avoir « jamais fait le même job d'une année sur l'autre ». Ce qui le séduit au sein du premier réseau d'agences d'emploi dans l'Hexagone, avec 900 implantations et 4 350 collaborateurs, « c'est qu'on peut y être soi-même ». L'Angoumoisien, qui vient de fêter ses 54 ans, aime la liberté dont il dispose « dans un cadre défini ».

Un fonctionnement qu'il compare à celui de la grande distribution, où il a démarré sa carrière après un BTS de technicien commercial dans les vins et spiritueux et une école de cadres commerciaux en agroalimentaire à Niort. Car négociateur, vendeur, être commerçant l'a toujours animé, au grand dam de ses parents. Ce couple de dentistes l'avait incité à s'inscrire en première année de médecine après son bac D. L'espoir était que le troisième de leurs quatre enfants reprenne le cabinet familial. C'était sans compter avec le caractère « engagé » de leur fils. Un euphémisme dont cet homme jovial, né sous le signe du Bélier, use pour définir son tempérament. « Au bout d'un mois, j'ai compris que je n'étais pas fait pour médecine », confie-t-il. Cet épicurien

s'épanouit en revanche dans la voie où il s'est réorienté.

Il garde aussi un bon souvenir de son service militaire, dans le Loiret, où il gérait la cave de la base aérienne de Bricy. A sa sortie, en 1998, il a été recruté par l'enseigne de jouets Toys'R'Us, où il a démarré dans un magasin près d'Orléans. La direction l'a intégré dans un parcours de formation.

Au fil de ses affectations - à Tours, Bordeaux, Brest... -, il a grimpé les échelons pour devenir chef de rayon puériculture, à la Défense. Mais, en 2001, il a préféré renoncer à un poste de directeur de magasin en province pour rester en Île-de-France.

Une connaissance a alors fait passer son CV à Adecco, qui l'a recruté. Il est entré comme attaché commercial d'une agence des Hauts-de-Seine. Il en a pris les rênes deux ans plus tard. Puis il a enchaîné les postes à la direction des marchés, des grands comptes et des opérations. En 2015, il est devenu directeur commercial groupe et il a intégré le comité de direction. Depuis 2021, il était directeur général d'Adecco France. Dans ses nouvelles fonctions de président, il veillera à la bonne dynamique de la marque rouge, après une année 2024 avec un chiffre d'affaires en recul à 4,2 milliards d'euros.

CORINNE CAILLAUD

PATRICE WAGNER Le Bon Marché



LVMH crée une gouvernance commune pour la Samaritaine et le Bon Marché, plaçant à sa tête Patrice Wagner, PDG du Bon Marché. Catherine Newey le secondera comme DG adjointe de la nouvelle entité, en conservant les rênes de la Samaritaine. Cette réorganisation vise à assurer un développement solide à la Samaritaine tout en préservant l'ADN de chaque maison.

MARION BEYRET Stellantis

Stellantis confie le poste de vice-présidente senior des affaires publiques et de la communication pour l'Europe élargie à Marion Beyret, recrutée par le constructeur en septembre 2024 pour assurer la direction des affaires publiques et de la communication pour l'Hexagone. Par le passé, elle avait officié pour Canal+, la présidence de la République avant de superviser la communication d'Air France-KLM.

MICHAEL HÖRR Assurée

Michael Hörr élargit son périmètre au sein de la société de services financiers Meilleurtax. DG d'Active Assurances et président de Meilleurtax Santé, il succède à Frédéric Guez, en poste depuis 2018, aux commandes d'Assurée. **M. K.**

Prix, sortie, jeux... Nintendo lève le voile sur sa console Switch 2

Chloé Woitier

Cette nouveauté pourrait redonner un coup de fouet salvateur au marché du jeu vidéo.

Après la mise en bouche, le plat de résistance. Le géant japonais Nintendo a levé le voile sur sa future console Switch 2, qui sortira le 5 juin prochain, et sur les jeux vidéo qui accompagneront ce lancement. Cette nouveauté canalise tous les espoirs de l'industrie du jeu et de la distribution spécialisée. Cette console visant un large public a en effet le potentiel de redonner un coup de fouet salvateur à un marché du jeu vidéo au mieux atone (comme aux États-Unis), ou au pire en recul, comme en France (-5,8%) et le reste de l'Europe.

Elle a aussi la lourde tâche de succéder à la Switch première du nom, qui fait la fortune de Nintendo depuis sa sortie en 2017. Écoulée à 150 millions d'exemplaires, il s'agit de la deuxième meilleure performance de l'histoire du groupe japonais, juste derrière le portable Nintendo DS (154 millions), parue au début des années 2000.

La Nintendo Switch 2 sera vendue au tarif de 469 euros. Un prix à comparer aux 329 euros de la Switch 1 à sa sortie en 2017, ou aux 449 euros de la PlayStation 5 de Sony. Parue en 2020, cette dernière reste bien plus puissante que la nouvelle Switch 2. Depuis ses débuts dans les jeux vidéo dans les années 1980, Nintendo n'a jamais participé à la surenchère technologique qui règne dans ce secteur du divertissement.

Les points différenciants du groupe de Kyoto ont toujours résidé dans l'ingéniosité de ses machines, et dans le soin apporté à ses licences fortes, capables de s'adresser aux 7 à 77 ans. Un seul chiffre illustre ce poids. La marque Mario et ses multiples déclinaisons sur la console Switch 1 (Super Mario Odyssey, Mario Kart 8, Super Mario Party, Super Mario Wonder, Super Mario 3D World...) représente 180 millions d'exemplaires vendus depuis 2017. Un nouvel opus du jeu de course Mario Kart, nommé Mario Kart World, accompagnera le lancement du 5 juin.

Parmi les autres jeux présentés par Nintendo se trouvent la suite du jeu d'action Hyrule Warriors, et Kirby Air Riders, prévus plus tard dans l'année.

De Sega à Warner en passant par Ubisoft, les éditeurs internationaux et leurs grandes licences répondent aussi présents, signe de la confiance de l'industrie dans cette console. Le japonais From

Software (Elden Ring) a même révélé un jeu inédit, The Duskblooms, qui sortira en 2026 en exclusivité sur Switch 2.

Ces titres auront la responsabilité de convaincre le consommateur du bien-fondé de passer à la génération supérieure de la Switch. Le groupe japonais a en effet fait le choix de la sécurité en misant sur une rassurante continuité plutôt que sur la rupture. Il est pourtant dans son ADN de faire des choix osés et à contre-courant. Le « motion gaming » (contrôler son héros en mimant des mouvements plutôt qu'en appuyant sur des boutons) et le double écran tactile ont été le terreau du succès fulgurant des consoles Wii et DS dans les années 2000. Elles étaient pourtant techniquement bien inférieures aux machines rivales Xbox 360 (Microsoft) ou PSP (Sony).

Mais cette audace a aussi valu à Nintendo de cuisants échecs. Le géant de Kyoto a résisté dans les années 1990 aux charmes des formats CD puis DVD au profit de la cartouche (Nintendo 64) puis du mini-disque (Gamecube). La WiiU, au concept compliqué (la manette de jeu servait aussi de tablette), a signé le pire flop de la compagnie : seulement 13 millions de ventes entre 2013 et 2017. Avec une trésorerie de près de



La Switch 2, vendue 469 euros, reprend l'aspect de la Switch 1, mais avec de nouvelles fonctionnalités. NINTENDO

15 milliards d'euros, Nintendo a les reins solides. Mais une sortie de route aurait de quoi fâcher les marchés, alors que la valeur de l'action a été multipliée par 5 depuis la sortie de la Switch première du nom... pour une valorisation de 86 milliards d'euros au 1^{er} avril.

Surtout ne rien changer

On comprend dès lors qu'il soit urgent de ne surtout rien changer. La Switch 2 semble pensée pour ne pas bousculer les 127 millions d'utilisateurs actuels de Switch 1, qui ont acheté un total de 1,3 milliard de jeux en sept ans. Ces derniers fonctionneront sur la Switch 2, en format physique comme au format numérique. L'aspect de la console est identique, tout comme sa manette, et le principe de pouvoir jouer en mobilité

comme sur une télévision. Même les visuels marketing sont similaires. Certains y voient un parallèle avec l'univers des smartphones, où chaque nouvelle itération est un peu plus puissante que la précédente.

L'une des nouveautés de la console est « GameChat », ou la possibilité de discuter en ligne avec ses amis, également connectés à leur Switch 2 depuis chez eux. Les discussions peuvent se faire à l'oral grâce à un micro intégré à la machine, ou en vidéo avec une caméra vendue séparément. La manette peut aussi se transformer en souris pour certains jeux.

Mais la véritable différence avec l'époque du lancement de la première Switch réside dans la résolue volonté de Nintendo de faire rayonner son royau-

me en dehors du territoire des consoles. Ouverture d'un musée à sa gloire à Kyoto ; attractions dédiées à Mario ou à Donkey Kong dans les parcs Universal Studios au Japon, États-Unis et Singapour ; déclinaisons des franchises Mario et bientôt Zelda sur grand écran ; créations de boutiques, éphémères ou non, regorgeant de produits dérivés... tout est bon pour multiplier les points de contact avec le grand public. Le groupe a aussi récemment sorti un réveil-matin connecté aux couleurs de ses grandes sagas (Nintendo Alarmo), un service de streaming musical (Nintendo Music) et une application de calendrier (Nintendo Today!). Ces diversifications pèsent toutefois moins de 10% du chiffre d'affaires total du groupe. ■

Cryptos : Circle va entrer en Bourse à Wall Street

Ingrid Vergara

La cotation de cet acteur historique sera la plus grosse opération du secteur depuis Coinbase.

Circle s'installe au cœur du monde de la finance mondiale au sens propre comme au figuré. Après le déménagement de son siège social historique de Boston à New York en début d'année, cette société émettrice de stablecoins (jetons stables) a déposé mardi un dossier d'introduction en Bourse auprès de la Securities and Exchange Commission, la régulateur américain, pour se coter à Wall Street. Étant donné le poids et le rôle critique de cet acteur, cela représenterait la plus importante introduction en Bourse d'un acteur du

secteur des cryptomonnaies depuis la cotation de Coinbase en 2021. Circle vise une valorisation de 4 milliards à 5 milliards de dollars.

Avec leur fonction à part dans l'univers des cryptoactifs, les stablecoins sont devenus un rouage essentiel du nouvel écosystème financier en construction. Contrairement au bitcoin ou à l'ether dont les prix varient en fonction de l'offre et la demande, un stablecoin est un actif digital indexé sur une devise (dollar, euro, yen...) - ou sur un actif tangible - et donc échangeable à tout moment contre cette monnaie.

Sortes de jumeaux numériques du dollar ou de l'euro, émis par des sociétés privées, ils sont très utilisés dans les transactions pour pouvoir profiter des avantages technologiques des blockchains et transférer de la valeur de pair à pair sans être exposé à la forte volatilité des cryptomonnaies. D'où leur importance grandissante dans le mouvement d'institutionnalisation des actifs digitaux à l'œuvre ces dernières années. « Les stablecoins deviennent de plus en plus importants pour le système financier mondial et constituent le dix-huitième plus grand détenteur de bons du Trésor américain », écrivait le courtier Bernstein dans un rapport de recherche en septembre dernier.

Fondé en 2013, Circle est un acteur majeur du secteur. Avec une capitalisation de plus de 60 milliards, son stablecoin dollar (l'USDC) est le deuxième au monde après celui de la société Tether (140 milliards de dollars). Mais Circle est le seul émetteur de stablecoins à être régulé, aussi bien aux États-Unis qu'en Europe, où il émet depuis juin 2022 un stablecoin en euro. Et la société compte bien profiter de l'élaboration en cours d'un cadre réglementaire pour doper sa croissance. En s'opposant, le 23 janvier dernier, au projet de création d'une monnaie digitale par la Réserve fédérale américaine, Donald Trump a laissé le champ libre aux stablecoins et espère le projet de loi encadrant leur utilisation, en cours d'écriture, sur son bureau d'ici au mois d'août.

Avec cette introduction en Bourse, Circle, qui compte notamment de grands institutionnels comme BlackRock et Fidelity à son capital, veut trouver les financements pour accélérer sa stratégie de développement. « Historiquement, une partie conséquente de nos activités a été motivée par la demande de stablecoins sur les marchés commerciaux. L'utilisation de l'USDC s'étend maintenant aux paiements transfrontaliers internationaux et à des applications de grandes institutions financières, comme

ce que fait BlackRock avec un fonds monétaire gouvernemental », expliquait au Figaro Jeremy Allaire, le cofondateur et PDG de Circle, de passage à Paris à l'automne dernier. La société doit consentir à d'importants investissements pour construire son infrastructure technologique basée sur dix-neuf blockchains, et rendre les plateformes interopérables.

« Les stablecoins deviennent de plus en plus importants pour le système financier mondial et constituent le 18^e plus grand détenteur de bons du Trésor américain »

Bernstein Courtier

Rentable, la société a dégagé un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de dollars l'an dernier (deux fois plus qu'en 2022) pour un bénéfice net de 156 millions de dollars. Depuis juin 2022, la société émet un stablecoin en euro, après avoir été l'un des premiers acteurs à se mettre en conformité avec le règlement européen sur les marchés de cryptoactifs (« MiCA ») pour étendre ses activités sur le Vieux Continent. Elle travaille aussi sur un projet de stablecoin en yen.

L'ambition boursière de Circle n'est pas nouvelle. En 2021, en plein cycle haussier, elle avait envisagé un temps une cotation via la fusion avec un Spac (« special purpose acquisition company »). Mais la chute du marché des cryptos et le scandale FTX avaient coupé court au projet. Si l'industrie des cryptos a clairement le vent en poupe depuis l'élection de Donald Trump, le contexte boursier devient plus difficile aux États-Unis. Les grands indices américains comme le S&P 500 et le Nasdaq viennent de boucler leur pire trimestre depuis 2022, en raison notamment de l'imprévisibilité des conséquences de la guerre commerciale. ■

LA SÉANCE DU MERCREDI 2 AVRIL

LE CAC						L'OR							
JOUR	%VAR.	HAUT JOUR	BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12	JOUR	%VAR.	HAUT JOUR	BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12		
ACCOR	42,61	+126	42,61	41,82	0,172	-9,42	LEGRAND	98,92	+0,79	98,92	96,9	0,189	+5,19
AIR LIQUIDE	178,12	+0,56	178,22	176	0,155	+13,51	LMVM	575,2	+0,02	578	571,3	0,085	-9,49
AIRBUS	162,74	-3,17	167,72	160,76	0,174	+5,14	MICHELIN	32,56	-0,61	32,72	32,27	0,201	+2,39
ARCELOMITTAL SA	26,63	-1,19	26,89	26,41	0,219	+18,72	ORANGE	11,995	-0,79	12,15	11,96	0,286	-24,58
AXA	40,4	+1	40,51	40,4	0,198	+17,72	PERNOD RICARD	93,58	+1,56	93,58	91,62	0,228	-14,15
BNP PARIBAS ACT.A	77,75	-0,94	77,75	76,16	0,328	+31,29	PUBLICIS GROUPE SA	87,68	+1,04	88,36	86,42	0,261	-14,87
BOUYGUES	36,99	+0,08	37,19	36,75	0,275	+29,61	RENAULT	47,43	-0,79	47,64	46,86	0,271	+0,81
BUREAU VERITAS	28,06	+0,72	28,06	27,66	0,206	-4,36	SAFRAN	244,4	-0,29	246,3	240,3	0,129	+15,23
CAPGEMINI	140	+0,5	140	136,65	0,32	-11,48	SAINT GOBAIN	92,88	+0,63	93,1	91,44	0,144	+8,38
CARREFOUR	13,31	+0,11	13,52	13,285	0,309	-3,06	SANOFI	100,4	-1,59	100,4	97,94	0,156	+7,1
CREDIT AGRICOLE	17,035	+0,15	17,065	16,82	0,185	+28,18	SCHNEIDER ELECTRIC	215	-0,42	215,8	210,9	0,154	-10,75
DANONE	70,42	-0,31	70,9	70,1	0,205	+8,14	SOCIETE GENERALE	40,715	-1,71	40,905	40,025	0,473	+9,91
DASSAULT SYSTEMES	35,48	+0,97	35,57	35,18	0,1	+5,91	STELLANTIS NV	10,198	-0,76	10,32	10,086	0,089	-19,35
EDENRED	30,18	-0,82	30,18	29,58	0,218	-4,94	STMICROELECTRONICS	19,916	-1,01	20,23	19,636	0,214	-17,96
ENGIE	18,435	+1,46	18,585	18,335	0,277	+20,41	TELEPERFORMANCE	90,3	-2,74	93,06	90,18	0,38	+8,64
ESSILORLUXOTTICA	267,6	+0,07	268,6	264,4	0,102	+13,58	THALES	246,3	-1,52	252	242,7	0,114	+7,64
EUROFINS SCIENT.	48,65	+0,02	48,77	47,93	0,19	-1,34	TOTALENERGIES	59,41	-0,13	59,73	58,99	0,175	+11,32
HERMES INTL	2424	-0,04	2444	2411	0,05	+4,39	UNIBAIL-RODAMCO-WE	78,04	-0,23	78,84	77,86	0,167	+7,32
KERING	192	+0,29	193,8	190,64	0,266	-19,41	VEOLIA ENVIRON	32,64	+0,8	32,64	32,2	0,234	+20,4
L'OREAL	356,25	+0,89	357,55	351,65	0,095	+4,21	VINCI	118,25	+0,64	118,35	117,05	0,152	+18,56

LES DEVICES

AUSTRALIE	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7146	AUD
CANADA	DOLLAR CANADIEN	1,5479	CAD
GDE BRETAGNE	LIVRE STERLING	0,8346	GBP
HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	8,4067	HKD
JAPON	YEN	161,22	JPY
SUISSE	FRANC SUISSE	0,9543	CHF
ETATS-UNIS	DOLLAR	1,0803	USD
TUNISIE	DINAR TUNISIEN	3,354	TND
MAROC	DIRHAM	11,103	MAD
TURQUIE	NOUVELLE LIVRE TURQUE	40,9573	TRY
EGYPTE	LIVRE EGYPTIENNE	54,64	EGP
CHINE	YUAN	7,8529	CNY
INDE	ROUPIE	92,362	INR
ALGERIE	DINAR ALGERIEN	144,1	DZD

L'OR

Lingot 1kg	92 608,6€	+14,93%
Lingot 100g	9 272,76€	+14,91%
Lingot 50g	4 642,88€	+14,89%
Lingot ONCE (31,10g)	2 892,53€	+14,87%
Lingot 10g	936,28€	+14,75%
Lingot 2,5g	241,24€	+14,25%
20Fr NAPOLÉON	577,6€	+14,94%
20Fr SUISSE	570,15€	+14,94%

CRYPTOMONNAIES

Sponsorisée par Bitpanda : <https://www.bitpanda.com/fr>

Bitcoin	85 272,841€	-9,93%
Ethereum	1976,549€	-43,01%
BNB	616,597€	-13,72%
Solana	126,479€	-34,9%
XRP	2,144€	-8,31%



Le groupe de presse régionale Sud Ouest renoue avec la rentabilité

Amélie Ruhlmann

Le groupe est repassé dans le vert en 2024. Son directeur, Nicolas Sterckx, présente sa stratégie pour l'année en cours.

L'horizon s'éclaircit pour Sud Ouest. Le groupe de presse régionale, qui édite les journaux *Sud Ouest*, *La Charente libre*, *La République des Pyrénées*, *Dordogne libre* et *L'Éclair* a fini l'année 2024 dans le vert, avec 180 millions d'euros de chiffre d'affaires. « *Le groupe est rentable, ce qui résulte à la fois d'une vigilance accrue sur les coûts et d'une dynamique de développement de nos activités* », déclare Nicolas Sterckx, directeur général du groupe depuis 2022.

Pour permettre aux comptes de la société Sapeso, editrice de *Sud Ouest* et toujours en perte, de renouer avec la rentabilité, cet ancien dirigeant de Webedia fait la chasse aux coûts. « *Nous avons amélioré les comptes d'exploitation du papier en réduisant la taille des pages du journal, en supprimant les pochettes pour l'expédition et en imprimant nous-mêmes l'édition du week-end* », étaye le directeur général. Ces diverses mesures ont permis au journal d'économiser plusieurs centaines de milliers d'euros. « *Désormais, nous suivons toute la chaîne logistique sur 21 paramètres entre le moment où le journal est produit et celui où il est livré au lecteur.* »



« *Je suis très attaché au papier et à son développement. Nous allons faire plus de unes locales, et terminer le journal avec une page d'histoire locale présentant une personnalité de la région* », affirme Nicolas Sterckx. PHOTOPQR/SUD OUEST/MAXPPP

Le dirigeant a également lancé un plan de départs volontaires, achevé en janvier. Quatre-vingts postes ont été supprimés, dont une vingtaine de journalistes. En opposition au plan, les syndicats du personnel avaient bloqué la parution du journal pendant deux jours en juin. « *Ce plan de départs, nécessaire pour redresser l'entreprise, a été une décision difficile* », commente Nicolas Sterckx. Les négociations, entamées en mars, se sont achevées en septembre, et un accord a été trouvé avec l'ensemble des parties. « *On fonctionne à présent avec une organisation plus efficace* », revendique-t-il.

Malgré l'érosion des ventes, le papier représente encore deux tiers des revenus du groupe. « *Si mon profil, issu de Webedia, pouvait être perçu comme avant tout digital, je suis très attaché au papier et à son développement. C'est notre colonne vertébrale* », relève Nicolas Sterckx. Le journal aux dix éditions va davantage mettre en avant les infos de proximité. « *Nous allons faire plus de unes locales, et terminer le journal avec une page d'histoire locale présentant une personnalité de la région* », annonce le dirigeant. En janvier, *Sud Ouest* a introduit un cahier consacré aux entreprises du cru, dans son édition du jeudi.

Selon les données de l'ACPM, la diffusion payée du titre s'établissait à 177 372 exemplaires en 2024, contre 211 191 il y a cinq ans. Le titre compte 130 000 abonnés papier et 52 000 sur le digital. « *Sud Ouest est leader de la presse régionale sur le taux d'abonnés digital par rapport aux abonnés totaux* », avance Nicolas Sterckx. « *Nos revenus issus des abonnements digitaux sont en croissance en 2024, et nous tablons sur une croissance encore plus forte cette année, ce qui est assez remarquable dans la PQR* », glisse le directeur général.

Sud Ouest a également bénéficié de l'essor de ses activités annexes. Le groupe possède une société de production, Écrans

du Monde, une agence de communication et de contenus, Éliette, un média économique professionnel, Placéco, une agence de production événementielle, Côte Ouest... Cette diversification tous azimuts permet de compenser le déclin du papier. « *Pour la première fois, la marge générée par nos autres activités est supérieure à la diminution de la contribution du papier* », commente le dirigeant.

Pôle audiovisuel

Ces dernières années, Sud Ouest a surtout mis l'accent sur la vidéo. Via sa filiale AIMV, le groupe réalise des reportages pour le compte de plusieurs chaînes de télévision dont TFI, M6 et BFMTV. Avec la société de production Écrans du monde, acquise en janvier 2024, l'acteur régional ambitionne de commercialiser des formats plus longs, à l'instar de la série sur le trader Jérôme Kerviel produite pour Max, la plateforme française de HBO. « *Quand un journaliste de Sud Ouest identifie un sujet intéressant pour un article, cela peut possiblement donner naissance à un documentaire : des synergies se mettent en place* ». Ce pôle audiovisuel réalise 25 millions d'euros de chiffres d'affaires. Pas question en revanche d'imiter Ouest-France, qui s'apprête à lancer sa chaîne TNT. Le groupe possède déjà deux chaînes sur le câble, TV7 et TVPI, qui peinent à atteindre l'équilibre. « *Nous avons regardé les dossiers des chaînes de la TNT, mais nous avons plutôt fait le choix de nous concentrer sur la production de contenus, plus cohérente et moins risquée pour nous* », estime Nicolas Sterckx.

La priorité du groupe est désormais de faire fructifier ses nombreux actifs tout en limitant la chute des ventes sur ses titres. Malgré une conjoncture publicitaire morose et des tensions continues sur les coûts, Nicolas Sterckx considère que Sud Ouest est entré dans une phase plus sereine de son histoire. Le dirigeant ambitionne un résultat opérationnel supérieur à 3 millions d'euros pour le groupe en 2025. ■

LE FIGARO TV SOIRÉE SPÉCIALE

CE SOIR



21h

Documentaire Le Figaro

ENSEMBLE

Ces bénévoles qui accompagnent les malades en fin de vie

22h

Le Club Le Figaro Idées

Eugénie Bastié et Laurence de Charette recevront **Claire Fourcade** présidente de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs et **Michel Houellebecq**.

disponible sur

TNT IDF 34	CANAL+ 126 / 136*	TFI+	Samsung TV Plus	SFR 194	218	free 203	247	Molotov
---------------	----------------------	------	-----------------	------------	-----	-------------	-----	---------

Aussi sur LeFigaro.fr et l'app

* (i) hors réception satellite (ii) également accessible sur myCANAL

Les nouvelles ambitions de Terre & Fils Média

Amélie Ruhlmann

Mathieu Gallet dirige les médias de la société d'investissement de Jean-Sébastien Decaux.

Nouvelle étape pour Terre & Fils, la société d'investissement de Jean-Sébastien Decaux, membre du conseil de surveillance de JCDecaux. La structure crée Terre & Fils Média, une société dédiée à la production et à la diffusion de contenus engagés sur la nature et le vivant. Après l'acquisition de la société de production Galatée Films en 2022, et des magazines *Terre sauvage* et *Alpes Magazine* en 2024, rachetés au groupe Bayard, cette nouvelle entité souligne les ambitions du fils de Jean-Claude Decaux dans la sphère médiatique.

Pour développer son projet, l'homme d'affaires a fait appel à un nom bien connu du secteur : Mathieu Gallet, ancien directeur général de Radio France et actuel président du conseil de surveillance des Échos. Le directeur général de Terre & Fils Média travaillera aux côtés de la journaliste et animatrice Daphné Roulier, nommée directrice éditoriale. Engagée en faveur de l'écologie, l'ancienne figure de Canal+ a animé un magazine sur la transition écologique intitulé « *Maman, j'ai arrêté l'avion!* » sur LCP. « *La personnalité de Jean-Sébastien Decaux, son projet à forte dimension entrepreneuriale, bien qu'il repose sur le développement de très belles marques déjà reconnues, m'ont motivé* », relate Mathieu Gallet.

L'un des chantiers prioritaires est la transformation des magazines *Terre sauvage*, consacré à la nature, et *Alpes Magazine*, dédié au patrimoine des Alpes. Ces deux publications réalisent, selon Terre & Fils, 30 000 ventes en kiosque et 20 000 ventes par abonnement. Mais elles ne sont presque pas présentes sur le web. « *Notre objectif vise à créer un média global de référence dédié au vivant, à la*

fois présent sur le print, l'audiovisuel et le digital, et s'appuyant sur différents formats et canaux, avance Mathieu Gallet. *Le potentiel est là car nos thématiques sont concernantes tant auprès du public, que des professionnels ou des collectivités...* »

Refonte de la ligne éditoriale

Jean-Sébastien Decaux va investir 1 million d'euros pour refondre la ligne éditoriale de *Terre sauvage* et digitaliser les deux titres, qui sont rentables. De nouveaux recrutements sont attendus. Une rédaction de 9 journalistes permanents (et une cinquantaine de contributeurs) réalise actuellement le contenu éditorial des deux titres. Le directeur général aimerait ériger des passerelles entre ces magazines et Galatée Films. « *Nombre de contributeurs de Terre sauvage sont aussi des vidéastes, ce qui laisse imaginer des réalisations audiovisuelles avec Galatée, des vidéos, des reportages, voire des longs-métrages* », ébauche le dirigeant.

L'ambition est aussi d'inscrire la société de production fondée par le cinéaste Jacques Perrin dans une démarche de « *média à impact* », autour de « *grands récits centrés sur la nature et sur le rapport de l'homme avec elle* », explique Mathieu Gallet. L'entité reste pilotée par Nicolas Elghozi. En collaboration étroite avec Mathieu Gallet, ce dernier a pour mission de perpétuer la ligne exigeante de la société de production qui a connu de nombreux succès dont *Microcosmos* (1994), *Himalaya* (1999), *Mia et le lion blanc* (2018) ou encore *Océans* (2010).

Pour l'heure, l'objectif affiché par le directeur général est de « *consolider les actifs* » de Terre & Fils. À terme, il n'exclut pas des « *acquisitions ciblées pour faire grandir* » le jeune groupe. ■

LE FIGARO et vous



HORLOGERIE
AU SALON WATCHES AND WONDERS,
LES MONTRES À PRIX ABORDABLE
AUSSI EN ONT SOUS LE CAPOT **PAGE 33**

TAG Heuer



TÉLÉVISION
« ENSEMBLE » : UN DOCUMENTAIRE
QUI PORTE UN AUTRE REGARD SUR LES
SOINS PALLIATIFS, SUIVI D'UN DÉBAT
AVEC MICHEL HOUELLEBECQ **PAGE 36**



TAG HEUER: FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO; H&M: E. BAUER / OPÉRA NATIONAL DE PARIS

LE RETOUR DE LA WORKING GIRL

Avec ses épaulettes démesurées et ses talons hauts, on la pensait remise au placard. Revisitée par les créateurs et toute une nouvelle génération sur les réseaux sociaux, cette amazone des open spaces fait de nouveau des émules.

PAGE 32



Nixon in China figurera au programme.

Opéra de Paris : la saison 2025-2026 sera terne **PAGE 34**

Quand les artistes écumaient les fêtes au Bal Tabarin

Ariane Bavelier

À Paris, la mairie du 9^e accueille une exposition qui ressuscite les frasques de ce lieu des plaisirs qui a vu passer Tati et Joséphine Baker.

Colette, Django Reinhardt, Jacques Tati, Man Ray, Joséphine Baker... Ils ont tous l'adresse : le Bal Tabarin, 36, rue Victor-Massé, à deux pas de Notre-Dame-de-Lorette, dans le 9^e arrondissement de Paris. Car les fêtes flambent jusqu'à la folie. Où donc ailleurs célébrerait-on le grand bal des Horizontales et organiserait-on combats de boxe, concours des plus beaux postérieurs ou des dessous les plus excitants ? Il

suffit d'un tour dans la belle exposition de la mairie du 9^e, rue Drouot, pour retrouver l'ambiance. Trois salles, des photos, des affiches, des vidéos et des maquettes signées Nina Oulian, Charles Gir ou Erté dont le crayon plein de grâce fait cascader, cascader la vertu.

Le Musée de Montmartre a prêté les affiches de la première salle. André Bosc, compositeur de ritournelles dont *La Marche des Petits Pierrots*, décide de baptiser du nom de Tabarin

l'établissement de spectacle qu'il ouvre en 1904. Tabarin est le surnom d'un bateleur du XVII^e siècle qui fit fortune en vendant onguents et tours sur le Pont-Neuf, et mourut d'une estocade, son épée de bois à la main. Bosc sait s'amuser : concert de trompes d'auto et bataille de fleurs, l'établissement démarre sur les chapeaux de roues.

Un bonheur n'arrivant jamais seul, il accueille le cancan du Moulin-Rouge en 1915 lorsque

le feu ravage ce haut lieu des plaisirs. C'est là qu'intervient un autre personnage : Pierre Sandrini, dont la fille Anne-Marie expose la collection dans les autres salles. Sandrini est né sous les ors du Palais Garnier. Il est le fils naturel d'Emma Sandrini, étoile rivale de Zambelli, dont le portrait en pied trône encore dans la bibliothèque du Palais Garnier et de Pedro Gailhard, directeur de l'Opéra de Paris. « Il dansait dans le corps de ballet et, en répétitions, quand

sa mère le trouvait inattentif, elle interrompait sa variation pour lui donner une paire de claques », dit Anne-Marie Sandrini. Le jeune danseur cherche donc l'aventure ailleurs : il monte un cancan pour le Moulin-Rouge avec des danseuses classiques et le rapatrie au Bal Tabarin, lorsqu'il reprend la salle en 1928 avec Pierre Dubout.

Si, de l'extérieur, le bâtiment tout en volutes invite à la danse, à l'intérieur, la scène se dessine étroite et en longueur. Sandrini

fait installer une machinerie qui permet les plus exquises folies : apparitions depuis les dessous et trapèze ballant dans les cintres. Les revues s'appellent alors *Plaisirs de France*, *La Joie de vivre*, *Chatolements...* On inaugure un bain de mousse pris en live par les danseuses. « *La source jaillit de la mer / La lumière du rideau noir / Et toi d'un rythme sans fin* », écrit Éluard dans *Au bal Tabarin*. ■

Mairie du 9^e arrondissement, à Paris, jusqu'au 17 avril.

Margaux Krehl

Revisité sur les podiums et sur les réseaux sociaux, le vestiaire professionnel au féminin connaît une seconde jeunesse.

En 1988, le monde entier découvrait dans les salles obscures la « working girl ». Dans le film éponyme de Mike Nichols, Melanie Griffith est Tess McGill, ambitieuse secrétaire dans une société de courtage new-yorkaise, prête à tout pour se faire une place dans le monde très fermé de la finance. Brushing volumineux avec décollement de racines en option, blazer à épaulettes XXL, jupe crayon, escarpins haut perchés et gros bijoux dorés... Au fur et à mesure de son ascension – professionnelle comme sociale –, le dressing de ce « loup de Wall Street » au féminin prend de l'ampleur.

Les années ont passé, emportant avec elle l'exubérance des eighties. Jusqu'à ringardiser cette amazone des open spaces? Que nenni. Un soir de septembre 2024, c'est tel un phénix qu'elle réapparut pour le défilé Saint Laurent printemps-été 2025. Où se succédèrent sur le podium des sosies du célèbre couturier en vestes croisées, pantalons larges et cravates à motifs. Depuis, cette femme puissante est partout. Notamment dans l'avalanche de tailoring qui déferle cette saison sur les collections, des griffes de luxe (Bottega Veneta, Loewe...) aux enseignes de grande distribution. La dernière campagne H&M Studio (voir page 31) met ainsi en scène un mannequin en tailleur-pantalon évoluant dans un bureau à moquette grise avec vue panoramique sur les buildings environnants. « Ce vestiaire s'est extrêmement démocratisé », confirme Thomas Zylberman, styliste pour le cabinet de tendances Carlin Creative. Même chez les marques grand public, le costume ou le blazer épaulé, autrefois très connotés et réservés à une cliente « business », ne fait plus peur. Simple effet de tendance ou symbole d'un changement plus profond? Pour Maud Pupato, directrice des achats luxe prêt-à-porter et accessoires du Printemps – le grand magasin parisien vient d'ailleurs d'ouvrir une

« Voilà plusieurs saisons que le dressing masculin est détourné par les femmes pour affirmer leur présence et leur influence. Porter le costume permet de signifier aux autres que vous êtes votre propre patronne »

Maud Pupato

Directrice des achats luxe prêt-à-porter et accessoires du Printemps

antenne new-yorkaise en plein Wall Street –, « la mode est le reflet d'un contexte mondial marqué par les crises, les conflits, les incertitudes... Ce qui se traduit par des vêtements très structurés, avec des lignes tranchées et des coupes précises. » Selon l'acheteuse, l'uniforme de la working girl, qu'il s'agisse du tailleur-pantalon ou de la jupe crayon, est aussi « le symbole d'une banalisation du pouvoir et de sa réappropriation. Voilà plusieurs saisons que le dressing masculin est détourné par les femmes pour affirmer leur présence et leur influence. Porter le costume permet de signifier aux autres que vous êtes votre propre patronne. Il ne s'agit pas seulement de s'habiller comme un homme mais plutôt de féminiser à l'extrême le vêtement masculin, par le biais d'accessoires, par exemple. »

Ce que confirme Gaëlle Drevet, fondatrice de The Frankie Shop : « D'une certaine manière, le tailoring renforce la confiance en soi, par les épaulettes, le col d'une chemise, ou encore la nonchalance d'un pantalon. » Depuis son lancement en 2015, la griffe fait un tabac – particulièrement sur Instagram – avec ses blazers à épaules (très) larges, ses pantalons souples à pinces ou encore ses longs pardessus. « La silhouette oversize donne instantanément une attitude cool. Paradoxalement, elle est aussi une façon



Bottega Veneta



Stella McCartney



Calvin Klein



Une invitée des derniers défilés.

LAUNCHMETRICS : IK ALDAMA ; COURTESY OF CALVIN KLEIN COLLECTION

La vie de bureau selon la Gen Z

de refuser de se conformer à certains standards. » L'engouement pour l'esthétique « corporate » s'infilte jusque dans la pop culture. Citons le succès de la série *Severance*, diffusée par Apple TV+ et mettant en scène quatre salariés d'une mystérieuse entreprise, évoluant dans une vie de bureau dystopique – mais fascinante sur le plan visuel. La série *Industry* (HBO), qui suit un groupe de jeunes financiers aux dents longues prêts à tout pour survivre au cœur de l'impitoyable City londonienne. Ou encore la chanteuse Chappell Roan, qui apparaît dans la panoplie du cadre dynamique avec blazer, chemise et cravate sur la pochette de son dernier single, *The Giver*.

« Le bureau est redevenu un endroit sexy », note Thomas Zylberman. À la faveur du télétravail, la vie professionnelle a acquis une certaine désirabilité qu'elle n'avait pas avant. Si, aujourd'hui, beaucoup de gens continuent de vouloir travailler chez eux, d'autres se rendent compte qu'ils perdent en lien social. L'espace professionnel devient un fan-

tasme, un territoire de narration, d'expression du glamour. Il n'y a qu'à voir la façon dont les designers s'en sont emparés! » Lors de la dernière Fashion Week parisienne, le Néerlandais Duran Lantink et la Britannique Stella McCartney ont en effet dévoilé leur collection dans des décors reproduisant des open spaces plus vrais que nature avec Post-it, ordinateurs, mugs estampillés du logo de l'entreprise et sonneries de téléphone inclus.

Aux États-Unis, ce phénomène a un nom, verbalisé en décembre dernier par Sean Monahan (un consultant américain déjà à l'origine du terme « norm-core » en 2013) : « boom boom ». Une « fétichisation du passé », selon son auteur, qui tire son nom du Boom Boom Room, haut lieu des nuits new-yorkaises au milieu des années 2000, célèbre pour sa décoration flamboyante et sa faune huppée. Pour mieux cerner ce qu'englobe ce mouvement, pensez aux années 1980-1990, Christian Bale dans *American Psycho* (2000) et Michael Douglas dans *Wall Street* (1987), fontai-

nes de champagne, costumes de banquier, manteaux de fourrure et montres en or – « un look rétro pour une nouvelle ère », comme le décrit Sean Monahan dans sa newsletter, 8Ball. « Le boom boom, c'est dépenser de l'argent pour montrer que l'on dépense de l'argent », déclare de son côté le *New York Magazine*. Et qu'importe que vous ne travailliez pas dans la finance, il y a bien longtemps que l'habit ne fait plus le moine.

Alors que le retour au présentiel à plein temps défraie la chronique un peu partout dans le monde – outre-Atlantique, Donald Trump a signé fin janvier un décret mettant fin au télétravail pour les employés fédéraux –, la « working girl » séduit une nouvelle génération de salariées. Fraîchement arrivées sur le marché du travail, les moins de 30 ans en ont donc fait l'emblème d'un certain « art de vivre » en open space, en le détournant pour mieux se l'approprier. Ainsi, des hashtags #OfficeSiren (comprendre « sirène de bureau ») ou #Corpcore, très po-

pulaires sur TikTok, mettent en scène des femmes sexy en chemise blanche amidonnée, jupe crayon et lunettes fines posées sur le bout du nez. « Ce qui est intéressant aujourd'hui, c'est la manière dont l'uniforme de la femme puissante y est réinterprété : il n'est pas seulement réservé à la vie professionnelle. Ces pièces sont désormais perçues comme intemporelles et polyvalentes, portées en réunion comme à un afterwork, mais avec une autre attitude », note la créatrice Gaëlle Drevet. « Cette tendance parle à une génération qui a vécu la crise du Covid en pyjama et privilégiait alors une mode mollassonne, à base de joggings, de sweat-shirts de pulls larges. Enfiler ce vestiaire habillé a un côté stimulant, presque excitant, à l'opposé de leur style habituel, relève le décrypteur de tendances Thomas Zylberman. D'ailleurs, dans cette réappropriation, il y a une forme de second degré, une dimension ironique. Ces jeunes gens veulent rendre drôle et sexy un univers qui jusqu'alors pouvait être subi. » ■



Kendall Jenner dans la dernière campagne Calzedonia, l'hiver dernier.

CALZEDONIA

Le collant transparent, à fleur de peau

Des collants, Agathe, 32 ans, en a plein ses tiroirs. Colorés, à motifs, voire à paillettes pour les soirs de fête... Mais la paire qui a sa préférence ces derniers temps est toute simple : noire et fine – 20 deniers, pas plus. « C'est un classique et pourtant, je n'en avais jamais porté! s'étonne cette styliste parisienne. Longtemps, j'ai préféré porter des collants très opaques, mais aujourd'hui, je ne me vois pas enfiler autre chose que des bas très fins. J'ai l'impression qu'ils allègent ma silhouette, tout en mettant mes jambes en valeur. »

La jeune femme n'est pas la seule à plébisciter les 15, 20 ou 30 deniers maximum – le denier est l'unité de mesure permettant d'évaluer le degré d'épaisseur du fil : plus il est bas, plus le collant sera transparent. « Ce genre de produits rencontre un grand succès parce qu'il est polyvalent, confortable et surtout élégant », explique-t-on chez Calzedonia. Il allonge visuellement la silhouette tout en étant discret, en plus d'être facile à assortir à ses tenues. Désormais, il est perçu comme une pièce maîtresse de la garde-robe féminine. » La marque italienne, spécialiste du collant et de la chaussette, peut d'ailleurs se targuer d'être sur les gembettes de toutes les filles qui « font » la tendance du moment : Kendall Jenner, par ailleurs star de la campagne automne-hiver 2024 de Calzedonia, Hailey Bieber, mais aussi les actrices Margot Robbie et Anne Hathaway, qui le dévoilent sans complexe sur le tapis rouge. « Le collant fin est parfait pour la mi-saison, avant que ne sortent en boutique les premières collections estivales, abonde de son côté Maud Pupato, directrice des achats luxe prêt-à-porter et accessoires du Printemps. Il s'inscrit dans cette mode intello sexy, cette working girl qui fait fureur (voir ci-dessus), mais avec une sensualité légère plutôt qu'ultra-féminine. Il est ici utilisé pour sublimer la jambe nue, pas pour la sexualiser. »

Auparavant dissimulé, il est désormais plébiscité, notamment grâce à des marques très influentes comme Miu Miu, qui le décline sous bien des formes. Depuis son défilé de l'automne-hiver 2023, la créatrice italienne Miuccia Prada, secondée par la styliste que la mode s'arrache Lotta Volkova, s'amuse régulièrement à envoyer ses mannequins en culotte, robe transparente ou jupe courte sur les podiums, les jambes justes gainées d'un voile de nylon. Un effet de podium qui a fini par inspirer Lucie, 36 ans. « J'associais ce collant à ma mère, qui était assistante de direction et en portait souvent sous ses tenues très féminines », raconte la trentenaire. Pour moi, il était réservé à un certain type de femmes. Je le trouvais même un peu désuet. C'est à force de le voir un peu partout, notamment sur les réseaux sociaux, porté par des filles de mon âge, que je me suis rendu compte qu'il pouvait être aussi tendance. »

« Les jeunes générations sont celles qui portent le plus de collants fins, confirme Maud Pupato. Elles le détournent en optant pour des versions colorées, voire des mi-bas, comme une façon plus subtile d'accessoiriser leurs looks. » Outre les très classiques modèles noirs et moka, d'autres coloris rencontrent également un franc succès, comme le rouge, le bleu, le vert olive ou encore le gris. « C'est un essentiel », certifie-t-on chez Calzedonia. ■

M.K.

Judikael Hirel
Envoyé spécial à Genève
et Carole Lars

Parmi la soixantaine d'exposants de Watches and Wonders à Genève, certains veillent encore à proposer des produits de luxe, techniques, mais à un prix ne nécessitant pas d'être milliardaire.

Devoiler montres et merveilles, telle est la promesse de Watches and Wonders, qui se tient cette semaine à Genève. Mais devant les nombreuses pièces de (très) haute horlogerie, vendues à plusieurs dizaines de milliers d'euros, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la capacité des grands noms de l'horlogerie suisse à s'adresser à tous les amateurs, et ils sont nombreux si l'on en juge par l'intérêt sur les réseaux sociaux que suscite le salon, qui ne peuvent (ni ne veulent) investir six mois de salaire dans une nouvelle montre, fut-elle de luxe. Quand certaines créations présentées à Genève s'affichent au prix d'une voiture ou d'un appartement, investir un ou deux milliers d'euros dans une montre représente déjà une dépense conséquente pour le commun des clients. C'est sans doute pour cela qu'à quelques centaines de mètres des halls feutrés de Palexpo, un second salon, Time To Watches, se consacre pour sa part aux nouveautés de nombreuses marques à prix plus sages, telles Herbelin, Reservoir, Briston, Genius, Ralf Tech ou Nivada Grenchen. Pour autant, on trouve encore dans les allées de Watches and Wonders quelques grands noms du «Swiss made» proposant des pièces dites abordables, même si cette notion est plus que subjective. Et même si les chiffres des exportations suisses font apparaître que c'est ce créneau des montres à moins de 3 000 € qui a le plus reculé l'an dernier (-15,6 %).

Ainsi TAG Heuer rebondit sur son grand retour en tant que chronométrier officiel de la Formule 1 en relançant sa montre du même nom (à partir de 1750 €). Une collection multicolore qui joue sur la nostalgie des quinquas pour les années 1980, affichant un design en-



TAG HEUER-ORIS-ALPINA-MONTBLANC

Des montres abordables en pole position



tièrement revu mais très inspiré du modèle original, avec une boîte coussin cachée par la lunette. Un nouveau mouvement solaire vient légitimer son prix légèrement plus élevé que les pièces d'époque. «Ce n'est pas parce qu'une marque est chère qu'elle est prestigieuse, décrypte Antoine Pin, président de la marque. Les acteurs du luxe ont trop joué là-dessus. Nous allons probablement sortir des produits plus onéreux à l'avenir, mais c'est justifié par l'innova-

tion et l'avant-garde. La F1 a su exprimer cela, l'émotion derrière la technologie, l'humain, le dépassement de soi.» Les amateurs de bolides peuvent d'ores et déjà s'attendre à des «drops», des lancements en série et coloris limités au gré des Grands Prix de la saison de Formule 1... En attendant, sur son stand, TAG Heuer a installé deux bolides de F1, des combinaisons et casques de pilote qui attirent un monde fou et engendrent une avalanche d'images sur les

réseaux sociaux, tout comme la visite du pilote de Mika Hakkinen.

Chez Frédérique Constant, si le luxe abordable est un motto, le prix des pièces a néanmoins suivi la hausse générale. Ce qui n'empêche pas la marque, qui avait lancé en 2016 le calendrier perpétuel le plus accessible du marché, de récidiver cette année avec une nouvelle boîte plus petite (40 mm), un cadran saumon vintage et un mouvement plus

performant. Récemment, la marque dévoilait une Moneta à quartz présentant tous les attributs d'une montre de luxe. «Quand vous la portez, personne ne s' imagine que c'est une montre à quartz», souligne Niels Eggerding, président des maisons Frédérique Constant et Alpina qui appartiennent au même groupe. Son succès, notamment auprès de clients plus jeunes, semble valider ce choix. «Mais pour plaire, les mouvements quartz doivent être innovants», insiste Niels Eggerding. Sous la bannière d'Alpina, c'est une très vintage Heritage Tropic-Proof des années 1960 qui est rééditée avec un mouvement manuel dans un diamètre de 34 mm (1795 €). Elle coche deux cases de l'air du temps : un bon rapport qualité-prix-design et un diamètre plus petit qui attire beaucoup une nouvelle génération d'amateurs.

De son côté, Oris a fait le choix, sur un marché annoncé comme orageux, de réduire ses marges pour repartir à la conquête des poignets. Son arme de séduction massive : la Big Crown Pointer Date, produite par la marque indépendante suisse sans interruption depuis 1938. Au gré de différents diamètres (de 34 à 40 mm), de cadrans de couleur vive et de mouvements divers, cette collection forte de onze références voit son prix varier cette année de 1900 à 3800 €. Séduisant pour les amateurs de montres de pilotes...

Au sein des manufactures horlogères du groupe Richemont, riche en grands noms et en pièces d'exception, c'est à Montblanc et Baume & Mercier qu'il revient surtout de proposer des modèles à la portée de (presque) toutes les bourses. Ainsi, chez la première, la Diver Iced Sea 0 Oxygen est proposée dans un nouveau boîtier de 38 mm pour 3400 €, associée à un cadran bleu ou blanc. C'est sur l'innovation de supprimer l'oxygène au sein de son boîtier en acier pour réduire usure et friction que la marque célèbre pour ses instruments d'écriture cultive sa singularité horlogère. La nouvelle Clifton de Baume & Mercier fait quant à elle partie des classiques indémodables. D'un diamètre de 39 mm, elle séduit notamment par les 120 heures de réserve de marche de son mouvement automatique Baticmatic.

Signalons enfin, parmi les indépendants présents au salon de Genève, l'horloger allemand Nomos, qui décline sa Club Sport Neomatik Worldtimer (3940 €) en six éditions limitées aux noms poétiques (Jungle, Volcano, Canyon, Dune...), quand Raymond Weil aborde son demi-siècle d'existence en proposant une Freelancer Calendrier Complet avec affichage de phases de lune, du mois, du jour et de la date pour 3750 €. À chacun sa propre définition du luxe horloger. ■

Van Cleef & Arpels, le temps des amoureux

Frédéric Brun

C'est un décor romantique et précieux qui évoque le charme des guinguettes des faubourgs de Paris d'antan, le temps d'une danse. Par la magie mécanique d'un mouvement automate ayant nécessité quatre années de conception, à midi et minuit, les personnages se rapprochent, se penchent l'un vers l'autre tandis que le cavalier tente de cacher un bouquet de fleurs dans son dos, avant d'échanger un baiser. Dans le ciel de Paris représenté sur le cadran de la Lady Arpels Bal des Amoureux Automate, aucune aiguille ne vient titiller les nuages d'émail, ni troubler le spectacle. Deux étoiles animées par un système double rétrograde qui indiquent les heures et les minutes.

Ce garde-temps atypique, signé Van Cleef & Arpels, illustre la place à part que la maison cultive en horlogerie depuis maintenant plus de quinze ans, devenant la reine incontestée des montres poétiques et animées et des automates spectaculaires. «Ces créations - notamment la collection Pont

des Amoureux -, nées en 2010 et réinventées dans plusieurs variations de couleurs, sont devenues au fil des ans une signature de la maison, estime Catherine Rénier, son actuelle présidente. Elles incarnent à la fois le Temps Poétique qui nous est cher, son expertise mécanique et son attachement aux métiers d'art, tout en exprimant l'une de ses sources d'inspiration fondatrice : l'amour !»

Combinaison de deux mouvements simultanés

D'une simple pression sur un bouton-poussoir dissimulé sur le boîtier de la montre, la scène de la Lady Arpels Bal des Amoureux Automate se rejoue à la demande. «Nous voulions doter nos amoureux de la gestuelle la plus naturelle possible, précise Rainer Bernard, directeur de la recherche et du développement horlogers. Cela a supposé de les articuler en combinant deux mouvements simultanés - à la fois leur rapprochement et leur inclinaison -, tout en leur donnant un certain degré de liberté pour assurer la souplesse de l'animation.»

Devant ce spectacle, sur le stand de la marque à Genève, les visiteurs venus du monde entier, ravis, se prennent à rêver d'un séjour romantique dans la Ville Lumière. Pour donner vie à cette miniscène, il aura aussi fallu que le pinceau léger d'une émailleuse aguerrie repousse quelques grains de poudre d'émail pour faire naître les reflets nacrés d'une nébulosité imaginaire sur le cadran de cette Lady Arpels. Art exigeant, la technique spécifique de l'émail grisaille, développée à Limoges à partir du XVI^e siècle, permet de créer des effets de clair-obscur à partir de deux teintes d'émail.

Cette année, à Watches and Wonders, les astronomes amateurs étaient également captivés par l'impressionnant nouvel automate Planetarium mettant en scène le Soleil et les planètes de son Système visibles à l'œil nu depuis la Terre au gré d'une animation rythmée par un carillon à quinze cloches. «Les Objets Extraordinaires illustrent le mariage d'expertise technique et de haute joaillerie de Van Cleef & Arpels, souligne Catherine Rénier. Nous utilisons les bijoux pour explorer notre lien avec la nature et la culture - la flore vibrante et le royaume magique qui nous entourent. Ce même langage se retrouve dans nos montres. Ces fils d'expression communs évoluent avec l'art de la mécanique et des automates, ouvrant de toutes nouvelles voies à la narration.» Un véritable poème. ■



CLÉMENT ROUSSET/VAN CLEEF & ARPELS

HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

FRANCK BAILLE **HVMC** CHANTAL BEAUVOIS

ARTS AFRICAIN
VENTE EN PRÉPARATION
JUILLET 2025

Invitation à Consigner



1. EFFIGIE D'ANCÊTRE
Culture Soninke, Mali, 13^e-14^e siècle
(Test C14 CIRAM n° 0309-0A-70R-1)
Bois dur à patine foncée et d'usage
Hauteur : 50 cm



2. BOITE ANTHROPOMORPHE ROYALE
Culture Mangbetu, nord-est de la R.D. du Congo
Bois à décor pyrogravé, écorce cousue
Hauteur : 50 cm

EXPERT
BERNARD DILON
Expert près la Cour d'Appel de Paris
Membre de la CNE

CONTACT
BARBARA DEMBINSKI
Cabinet A. Beauvois
85 bd Malesherbes
75008 paris - 00 33 (0)1 53 04 90 74
barbara@beauvois.info

10 - 12 QUAI ANTOINE 1^{ER} - 98000 MONACO - WWW.HVMC.COM

Il va falloir choisir ses soirées à l'Opéra cette saison. Si, en danse, cette dernière s'illustre par un soin particulier apporté au développement du répertoire contemporain sur pointes et la reprise des grands ballets écrits pour la troupe, en lyrique, la programmation ne soulève pas, du moins sur le papier, un enthousiasme débordant. À côté de quelques reprises attendues – et de certaines qu'on aurait préféré éviter –, beaucoup de nouvelles productions (qui sont au nombre de sept sur dix-sept spectacles) sont plutôt pour amateurs éclairés.

En dehors du cercle wagnérien, et au-delà de la direction de Pablo Heras-Casado, le grand public se réjouira-t-il des deux premières journées du *Ring*, mises en scène par Calixto Bieito dans le prolongement de son *Or du Rhin* tristounet (qui avait certes été plombé par des problèmes de distribution) ? Pas sûr... De même, si l'on est heureux du retour de *Nixon in China* de John Adams, dans la mise en scène inventive de Valentina Carrasco et toujours avec Renée Fleming, le tropisme américain développé par Alexander Neef à son arrivée à la direction se prolongera aussi cette année (qui voit les 250 ans de l'indépendance américaine) avec l'entrée au répertoire de Philip Glass. On aurait préféré que ce soit par la grande porte d'*Einstein on the Beach*, comme l'avait fait le Grand Théâtre de Genève en 2019.

La longueur de l'ouvrage et son côté imposant ont-ils fait peur à la Grande Boutique ? La direction s'en défend. Seulement, « c'est un titre qui réclame un ensemble en petit effectif, spécialisé », précise Alexander Neef, qui s'avoue fasciné par Glass et son mouvement perpétuel. À défaut d'*Einstein*, ce sera *Satyagraha*, deuxième titre de la trilogie des portraits de Glass, inspiré par le Mahatma Gandhi mais bien moins connu du grand public. Bobbi Jene Smith et Or Schraiber, qui avaient convaincu avec *Pit* (créé pour le ballet en 2022-2023), en signeront la chorégraphie avec leurs danseurs, tandis qu'Ingo Metzmacher, spécialiste du répertoire contemporain, sera à la baguette.

« Grand spécialiste de Pouchkine, le comédien Ralph Fiennes a pris très au sérieux sa première collaboration avec des chanteurs lyriques pour "Eugène Onéguine" »

Alexander Neef

Directeur de l'Opéra de Paris

Les mordus de baroque se précipiteront bien pour redécouvrir l'unique opéra de la compositrice oubliée Antonia Bembo, enfin recréé en version scénique à l'initiative de Leonardo García Alarcon. « Une œuvre qui résonne avec notre histoire, puisque Bembo, qui s'était exilée à Paris pour fuir un mari violent, a bénéficié de la protection de Louis XIV et de l'Académie royale de musique. Le choix du livret d'Ercole Amante, qui avait écrit quelques décennies plus tôt pour le mariage du roi avec Marie-Thérèse, n'a en cela rien d'anodin », détaille Neef. Mais aussi tendance que soit la redécouverte de compositrices oubliées, pas sûr



Opéra de Paris : une saison 2025-2026 qui peine à séduire

Ariane Bavelier et Thierry Hillériteau

Peu de surprises parmi les trente œuvres du prochain programme. À l'image d'un management qui, des grèves des danseurs à la nomination d'un directeur musical, laisse beaucoup de questions en suspens.



Parmi les reprises, on retiendra *Nixon in China* (en haut, durant la saison 2022-2023) et *La Dame aux camélias* (ci-dessus, durant la saison 2017-2018).

ELÉNA BAUER/OPÉRA NATIONAL DE PARIS ; SVETLANA LOBOFF / OPÉRA NATIONAL DE PARIS

que l'affiche convainque au-delà des aficionados...

Sans doute plus fédérateur, l'*Eugène Onéguine* confié à l'acteur vedette Ralph Fiennes, sur une proposition du chef Semyon Bychkov, s'annonce, lui, comme la principale nouveauté attendue. D'autant que « le comédien, grand spécialiste de Pouchkine, a pris très au sérieux sa première collaboration avec

des chanteurs lyriques, et nous avons déjà mené avec lui trois ateliers de travail avec les jeunes chanteurs de l'Académie », explique Neef. Et l'autre événement sera l'accueil de l'*Aïda* mise en scène à Salzbourg par la vidéaste iranienne star Shirin Neshat, aux partis pris résolument engagés.

Côté reprises, on triera le bon grain de l'ivraie, entre *La Bohème* perdue dans l'espace de Claus Guth ou *La Cenerentola* sans saveur de Guillaume Gallienne et le retour de l'élégante *Ariodante* de Robert Carsen (dirigée par Raphaël Pichon), de *La Traviata* de Simon Stone taillée sur mesure pour Pretty Yende ou encore de la *Tosca*, mise en scène par Pierre Audi, qui, pour son retour, s'offrira un festival de grandes voix en alternance : Angel Blue, Sondra Radvanosky, Roberto Alagna, Jonas Kaufmann, Freddie de Tommaso, Ludovic Tézier...

Pour le ballet, José Martinez poursuit avec une patience opiniâtre l'atterrissage du chausson de pointe dans le XXI^e siècle. « Nous envisageons une nouvelle version d'un grand ballet pour la saison 2026-2027 », promet-il. En attendant, entrent au répertoire *Rhapsodies*, de Mthuzuzeli November, *Corybantic Games*, de Christopher Wheeldon, ou *Animus Anima*, de David Dawson. Les autres pièces célèbrent la danse contemporaine avec des repri-

ses mais aussi l'arrivée de nouveaux chorégraphes et de créations : l'une très attendue d'Imre & Marne van Opstal complète le retour de Trisha Brown avec *O Zlozony O composite* et l'entrée au répertoire de son *If You Could't See Me*. On notera aussi une soirée de créations avec Morgann Ruanacre-Temple et la vidéaste Jessica Wright et Marcos Mauro. Et on guettera une création de Micaela Taylor aux côtés de Mats Ek et Crystal Pite.

Pour le reste, hormis la reprise de *La Dame aux camélias*, de John Neumeier, la saison joue les grands ballets écrits pour l'Opéra de Paris : *Le Parc*, de Preljocaj, ou *Notre-Dame de Paris*, de Roland Petit, mais aussi *Giselle* de Patrice Bart et Eugène Polyakov, *La Bayadère* et *Romeo et Juliette*, de Noureev. Celui-ci sera donné dans un décor conçu pour les tournées : il faut se préparer pour la fermeture du Palais Garnier, de 2027 à 2029, puis de Bastille, de 2030 à 2032. De trente productions cette saison, la programmation passerait ainsi de quinze à dix-

« Ce qui m'importe, c'est de faire fonctionner la maison plutôt que créer des règles qui créent des frictions »

José Martinez

sept pendant les années de fermeture.

Pour ce qui est des grandes réformes promises, réalisées par exemple par Dominique Meyer à la Scala de Milan à la faveur du Covid, de la résolution des conflits sociaux en cours avec le ballet ou de la nomination tant attendue du directeur musical (vacant depuis le départ fracassant de Gustavo Dudamel il y a deux ans), il faudra repasser. « Nous cherchons le dialogue dans la confiance. Ici, on parle d'évolution plus que de réforme. Ce qui m'importe, c'est de faire fonctionner la maison plutôt que créer des règles qui créent des frictions », déclare Neef, arrivé en 2020 et en poste jusqu'en 2032.

Si l'échéance de juin prochain est avancée pour le maintien ou pas du concours de promotion du ballet, pour le reste, le directeur de l'Opéra de Paris cultive plus que jamais son art du flou artistique. Concernant le successeur de Gustavo Dudamel, « c'est un échange qui se poursuit. Est-ce que l'orchestre est tout à fait prêt pour sortir de l'épisode Gustavo et prendre dans les bras un nouveau ou une nouvelle chef, dont l'activité pourrait être assez réduite pendant les travaux à partir de l'été 2027 ? », tergiverse Alexander Neef.

Même attitude sur la grève des danseurs, dangereusement à la merci des syndicats puisque c'est le seul corps de la maison à ne plus avoir de commission représentative. « Avec tout le respect que je dois au ballet, il y a un problème de contexte et de limites posés par la réalité », avance Alexander Neef tandis que José Martinez précise : « Nous continuons le dialogue sur l'organisation du temps de travail et une meilleure reconnaissance du temps de préparation. » Les grèves de Noël qui portaient sur ce dernier point ont tout de même coûté 2,7 millions à la maison, qui, pour la seconde année consécutive, peut cependant s'enorgueillir de présenter un budget à l'équilibre. ■

QUAIS

LYON —
FESTIVAL
INTERNATIONAL
21^e ÉDITION

Plus d'informations sur
www.quisdupolar.com

4 AU 6
AVRIL
2025

LITTÉRATURE
CINÉMA
GRANDE ENQUÊTE
RENDEZ-VOUS
CULTURELS

DU POLAR

Ariane Bavelier et Anthony Palou

Ouverture par la danse, « Le Soulier de satin » dans la Cour d'honneur et langue arabe invitée...

La 79^e édition du festival fait bouger les lignes pour mieux susciter le débat.

Il y avait si peu de danse l'an dernier au Festival d'Avignon qu'on aurait pu croire que Tiago Rodrigues avait voulu la gommer de sa programmation. Elle revient en majesté : Marlene Monteiro Freitas, chorégraphe cap-verdienne, ouvre cette 79^e édition dans la Cour d'honneur. Une ouverture comme un récit puisque sa pièce *Nô* est extraite des contes des *Mille et Une Nuits*, récit pour survivre. « Le récit comme stratégie d'être ensemble, telle serait la ligne de cette édition. Ce thème est repris par Joris Lacoste (Nexus de l'adoration) avec cette idée d'une nouvelle religion à partir de la parole », déclare Tiago Rodrigues qui signe sa troisième édition à la tête du Festival d'Avignon et y invite cette année la langue arabe.

« Je pense la langue invitée comme un objet de recherche, de voyages, de prospections, de dialogues. La langue arabe est effectivement en lien avec la question de la danse et du corps. C'est aussi la deuxième langue la plus parlée en France. Nous avons la volonté de l'affirmer comme culturelle et artistique, car elle sert depuis des siècles à la transmission de la connaissance. Nous l'avons choisie aujourd'hui parce qu'elle pose des difficultés et des délicatesses politiques : elle n'est pas l'otage des fondamentalistes et de la haine. » Le 14 juillet dans la Cour d'honneur, Camélia Jordana, Natacha Atlas, Danyël et d'autres rendront hommage à Oum Kalthoum.

Sans rapport avec la langue invitée, cette nouvelle édition fait la part belle aux grands noms. Thomas Ostermeier revient avec *Le Canard sauvage* d'Ibsen, en première mondiale. Il sera joué par la troupe de la Schaubühne Berlin, en allemand à partir du Norvégien (à l'Opéra Grand Avignon), dix ans après



Le Soulier de satin, de Claudel, mis en scène par Éric Ruf à la Comédie-Française (ci-dessus), est au programme d'Avignon. J.-L. FERNANDEZ - COLL. COMÉDIE FRANÇAISE

Avignon : retour des grands noms

son *Richard III*. « Le Canard sauvage est une pièce très intéressante, car, après avoir traité de la question du mensonge comme stratégie du mal avec *Shakespeare*, Ostermeier traite ici de l'obsession de la vérité comme danger social », explique Tiago Rodrigues.

« Pousser à la création »

Autres retours attendus : Christoph Marthaler avec *Le Sommet*, caricature d'une conférence internationale; Milo Rau dans un spectacle itinérant; Anne Teresa de Keersmaeker dans la carrière Boulbon avec un hommage à Jacques Brel; le Théâtre du Radeau avec deux pièces de François Tanguy décédé il y a un peu plus de deux ans. Et *Le Soulier de satin* de Claudel mis en scène par Éric Ruf, après celui d'Antoine Vitez en 1987 : « Le Festival, après presque quatre-vingts ans, convoque la mémoire des éditions passées. C'est une tradition qui

libère et nous pousse à la création. Ce sera une nuit blanche (22 heures-5 heures) et non pas la journée comme dans la salle Richelieu de la Comédie-Française et avec une forte adaptation pour la cour. » À signaler aussi, tant ses pièces sont des pépites, *La Distance*, de Tiago Rodrigues. « Un père (Adama Diop) et sa fille (Alison Dechamps) en 2077. Ce père est resté sur la planète Terre et la fille est partie sur Mars dans un projet de colonisation. Avec l'idée d'une Terre aride et une planète très précaire car pas encore adaptée à des conditions de vie. Comment maintenir un rapport entre le père et la fille ? Une science-fiction de l'intime », annonce-t-il. Fidèle au poste dans le jardin de la Vierge, Gwenaël Morin, après *Le Songe d'une nuit d'été* et *Don Quichotte*, proposera l'adaptation d'un texte choisi.

L'édition de cet été comporte 42 spectacles dont 32 créations. C'est

dire la constellation déployée autour de ces rendez-vous importants. La dynamique est de pérenniser des lignes de travail et de provoquer le débat. « À Avignon, comme tout est passionné, cela crée inévitablement de la déception. Historiquement, il y a toujours eu de la déception de la part de certains. Chaque année, il y a des irrégularités qui vont décevoir quelques festivaliers mais nous essayons de démocratiser cette déception. » La méthode semble faire recette : la billetterie a augmenté de 20 % en 2023 et encore l'an dernier, malgré les élections législatives et les Jeux olympiques. Et le mécénat du Festival a plus que doublé en deux ans.

La diversité des écritures ménage des découvertes : Amrita Hepi et Mish Grigor, chorégraphes Australiens inspirés par la cosmogonie et l'origine de l'univers ou Mario Banushi, metteur en scène albanais qui rend hommage à sa

grand-mère avec *Mami*. Elle offre aussi la possibilité à des artistes déjà établis de passer à une échelle supérieure (Némo Flouret, comparse de Keersmaeker qui promet un feu d'artifice, ou Tamara Al Saadi, Franco-Irakienne, qui revisite le mythe d'Antigone). Elle soutient aussi certains artistes empêchés par les guerres, comme le Palestinien Bashar Murkus et le Libanais Ali Chahrour. « Leurs deux projets ont changé en cours de route après le début des bombardements. Le festival est un partenaire pour qu'ils puissent continuer leur travail », poursuit Tiago Rodrigues. Quant à l'écrivain Boualem Sansal, le directeur du festival affirme discuter encore « de la manière de le célébrer au Café des idées. Nous laissons un espace pour en parler selon l'actualité en espérant faire une rencontre sur sa libération. » ■

Festival d'Avignon, du 5 au 26 juillet.
www.festival-avignon.com

VAL KILMER

Acteur feu follet

Top Gun de Tony Scott et *Heat* de Michael Mann. Un film culte et un chef-d'œuvre. Nombre d'acteurs rêveraient pareils trophées dans une carrière. Val Kilmer aurait pu s'en contenter. Il est mort à l'âge de 65 ans, succombant à une pneumonie, après avoir lutté pendant dix ans contre un cancer de la gorge.

Sa dernière apparition à l'écran en 2022 dans *Top Gun : Maverick*, arrachait une larme aux plus endurcis des pilotes de chasse le temps d'une scène. Une tendre accolade entre un Tom Cruise immacéscible, devenu amiral, et un Val Kilmer retraité, aphone et diminué par la maladie. Le film avait les honneurs du Festival Cannes, tout comme *Val*, l'année précédente, portrait émouvant de l'acteur à partir de ses vidéos personnelles, tournées depuis l'enfance avec un Caméscope. On y voit le jeune Val, fraîchement diplômé de la Julliard School, la réputée école d'art dramatique de New York. Il rêve de jouer Hamlet. Shakespeare attendra.

Être ou ne pas être dans *Top Gun* (1986), telle n'est pas la question pour l'ambitieux natif de Los Angeles. Coupe en brosse, sourire carnassier et pectoraux luisants, il incarne un vrai-faux méchant, le lieutenant Tom « Iceman » Kazansky, Sa rivalité avec Tom « Maverick » Cruise tourne au flirt cryptogay dans une scène de vestiaire digne d'une backroom. Les producteurs tenaient à la séquence : « On paye 1 million de dollars pour Cruise, on doit le voir dénudé. » En pleine guerre froide, cela suffit presque pour faire de ce clip de propagande au service de l'armée améri-

Étienne Sorin

Après avoir été en haut de l'affiche avec « Top Gun » et « Heat », ce comédien attachant s'était perdu dans des films médiocres. Il est mort prématurément à 65 ans.

caine un succès mondial. Et de Tom Cruise et Val Kilmer les corps triomphants de l'Amérique néolibérale de Reagan.

Le rôle de Jim Morrison

Kilmer devient un acteur hollywoodien. Il est Madmartigan, mercenaire au secours d'un nain (« peck ! ») dans *Willow* de Ron Howard. Il campe un agent du FBI à moitié sioux qui enquête sur un meurtre dans une réserve indienne dans *Cœur de Tonnerre* de Michael Apted. Il interprète Doc Holliday, l'acolyte de Wyatt Earp dans le western *Tombstone*, inspiré de la fusillade d'O.K. Corral. Il meurt à la fin. Comme dans *The Doors*, puisque Jim Morrison, le leader du groupe, succombe à 27 ans dans son bain à Paris, avant d'être enterré au cimetière du Père-Lachaise. Le biopic d'Oliver Stone a beau être tarte, il remet le groupe à la mode au début des années 1990. *Break on Through* ou *Light My Fire* deviennent des tubes pour une nouvelle génération.

Son plus beau rôle, pas si secondaire, Val Kilmer le doit à *Heat* (1995). Le



Val Kilmer (ici, en 2011) s'est éteint, mardi, à Los Angeles.

polar de Michael Mann réunit deux monstres sacrés, Robert de Niro (le braqueur) et Al Pacino (le flic). À la fois film de hold-up (incroyable scène de guérilla urbaine dans les rues de Los Angeles) et drame intimiste (avec

la jeune Natalie Portman en belle-fille d'Al Pacino), *Heat* devient dès sa sortie un classique. « Je considère *Heat* plus comme un drame qu'un polar », explique d'ailleurs le réalisateur vingt ans plus tard. Il commence par une scène de bra-

quage puis le film d'action s'interrompt. On entre alors dans la vie intime des personnages. On les voit comme des êtres solitaires mais aussi avec des problèmes de couple identiques à ceux des gens ordinaires. Je voulais que le spectateur soit pris entre deux feux, qu'il ait de l'empathie et pour le flic et pour le braqueur. » Le personnage le plus bouleversant est sans doute Chris, sous les traits de Val Kilmer, méconnaissable avec sa queue-de-cheval blonde, truant fidèle et amoureux tourmenté.

La réplique à Marlon Brando

Le dernier casse tourne mal. Tout comme la carrière de Val Kilmer. Il enfle le costume de Batman dans le très kitsch *Batman Forever* de Joel Schumacher, réalisateur qui tentera aussi de ruiner la carrière de George Clooney avec *Batman et Robin*. Dans la foulée, *L'île du Dr Moreau* de John Frankenheimer, permet à Kilmer de donner la réplique à l'idole de sa jeunesse, Marlon Brando. Les relations entre l'acteur et le réalisateur sont électriques. Le film et un échec retentissant et amorce le déclin de la star. Il continue à tourner des films sans intérêt. *L'Ombre et la Proie* de Stephen Hopkins ou *Le Saint* de Phillip Noyce, dans lequel il reprend le rôle de Roger Moore dans la série télévisée. On peut à la rigueur sauver *Kiss Kiss Bang Bang*, parodie de film noir signée Shane Black, présentée au Festival de Cannes en 2005. Kilmer joue un détective privé homosexuel au côté de Robert Downey Jr. On le retrouve encore dans les films ratés de grands cinéastes, *Bad Lieutenant : Escalade à La Nouvelle-Orléans* de Werner Herzog et *Twixt* de Francis Ford Coppola.

En 2014, un cancer de la gorge l'éloigne un peu plus des plateaux. Les radiations et la chimio lui font perdre sa voix. Dans *Val*, on le voyait ressembler à un vieil Indien qui fait des collages et signe des autographes à des fans dans des conventions. Il était toujours aimé du public. ■

« Ensemble », avec les bénévoles d'un centre de soins palliatifs

Blaise de Chaballier

Ce premier documentaire coproduit par Le Figaro TV plonge avec délicatesse dans le quotidien des patients en fin de vie. En deuxième partie de soirée, Michel Houellebecq est l'invité exceptionnel du « Club Idées ».

« **N**ous, les bénévoles, on ne parle pas du temps qui reste, mais du temps qui est là. Il est là et on en fait ce qu'on peut. (...) Nous, les bénévoles, on ne parle pas de notion d'échéance », glisse Marie, qui donne, chaque semaine, de son temps libre pour accompagner les patients en fin de vie du centre de soins palliatifs La Maison, à Gardanne, près de Marseille. À travers les paroles, les regards et les gestes des bénévoles, mais aussi des malades et des soignants, le beau documentaire *Ensemble*, signé Laurence de Charette, directrice adjointe de la rédaction et responsable du pôle audiovisuel du Figaro, Katherina Marx et Nathaël Rusch, dévoile avec délicatesse un monde mystérieux. Un univers fait de souffrance et de tristesse, mais aussi de sourires et même de joie.

« On apprend beaucoup de choses sur la vie, ici. Évidemment, ce qui vient tout de suite à l'esprit, c'est la fragilité de l'existence. La difficulté, la souffrance et les situations qui sont parfois d'une injustice terrible. Mais ça n'empêche pas des moments partagés, comme boire une coupe

de champagne, sortir, aller au cinéma ou à la mer », confie Delia, qui passe de chambre en chambre chaque lundi. Elle ajoute : « On ne mesure jamais vraiment bien ce qu'on donne ici, par contre on mesure bien ce qu'on reçoit. Les résidents donnent des leçons de courage, de résilience, et aussi ils nous apprennent à nous reconnecter avec une notion importante, qui est l'émerveillement. À ce moment-là de ta vie, tu peux te reconnecter avec l'émerveillement sur des toutes petites choses du quotidien. »

Ces instants bénis, suspendus, hors du temps, peuvent apparaître face à la caméra de façon inattendue. « Quand on tient quelqu'un dans ses bras pendant que la soignante fait sa toilette, et qu'on essaie de parler d'autre chose, on tente d'aller ailleurs avec la personne que l'on enlace. Souvent, on y arrive et c'est plus léger, plus facile », raconte encore Delia. Ce type de scène apparaît à l'écran notamment avec Titou, ancien plombier désormais très amaigri. Une fois qu'il est rasé et habillé, une bénévole, Emma, lui allume une cigarette. « Allez, c'est parti ! Le bonheur ! », lui lance-t-elle alors que le vieil homme savoure la fumée dans un regard malicieux. Christian aussi sait ap-



Le documentaire dévoile un univers fait de souffrance et de tristesse, mais aussi de sourires et même de joie.

précier l'instant présent. « Qu'est-ce que vous voulez faire, on continue à vivre ! Moi je regarde le ciel, les oiseaux, je suis content. C'est pour ça que je vais sur la terrasse l'après-midi. Je peux rester parfois des heures seul, juste à rêver, à penser à des trucs, à réciter des poèmes. »

Les choix les plus intimes

Particulièrement touchante, Angèle avoue ses angoisses mais aussi sa gratitude : « C'est sûr que j'ai peur. Je ne sais pas ce qui va m'arriver (...). Peut-être demain, peut-être tout à l'heure. Ça va continuer où je m'étais arrêtée avec mon mari. Je sais qu'il m'attend, parce que l'autre jour je le voyais courir vers moi. Mais c'était trop tôt. » Puis elle ajoute, dans un large sourire ému : « J'ai vécu une vie merveilleuse avec mon mari, ma

filles (...) c'était vraiment merveilleux. Tout s'est passé comme il fallait, tout... »

Mais la volonté de mourir peut apparaître quand l'existence semble ne plus avoir de sens. René en parle : « Je ne peux plus lire, parce que tourner les pages, ça me fatigue. (...) Je vais sur mon ordinateur, mais je m'aperçois (...) que je ne peux plus écrire un mail de trois lignes. (...) Donc, quel est l'intérêt de vouloir continuer à vivre ? »

Le directeur du centre, Jean-Marc, explique ce qui est proposé aux malades. « Si la personne a un souffle de vie (...) et qu'elle montre qu'il est important pour elle, on la maintiendra. Si, à un moment ou à un autre, cette personne a des symptômes difficiles à vivre et qu'elle nous montre que ce souffle de vie est insupportable, on pratique une sédation profonde et continue. C'est-à-dire qu'on n'hésitera pas à calmer la douleur, même si le traitement fait courir au patient le risque de partir plus vite. Ce n'est pas une euthanasie ou un suicide assisté.

Mais si la douleur est quelque chose d'insupportable, ce sera notre priorité. »

Toute la complexité de notre finitude, Marie la résume parfaitement : « Nous sommes tous ambivalents (...). Je veux mourir, mais, en même temps, je veux bien aller boire un café. Et puis, si demain je peux aller au marché, je veux bien. Je veux mourir, mais peut-être pas tout de suite, là maintenant. » Logique donc, si, comme l'affirme Jean-Marc : « Les personnes, à partir du moment où elles sont bien accompagnées, sont moins pressées. »

Au fil de ce documentaire lumineux, qui éclaire au plus près les choix humains les plus intimes, la possibilité d'un bonheur partagé jusqu'au bout de la vie apparaît. Comme un clin d'œil ultime au mystère de la condition humaine. ■

Soirée spéciale : « Ensemble » suivi du « Club Le Figaro Idées » À partir de 21 heures, sur Le Figaro TV Notre avis : ●●●●

Michel Houellebecq : « Je pense que l'envie de mourir n'existe pas »

Invité exceptionnel d'Eugénie Bastié, dans « Le Club Le Figaro Idées », Michel Houellebecq ne cache pas son émotion après avoir regardé le poignant documentaire *Ensemble*. Entouré sur le plateau par Laurence de Charette, coauteur du film, et par Claire Fourcade, médecin et présidente de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs, le grand écrivain souligne d'emblée son admiration pour les bénévoles. « Au début (...) je me suis dit que j'allais être confronté à la question : je suis nul, par rapport à ces

gens qui sont meilleurs que moi. Puis, finalement, je me suis aperçu que je me sentais plutôt dans la peau de l'accompagné, des personnes en fin de vie. Ce qui change la perspective. Je me suis dit que, peut-être, probablement, on me devrait des choses, on me devrait un minimum d'attention quand j'en serai là. »

« Une régression de civilisation »

Les mots de Michel Houellebecq revêtent une importance particulière au moment où l'Assemblée nationale s'ap-

prête à débattre sur deux textes liés, l'un sur les soins palliatifs, l'autre sur l'euthanasie et le suicide assisté. Ainsi l'auteur de *Sérotonine* n'hésite-t-il pas à lancer à Eugénie Bastié : « Pour être honnête, je pense que l'envie de mourir n'existe pas. (...) Je crois que l'envie de ne plus souffrir existe. (...) C'est pour cela que je considère que l'euthanasie est une régression de civilisation. Parce que j'ai bien connu l'envie de mourir, jeune, c'est l'envie de ne plus être à charge. Et donc, le message des soins palliatifs c'est : non, tu n'es jamais à charge. »

Des propos confortés par Claire Fourcade : « On voit que dans les pays qui ont légalisé l'euthanasie ou le suicide assisté, une des premières motivations pour demander l'euthanasie, c'est la crainte d'être un fardeau pour ses proches. Et justement, les bénévoles qui accompagnent les patients en fin de vie viennent dire : "Vous n'êtes pas un poids pour la société", ils tiennent à manifester ça. » Mais aujourd'hui, une personne sur deux qui a besoin de soins palliatifs n'y a pas accès, ce qui signifie que le développement de cet accom-

panement devrait être la priorité absolue du législateur. D'autant plus que le cadre légal actuel, qui permet la sédation profonde et continue, est à même de soulager la souffrance. Laurence de Charette le souligne bien : « C'est un point qui est très souvent ignoré, on le voit constamment dans les débats, le fait que cette prise en charge de la souffrance, au risque de la mort, jusqu'au bout, elle existe, elle est déjà possible. C'est un geste que les médecins font tous les jours. » ■

B. DE C.

MOTS CROISÉS

Par Vincent Labbé

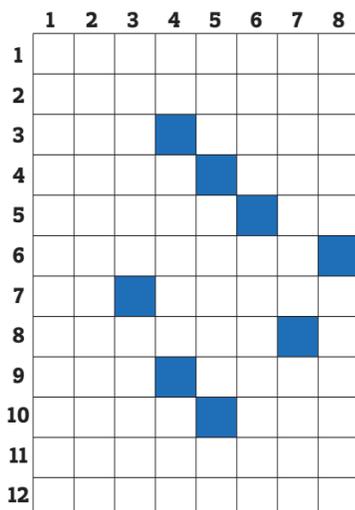
PROBLÈME N° 6882

HORIZONTALEMENT

1. Elle facilite les échanges. - 2. Dadas de cocottes. - 3. Adeptes des ronds-de-cuir. Trouva l'emploi. - 4. Descendu outre-mer. Refrain d'égoïste. - 5. Opéras avec un trépan. Parti pour la vie. - 6. Tend vers zéro en math. - 7. Finale de sprint. Ne manquent pas de chien. - 8. Prennent la parole. - 9. Bloc éclaté. Met les bouchées doubles. - 10. Il doit son nom à des hommes de plumes. Charge de canon. - 11. Colle naturelle sécrétée par le ver à soie. - 12. Passées en cabine.

VERTICALEMENT

1. Ses attaques sont très vives. - 2. Corrigent les divergences. - 3. Soulignent les traits. Huiles de palme. - 4. Étude de pions, en un sens. Lumière de la ville. Passa à dame. - 5. Réserve de tours. Parlé dans le milieu de l'Angleterre. En partie recyclé. - 6. Père turban. Joue à l'intervalle supérieur. - 7. Touche beaucoup de braise. Additionné d'alcool. - 8. Grand prophète de l'espérance messianique. Planches à numéros.



SOLUTION DU PROBLÈME N° 6881

HORIZONTALEMENT

1. Dessaler. - 2. Incisure. - 3. Évulsion. - 4. Tel. Asso. - 5. Enlisa. - 6. Tiso. Ice. - 7. Im. Toto. - 8. Catas. NS. - 9. Ite. Arte. - 10. Einstein. - 11. Noue. Âge. - 12. Snellius.

VERTICALEMENT

1. Diététiciens. - 2. Envenimation. - 3. Sculls. Tenue. - 4. Sil. Iota. Sel. - 5. Assas. Osât. - 6. Luisait. Réai. - 7. Éros. Contigu. - 8. Rénove. Sénés.

LE FIGARO Jeux

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

SUDOKU

RCI JEUX

GRILLE 5045 MOYEN

			9	7	4			
4								1
	5			2			3	
1		9	7		2	4		3
		6				5		
			8	1	6			
	1						8	
9	4						2	5
2			3	9	8			6

GRILLE 5046 CHAMPION

			3	1				
5		9				1	6	
2				9				
		1	9					6
				4		9	2	
		5	8					7
4				1				
6	7					5	3	
			6	8				

SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

MOTS À CASER

NEGATION CREPIR
UNE ARNICA CELA
TRAPU CALERTER
RANI DECREPER E
ICTERE ARRIMER
MI MADERE GELER
ENCODAGE COR CU
NEON IONIEN BIS
TRITON ENTERITE

SOLUTION DU N° 5043

1	8	6	5	4	9	3	7	2
2	3	5	1	6	7	8	9	4
4	7	9	3	8	2	5	1	6
8	4	2	6	9	5	1	3	7
7	5	3	8	1	4	2	6	9
3	6	4	9	5	1	7	2	8
9	1	7	4	2	8	6	5	3
5	2	8	7	3	6	9	4	1

SOLUTION DU N° 5044

6	1	5	4	8	2	9	3	7
4	8	7	1	9	3	6	5	2
2	3	9	7	6	5	1	4	8
7	5	1	3	2	4	8	6	9
8	6	3	9	5	1	2	7	4
9	4	2	8	7	6	3	1	5
5	2	4	6	3	8	7	9	1
1	7	6	2	4	9	5	8	3
3	9	8	5	1	7	4	2	6

MOTS À MOT

En regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de trois lettres proposés, composez un troisième mot de six lettres.

TAO + RIF = R _ _ _ _
ERG + NID = _ _ E _ _
RIS + ROT = _ _ _ _ I _

Jacques Lacoste, marchand de rêve



PAR
**Alyette
Debray-Mauduy**

Figure incontournable du salon PAD Paris, qui a ouvert ses portes ce mercredi au jardin des Tuileries, ce galeriste, grand expert du mobilier des années 1950, a aussi été retenu pour exposer au Tefaf, la plus grande foire d'art au monde, qui se déroule début mai à New York. Une belle reconnaissance.

Jean, basket, allure de jeune homme, il arrive le pas léger et la mine réjouie comme un gamin qui aurait réussi à décrocher la lune. Il nous avait prévenus le matin même. Il serait en retard à notre rendez-vous fixé dans sa galerie de l'avenue Matignon, à Paris - le Triangle d'or des marchands d'art où ses voisins se nomment Christie's, Sotheby's, Perrotin, Bartoux. «Je dois aller voir un objet», nous a-t-il écrit par SMS. «Alors?»,

s'empresse-t-on de lui demander en lui serrant la main. Jacques Lacoste a l'œil qui frise, il vient d'acheter une paire de fauteuils des années 1920 chez un confrère de la rue de Seine (Paris 6^e) - à deux pas de son autre galerie. Quelques heures plus tôt, il était aux puces, son rituel du vendredi matin. Marché Serpette, salle des ventes, bouche à oreille... Tous les moyens sont bons pour dénicher la perle rare. Tenir son rang de galeriste qui compte sur la place de Paris, spécialiste du mobilier du XX^e siècle, et notamment des années 1950, référence incontournable de Jean Royère - dont il a acheté la quasi-totalité des archives - mais aussi du maître verrier Max Ingrand - à qui l'on doit les vitraux de 300 églises en France, après la Seconde Guerre mondiale. Allant même, parfois, jusqu'à jouer les détectives privés pour retrouver la famille d'un mécène ou d'un collectionneur, dans l'espoir de découvrir chez eux des trésors artistiques.

On comprend mieux pourquoi Jacques Lacoste est l'une des figures du PAD - le salon du design qui se tient jusqu'au dimanche 6 avril au jardin des Tuileries. Historiquement installé à l'entrée de l'exposition - un emplacement de premier choix attribué par tacite reconduction, car c'est, dit-il, «le premier événement auquel j'ai participé quand je me suis lancé» - ce fidèle parmi les fidèles se distingue chaque année pour ses scénographies. Cette semaine, il est là où on ne l'attend pas. Avec des pièces des années 1970. La table du studio de RTL, rue Bayard, signée Marie-Claude de Fouquières, un tapis de Guy de Rougemont, deux pièces rares de Pierre Paulin, des créations de Yonel Lebovici... «Le PAD est un événement très parisien où l'on s'amuse», estime ce sexagénaire,



Jacques Lacoste (ici, dans sa galerie de l'avenue Matignon, à Paris, mardi) s'est pris de passion dès l'adolescence pour les châteaux, leurs boiseries, leur ambiance, leur raffinement.

décoration à la bibliothèque Forney de la ville de Paris et aux Arts déco. J'ai commencé avec le mobilier du XX^e, très généraliste, mais déjà avec un goût particulier pour les années 1950. À l'époque, les antiquaires du XVIII^e se moquaient de nous. Prouvé, Perriand... C'était du mobilier de concierge, de fer tordu.»

En 1990, Jacques Lacoste achète dans une succession une lampe liane signée Jean Royère. Un achat qui déclenche chez lui l'envie d'en savoir plus sur ce décorateur d'intérieur qui a travaillé pour le chah d'Iran, Hussein de Jordanie, Henri Salvador, le roi Farouk d'Égypte. Direction la bibliothèque pour consulter la presse de l'époque. «Ce qui me plaît chez Royère, c'est ce parfait équilibre entre l'imaginaire, la créativité, la fantaisie, la fonctionnalité, explique-t-il. Il a eu du succès dès le milieu des années 1930, je ne l'ai pas sorti de l'ombre, je l'ai juste rendu désirable, notamment en organisant deux expositions.» L'une en 1999 dans sa galerie parisienne de la rive gauche ouverte en 1997; l'autre en 2008, à New York, avec Patrick Seguin. «Quand je l'ai découvert, Jean Royère valait le centième de ce qu'il vaut aujourd'hui. Un canapé à 10 000 euros est aujourd'hui estimé 1 million», ajoute-t-il, convaincu qu'un seul achat peut déclencher une véritable passion. Il en a fait à nouveau l'expérience avec l'œuvre de Max Ingrand,

«Ce qui me plaît chez Royère, c'est ce parfait équilibre entre l'imaginaire, la créativité, la fantaisie, la fonctionnalité. Il a eu du succès dès le milieu des années 1930, je ne l'ai pas sorti de l'ombre, je l'ai juste rendu désirable, notamment en organisant deux expositions»

nommé il y a un an chevalier des Arts et des Lettres par Rachida Dati.

Dans un peu plus d'un mois, du 9 au 13 mai, il sera à New York pour Tefaf (The European Fine Art Fair), la plus grande foire d'art et d'antiquités au

monde. L'enjeu est de taille pour le galeriste français, qui exposera des pièces exceptionnelles - du Royère, du Diego Giacometti, des boiseries en marqueterie de paille de Jean-Michel Frank - car il sait que d'importantes opportunités peuvent s'y négocier, notamment avec des musées américains. «C'est une immense fierté d'avoir été sélectionné par le comité d'organisation de cet événement qui rassemble les quarante plus grandes galeries au monde. J'ai postulé pendant plusieurs années et aujourd'hui j'y ai ma place en face de Gagosian, Hauser & Wirth et White Cube.»

Une belle consécration pour ce «crocodile» du design contemporain qui nous fait remarquer, au passage, qu'il a bientôt quarante ans de métier au compteur. Et pourtant... Marchand d'art n'était certainement pas le destin attendu pour le petit-fils de René Lacoste, fils de Bernard qui dirigea la marque au crocodile durant près de quarante ans. Un passé lourd à porter mais une famille qui lui a transmis des valeurs fortes. Le respect, le travail, le goût d'entreprendre.

Adolescent, Jacques Lacoste se prend de passion pour les châteaux, leurs boiseries, leur ambiance, leur raffinement. Un peu de droit après le bac, un peu d'histoire de l'art, un stage chez un commissaire-priseur, Couturier Nicolay, un autre chez Sotheby's, à New York, et le voilà qui s'installe au marché Serpette des puces. Il n'a que 23 ans. «Il m'a fallu près de dix ans pour savoir ce qu'il faut acheter et où, pour comprendre les objets... Je passais des heures à consulter les périodiques de

découverte totalement par hasard dans les anciens locaux de Citroën, à Neuilly-sur-Seine - se révélant avoir appartenu à Saint-Gobain - où les plafonniers en verre lui ont tapé dans l'œil. Parmi ses coups de cœur, il y a aussi eu les sculptures d'Alexandre Noll, les céramiques de Georges Jouve... C'est ainsi que, dans sa galerie de l'avenue Montaigne - 550 mètres carrés, répartis sur trois niveaux, et bientôt 120 m² supplémentaires, Jacques Lacoste venant de racheter le salon de coiffure voisin - tous les styles cohabitent (mobilier années 1930, années 1950, 1970). Certaines pièces sont muséales, d'autres moins. «Il y a des choses pour meubler qui sont signées, qui sont sympathiques, qui ont un esprit, estime ce marchand qui travaille aujourd'hui avec sa fille, Mia, diplômée de l'école en histoire de l'art Saint Martins à Londres. Et puis il y a des choses hors du commun qui apportent un supplément d'âme à la création, qui sont visionnaires.» À l'instar de ce secrétaire de 1925, création de Pierre Chareau, acheté chez Christie's il y a deux ans, qu'il estime avoir sa place à Beaubourg ou aux Arts décoratifs. Ou ce canapé lèvres de Dali, fabriqué à 6 exemplaires dans le monde et dont le seul en France se trouve ici, au premier étage de sa galerie. «Une révolution dans la création de mobilier.» Parole d'expert. ■

DU 30 MARS
AU 16 NOV.
2025

ENTRÉE
DÈS 5€

GRATUIT POUR
LES -12 ANS*

L'HIPPODROME
EN FAMILLE

AUTEUIL PARISLONGCHAMP SAINT-CLOUD

* EN CATÉGORIE ENTRÉE GÉNÉRALE. DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.
© MARIE FLAMENT - SHARÉ & DARE - FRANCE GALOP, ASSOCIATION LOI 1901, 35 BOULEVARD DE DOUAIROU, CS 64440 78319 PARIS CEDEX - SIREN : 401 415 600

Informations et réservations sur
FRANCEGALOP-LIVE.COM

DES ÉMOTIONS À TOUTE ALLURE



UN DERNIER MOT **Par Étienne de Montety**

Appel [a-pèl] Instance demandée avec insistance.

L'appel du jugement ayant signifié à Marine Le Pen son inéligibilité a été fixé à l'été prochain.

Le mot vient du latin *pellare*, «pousser». Par exemple, un condamné dans ses retranchements.

La décision du tribunal correctionnel est claire : elle appelle un chat, un chat, et Marine Le Pen, une inéligible.

Nonobstant, la responsable du Rassemblement national ne prend pas le large - dont l'appel peut être puissant -, elle a au contraire recours à ce dernier.

Son geste n'est pas un appel au peuple, ni au secours, mais à la justice qui jugera une nouvelle fois l'affaire - et Dieu sait si le Rassemblement national est familier des appels de fond.

Bien loin d'entonner le chant d'un départ qu'elle n'envisage pas, Madame Le Pen se met à siffloter «La République m'appelle».

Sans préjuger de la suite, une élection a l'avantage d'être sans ambiguïté : normalement, le score effectué par un candidat est net. Et, lui, sans appel. ■